RAPPORT ANNUEL 2020-2021

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

POUR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À L'ALLAITEMENT

ÉDITORIAL

On se souviendra certainement de l'année 2020-2021 à tout jamais. COVID-19, confinement, arrêt de services, réorganisation, réunions virtuelles, etc. Mais 2020-2021 sera aussi l'année extraordinaire où le Mouvement allaitement du Québec (MAQ) a pu se déployer au-delà de toutes attentes. Au cœur du MAQ, une équipe forte tant par sa permanence que par l'implication de ses bénévoles et de ses membres, qui ont toutes travaillé de concert dans cette année particulière.

Une année de collaboration, de rassemblement parmi les membres et de nouvelles opportunités de partenariats et de concertation. En effet, 2020-2021, par sa forme virtuelle, a facilité le rassemblement de plusieurs ressources communautaires en allaitement au Québec afin de travailler des objectifs communs, toujours en ayant comme centre d'intérêt la mission du MAQ. La vie associative s'est déployée avec splendeur autour des divers comités de travail et dans l'organisation et la tenue du tout premier défi allaitement provincial virtuel.

Une opportunité financière provenant du Plan d'action en santé et bien-être des femmes du ministère de la Santé et des Services sociaux a permis de bonifier l'équipe permanente et de déployer deux grands projets importants pour les ressources communautaires en allaitement : la dotation de tire-laits en prêt ou location et le service gratuit d'une consultante certifiée en lactation, tout cela au profit des nouvelles familles. Puis, un rehaussement de 60 % du financement de base à la mission, reçu en mars, a permis de soutenir l'envolée du MAQ en consolidant ses ressources humaines et le déploiement de plusieurs projets liés aux ressources communautaires en allaitement et au *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* (Code).

Le MAQ est dans une ère de croissance remarquable. Grâce à ce nouveau financement, le travail du MAQ devient de plus en plus tangible dans son objectif d'alléger la pression sur les mères allaitantes en créant des outils qui ont pour but de sensibiliser les entreprises, commerces, organismes et institutions au respect du Code ainsi qu'à l'importance des environnements favorables à l'allaitement. Encore en 2021, allaiter dans l'espace public est un défi pour certaines femmes.

Nous avons conclu cette année spectaculaire avec un exercice de réflexion stratégique, alimenté par la présence de membres de divers horizons, qui chacune avec leurs couleurs ont permis de cerner les axes stratégiques prioritaires pour les années à venir.

C'est donc avec une bien grande fierté que je vous invite à prendre connaissance du rapport d'activités 2020-2021 qui vous permettra de constater l'envergure des réalisations du MAQ, de son importance dans le milieu de l'allaitement, de son esprit rassembleur auprès de ses membres, et de l'engagement de sa permanence, des chargées de projets, des administratrices qui, toutes rassemblées, ont à cœur de soutenir et promouvoir le droit universel de toutes les femmes d'allaiter.

Nathalie Létourneau
Administratrice responsable à la vie associative

TABLE DES MATIERES

I. À propos de ce rapport annuel 3

II. Présentation de l'organisme 4

A. Fondements 4
B. Membres 7
C. Ressources humaines 10

III. Rapport d'activités 2020-2021 20

A. Affaires courantes 20
B. Dynamisation de la vie associative 20
C. Consolidation de l'organisme 22
D. Positionnement du MAQ comme centre d'expertise 29
E. Promotion de l'importance de rendre les environnements favorables à l'allaitement 38
F. Renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé 50
G. Alimentation des tout-petits : plaidoyer pour protéger les familles face aux tactiques marketing 54
H. Synergie entre les ressources communautaires en allaitement 61
I. En conclusion 70

IV. Priorités 2021-2022 71

A. Assurer la continuité 71
B. Consolider la visibilité et la stabilité de l'organisme 71
C. Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour les environnements favorables à l'allaitement 72
D. Renforcer les stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement 73
E. Contribuer au renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé 74
F. Mener un plaidoyer pour protéger les familles face aux tactiques marketing de l'alimentation des tout-petits 75
G. Favoriser une synergie entre les ressources communautaires en allaitement 76
H. Outiller des acteurs de divers secteurs afin de rendre les milieux de vie favorables à l'allaitement 77

V. Rapport financier 78

A. Faits saillants 78
B. Fonds affectés 79
C. Audit comptable 80
D. Résultats 81
E. Budget 2021-2022 84

VI. Remerciements 85

VII. Annexes 87

A. Liste des membres au 30 juin 2021 87
B. Composition des comités 90
C. Communiqués de presse 97
D. Programme IBCLC 96

E. Déclaration de principes du MAQ 97
F. Bref historique 98
G. Survol des réalisations de 2020-2021 99
H. Sources citées 102

I. À PROPOS DE CE RAPPORT ANNUEL

Ce rapport a été rédigé par l'ensemble des travailleuses du MAQ. Il vise à présenter le Mouvement allaitement du Québec (MAQ), ses principales réalisations au cours de l'exercice visé et les perspectives à venir. Il est adopté par le conseil d'administration avant d'être présenté aux membres. Les rapports annuels du MAQ sont publics et accessibles depuis son site Web.

À propos des mots-clics

Les mots-clics sont là pour mettre l'accent sur les activités d'action communautaire autonome ou sur les valeurs du MAQ.

#contribution-de-la-communauté
#engagement-dans-la-communauté
#vie-associative
#vie-démocratique
#autonomie
#transformation-sociale
#approche-globale
#bienveillance
#féminisme
#esprit-de-collaboration

Notes

- La majorité des membres du MAQ s'identifiant comme femmes, le genre féminin est utilisé dans ses documents dans le but d'alléger le texte ; il comprend également les autres genres.
- Lorsque ce n'est pas précisé, « membres » désigne les membres individuelles et les représentantes permanentes des membres partenaires.
- « Travailleuse » désigne toute personne qui fait un travail rémunéré, que ce soit à titre de travailleuse autonome ou de salariée.
- Les sources citées sont référencées à la fin de ce rapport.
- Ce texte est conforme à la nouvelle orthographe

{Photos page couverture : Becerra Govea | Pexels et Tatyana Tomsickova | Getty Images}

II. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

A. Fondements

#approche-globale #transformation-sociale #contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté #vie-associative #vie-démocratique #autonomie #bienveillance #féminisme #esprit-de-collaboration

1. Mission

Texte adopté par les membres le 6 avril 2013

Le **Mouvement allaitement du Québec (MAQ)** veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société. Ces environnements se doivent de respecter toutes les femmes et toutes les familles.

Le MAQ est un lieu de concertation indépendant ouvert à l'ensemble des personnes et des organisations qui adhèrent à ses principes.

Défi *L'allaitement, qui se fait normalement au sein, est le mode d'alimentation le plus sûr et le plus adapté aux besoins des tout-petits. Ses bienfaits à court et à long terme sont largement reconnus, tant pour le nourrisson que pour sa mère. Santé Canada, la Société canadienne de pédiatrie, les Diététistes du Canada et le Comité canadien pour l'allaitement recommandent de poursuivre l'allaitement jusqu'à deux ans ou plus, accompagné d'aliments complémentaires appropriés à partir de six mois.*

Au Québec, bien que près de 90 % des femmes amorcent l'allaitement à la naissance de leur enfant, seulement 8 % d'entre elles cessent l'allaitement au moment qu'elles avaient prévu. Les environnements favorables à l'allaitement ont non seulement une influence positive sur la décision d'allaiter, mais ils protègent l'allaitement et assurent un soutien adéquat aux femmes et aux personnes qui allaitent pour l'atteinte de leur propre objectif.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

Votre référence en environnements favorables à l'allaitement

Le mouvement de cette spirale prend son origine dans l'enfant. Dans son sillon, s'inscrivent d'abord la mère et le père ou l'autre parent. Puis, ce mouvement s'ouvre sur l'entourage, la communauté.

2. Stratégies privilégiées

Texte adopté par les membres le 6 avril 2013

Pour remplir sa mission, le MAQ privilégie les stratégies suivantes :

1) Partager des savoirs, des savoir-faire, des réalisations, des outils, des expériences et des stratégies dans le but d'harmoniser les pratiques et les discours associés ;
2) Amorcer et soutenir des actions politiques afin d'inciter les décisionnaires à agir ;
3) Amorcer et soutenir des actions médiatiques sur les enjeux associés ;
4) Amorcer et soutenir des actions pour contrer toute forme de pression exercée sur les femmes ;
5) Émettre des avis sur les communications publiques ;
6) Établir et maintenir des liens avec des mouvements visant à créer une culture d'allaitement à travers le monde, en particulier la World Alliance for Breastfeeding Action (WABA).

3. Valeurs

Adoptées par les membres le 5 mai 2018

BIEN COMMUN : Ensemble de conditions favorisant la santé durable et l'épanouissement global de toutes les personnes qui constituent la société.

Créativité : Capacité à réaliser une production à la fois nouvelle, originale et adaptée au contexte et aux contraintes.

Rigueur : Combinaison de qualités, de comportements et de méthodes visant la cohérence, l'exactitude et l'excellence.

Bienveillance : Attitude de porter sur les personnes un regard aimant, compréhensif et sans jugement, en souhaitant qu'elles se sentent bien, et en y veillant.

Féminisme : Ensemble d'idées politiques, philosophiques et sociales cherchant à promouvoir les droits des femmes et leurs intérêts dans la société civile.

Esprit de collaboration : Capacité d'écouter, de s'ouvrir aux idées des autres et de travailler ensemble pour atteindre un but commun, tout en privilégiant la réussite du groupe.

4. Position féministe

Adoptée par les membres le 16 mai 2019

Le MAQ est un organisme féministe au sens où il reconnait que l'allaitement est un geste typiquement posé par des femmes, bien qu'il puisse être posé par des personnes qui ne s'identifient pas au genre féminin. Toutefois, chaque individu doit être libre de définir cette féminité à sa manière.

Le MAQ reconnait qu'allaiter va au-delà de nourrir son enfant. C'est un geste social posé dans un contexte de pressions et de discriminations multiples, lesquelles peuvent être accentuées lors de la période périnatale. De plus, l'allaitement peut être utilisé en tant que geste politique au sens de réappropriation du corps de la femme et d'autonomisation.

Le MAQ reconnait qu'à la base, toutes les personnes ne sont pas outillées également face à l'allaitement et à sa place dans la société. De fait, l'allaitement ne devrait jamais nuire à qui que ce soit en matière d'isolement ou être une barrière à une pleine participation sociétale. Dans cette perspective, il est essentiel de créer une culture favorable aux femmes qui désirent allaiter, et ce, tout en respectant et en valorisant les réalités personnelles et les différences culturelles. Soutenir les femmes qui allaitent est fondamental pour le bien-être des femmes, des familles et de la société.

Le MAQ reconnait que l'allaitement est une décision qui revient à la personne qui pose le geste. Cependant, malgré son caractère universel et personnel, mettre en place des environnements favorables à l'allaitement est une responsabilité de société qui incombe à chaque organisation et à chaque individu. L'allaitement est une composante fondamentale du bien commun. Le soutien des femmes qui allaitent par la société en général est crucial dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

5. Constitution

Le MAQ a été créé le 7 avril 2009 afin de contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement au Québec par la mise en place d'un lieu de concertation indépendant ouvert à toutes les actrices en allaitement (parents, organismes communautaires, établissements d'enseignement, associations professionnelles, réseau de la santé et des services sociaux, etc.). Il a été conçu comme un élément mobilisateur pour répondre à un besoin de réseautage largement exprimé et pour proposer des projets novateurs à l'échelle locale, régionale et provinciale.

Le MAQ est un organisme communautaire sans but lucratif constitué le 12 novembre 2013 en personne morale selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, immatriculé au Registre des entreprises du Québec sous le numéro 1169609360. Il a repris les activités, les propriétés intellectuelles, les avoirs et les biens de l'association du même nom, précédemment enregistrée au Registre des entreprises du Québec du 11 avril 2011 au 12 décembre 2013 sous le numéro 3367227967.

Le MAQ est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence de revenu du Canada depuis 2018, sous le numéro 724228929RR0001.

Depuis le 1er avril 2020, le MAQ a son siège social au 4545, avenue Pierre de Coubertin, Montréal (Québec). Il s'agit d'une adresse virtuelle ; le MAQ n'a pas de local fixe de travail ou d'entreposage.

B. Membres

#contribution-de-la-communauté #vie-associative #vie-démocratique #esprit-de-collaboration #autonomie

1. Définition

Les membres du MAQ sont des individus et des organisations qui adhèrent à sa mission et qui appuient sa déclaration de principes. La définition des membres ainsi que leurs droits et obligations sont détaillés dans les règlements généraux.

Les membres délibérantes et les membres consultatives du MAQ sont des personnes physiques. Elles sont généralement regroupées sous le terme « membres individuelles ». Elles doivent renouveler leur adhésion chaque année. Le choix entre la catégorie « membre délibérante » ou « membre consultative » appartient à chaque individu, excepté lorsqu'il existe un contrat entre le MAQ et la personne, et ce, pour éviter les conflits d'intérêts.

- Les membres délibérantes ont le droit de vote aux assemblées et, le cas échéant, dans les comités auxquels elles participent.
- Les membres consultatives n'ont pas le droit de vote et ne sont pas éligibles au conseil d'administration, mais elles ont le droit de parole aux assemblées. Ce statut est généralement choisi pour éviter une apparence de conflit d'intérêts.

Les membres partenaires sont des personnes morales ou des organisations. Chaque membre partenaire désigne une ou deux représentantes permanentes et peut avoir jusqu'à deux représentantes avec droit de vote aux assemblées des membres. Les représentantes permanentes et les représentantes d'assemblée sont éligibles au conseil d'administration, sauf si elles représentent une entité dépendante du réseau public, et ce, conformément à la définition de l'action communautaire autonome.

Les membres partenaires peuvent être :

- Une ressource communautaire
- Une association ou un ordre professionnel
- Une entité du réseau de la santé et des services sociaux
- Une entité du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur

L'adhésion d'un membre partenaire est en vigueur à partir de son acceptation par le conseil d'administration et jusqu'à sa révocation par ladite organisation, à moins que celle-ci ne fasse l'objet d'une suspension ou d'une expulsion.

{Photo : Véronique Gagnon}

2. Portrait au 31 mars 2021

La période d'adhésion va du 1er avril au 31 mars.

Nombre de membres

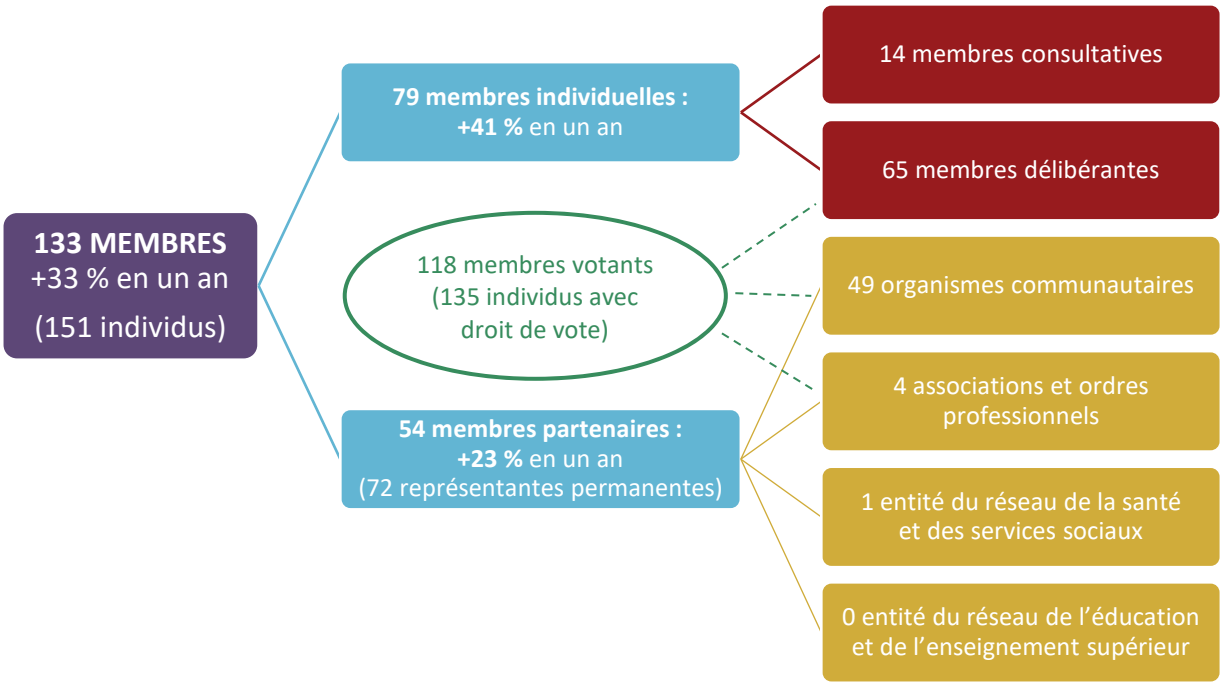

Défi *Les différents évènements virtuels organisés par le MAQ ont réellement eu une incidence sur le nombre de membres. En effet, une belle augmentation du nombre de membres a été constatée lors de l'inscription des participantes aux évènements comme les webinaires et le Défi allaitement virtuel.*

Diversité des membres individuelles

Certaines membres individuelles ont indiqué leur lien avec l'allaitement. Le pourcentage correspond au nombre de membres ayant indiqué ce lien par rapport au nombre total de membres individuelles.

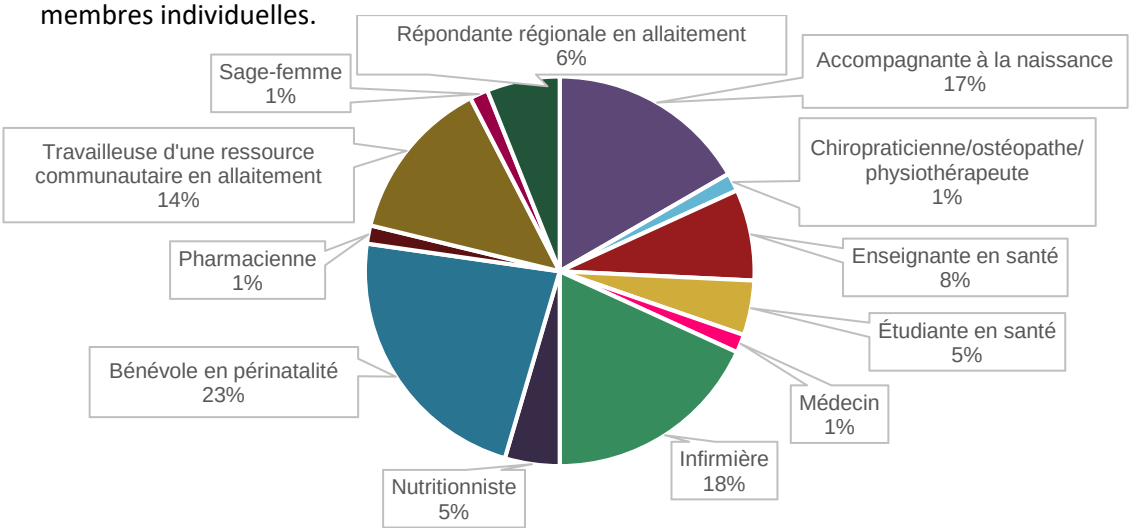

Répartition géographique des membres

Les membres du MAQ (individuelles et partenaires cumulées) sont réparties à travers toute la province. « Ensemble du Québec » fait référence aux organismes dont le territoire d'intervention est provincial.

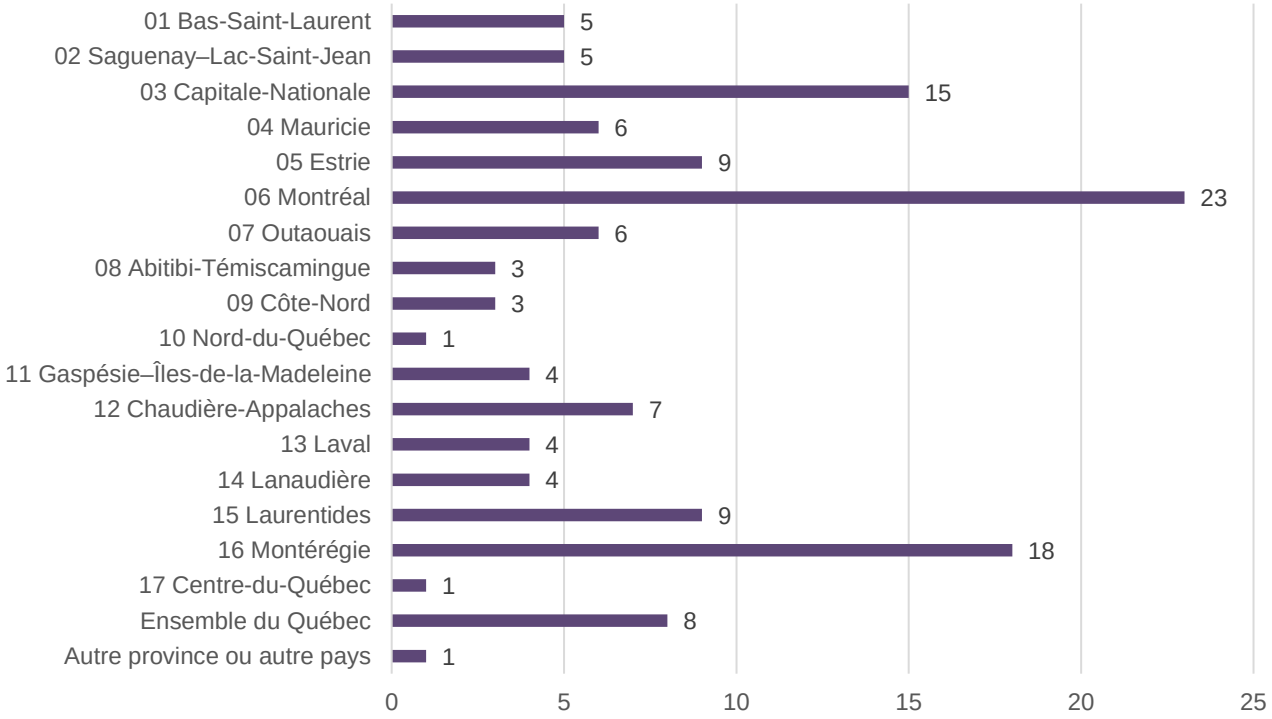

3. Cotisation

La fin de l'année financière du MAQ a été déplacée au 30 juin, mais la cotisation couvre la période du 1er avril au 31 mars. Certaines mesures sont prises afin que cette cotisation ne soit pas un trop grand frein à l'adhésion.

- Les étudiantes ne sont pas tenues de payer une cotisation : 30 % des membres inscrites en tant qu'étudiantes n'ont payé aucune cotisation.
- Les ressources communautaires recevant moins de 30 000 $ de financement récurrent peuvent demander une exonération : 8 % des organismes communautaires se sont prévalus de cet avantage.
- Toute autre organisation peut demander une dispense de sa cotisation : les trois demandes ont été acceptées, dont l'une dans le cadre d'une adhésion croisée sans cotisation.
- Les membres qui adhèrent entre le 1er janvier et le 31 mars sont dispensés de leur cotisation pour l'exercice suivant.

Membres individuelles (inchangé depuis 2017)	Membres partenaires (augmenté le 1er avril 2020)
• Tarif normal : 20 $ • Tarif étudiant : contribution volontaire (montant suggéré de 20 $) • Exonération à vie pour les récipiendaires du prix Micheline Beaudry	• Ressources communautaires : 60 $ • Associations ou ordres professionnels : 120 $ • Entités du réseau de la santé et des services sociaux : 120 $ • Entités du système d'éducation : 120 $

C. Ressources humaines

#contribution-de-la-communauté #vie-associative #vie-démocratique #bienveillance #féminisme #esprit-de-collaboration

1. Structure organisationnelle

Les grandes réalisations du MAQ sont menées par des comités de bénévoles, soutenus la plupart du temps par une coordonnatrice de projet. La directrice générale assure le lien avec le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, six comités de travail ont été actifs.

Les comités sont réservés aux membres individuelles, aux représentantes des membres partenaires et à la permanence du MAQ. Les membres des comités sont présentées en annexe.

Organisation typique des comités

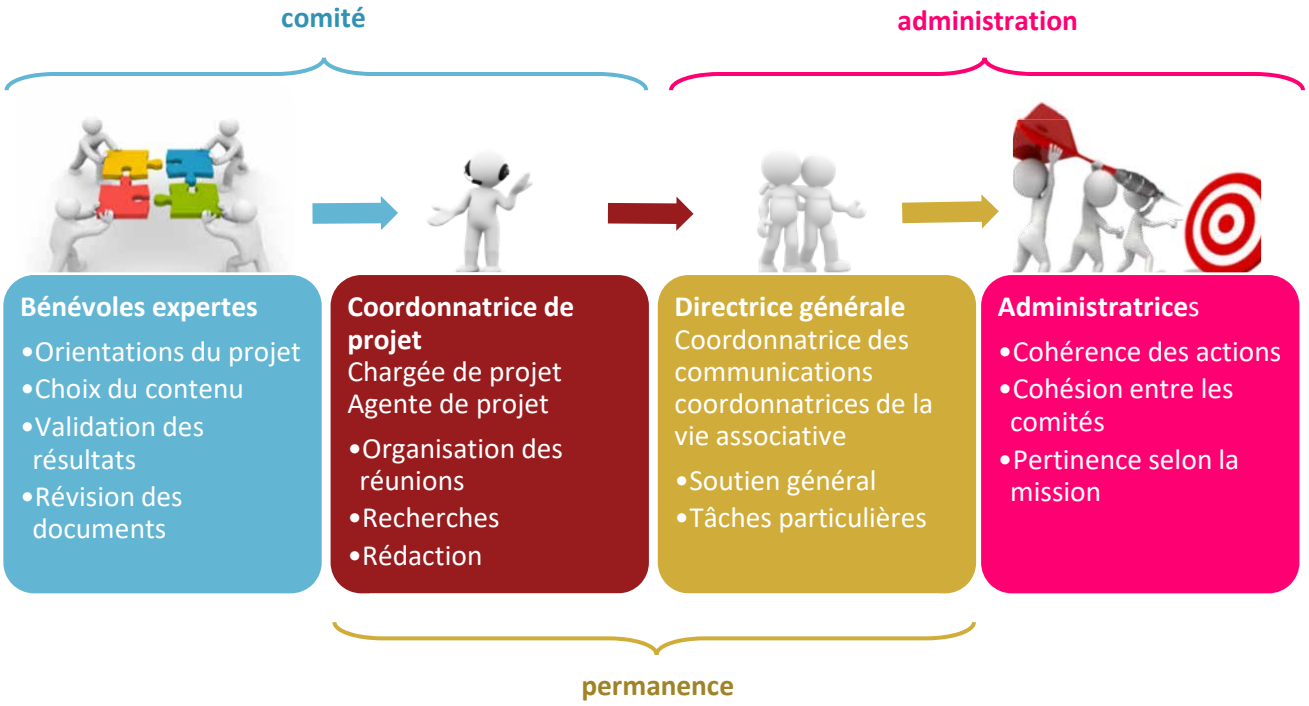

2. Bénévoles

L'apport des membres des comités est essentiel à la réalisation de la mission du MAQ. Elles apportent des points de vue divers et complémentaires grâce à leur formation, leur profession ou leurs expériences personnelles. Elles détiennent une certaine expertise ou connaissance du terrain qui assure la qualité et la rigueur des outils et documents produits par le MAQ.

Défi *Les femmes qui allaitent fréquentent de nombreux milieux de vie, travaillent, se déplacent, reçoivent des soins, etc. Les environnements de l'allaitement sont aussi divers et variés que les établissements de santé, les espaces municipaux, les services de garde, les milieux de travail, le commerce en ligne, etc. Selon la portée des projets, le MAQ doit trouver des expertes pour chacun des milieux visés, en plus de prendre en considération la diversité des familles et des pratiques d'allaitement. Cependant, ces femmes d'expérience sont grandement sollicitées et n'ont qu'un temps limité à consacrer aux travaux du MAQ.*

La grande majorité des heures de bénévolat sont données par des membres individuelles ou représentantes permanentes d'un membre partenaire. Certaines représentantes de membres partenaires agissent sur les comités du MAQ sur leur temps de travail. Toutefois, ces heures sont considérées comme du bénévolat puisqu'il s'agit d'une contribution de la communauté et que le MAQ n'offre aucune contrepartie. Les bénévoles du MAQ œuvrent au sein d'un ou plusieurs comités ou siègent au conseil d'administration : ce sont les membres actives du MAQ. Quelques autres personnes ont participé ponctuellement à la réalisation de la mission du MAQ ou ont participé à au moins une assemblée, contribuant ainsi à la vie associative et à la concertation. Au cours de l'exercice 2020-2021, 88 personnes ont offert près de 2 300 heures de bénévolat au MAQ.

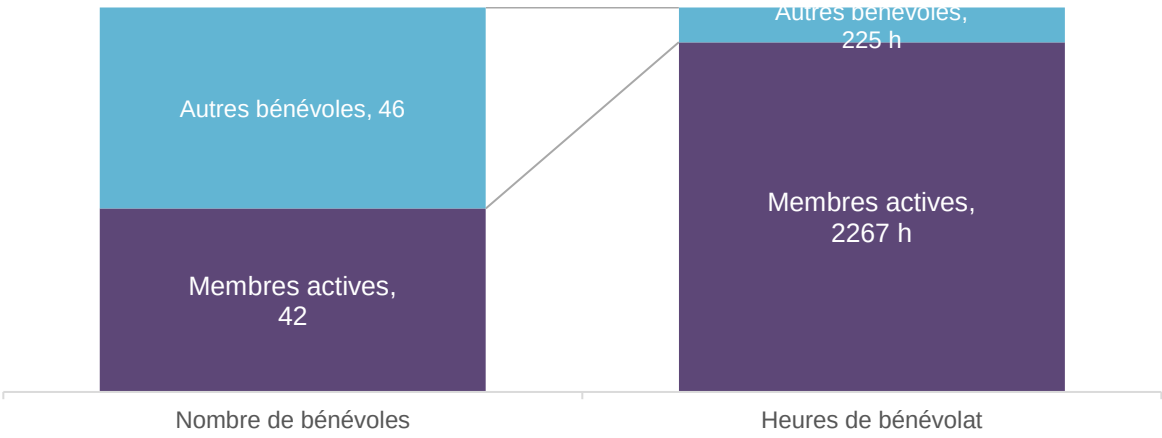

3. Permanence

Organisation

La permanence est composée de salariées et de contractuelles (certaines contractuelles sont devenues salariées au cours de l'exercice). Les travailleuses autonomes embauchées pour des tâches précises et ponctuelles (traduction, mise en page, etc.) ne sont pas considérées comme membres de la permanence.

Le MAQ ne dispose pas d'espace de bureau et l'ensemble de la permanence est organisée en télétravail. Le MAQ s'est doté d'une politique de conditions de travail et d'une charte du télétravail afin d'encadrer les travailleuses et de trouver un équilibre entre souplesse et travail en équipe.

Au cours de l'exercice, huit travailleuses ont contribué à la réalisation de la mission du MAQ, soit pour l'administration générale, soit pour la réalisation de projets, pour un total de 3 830 heures, soit deux équivalents temps plein.

- **Raphaëlle Petitjean**, directrice générale (depuis janvier 2016)
- **Marylie Roger**, chargée de projet contractuelle pour l'application du Code (depuis janvier 2020) et autres projets ponctuels
- **Karina Sanchez**, coordonnatrice des communications (depuis mars 2020) et chargée de projet contractuelle pour les ressources communautaires en allaitement (de janvier à mars 2021)
- **Anne-Claire Avdjian**, coordonnatrice contractuelle des finances et des registres (de janvier à juin 2021)
- **Édith Chabot-L.**, coordonnatrice de l'application du Code (depuis janvier 2021)
- **Marie-Savane Goyette**, coordonnatrice des ressources communautaires en allaitement (de janvier à avril 2021)
- **Magali Fournier**, coordonnatrice à la vie associative, en remplacement de Marie-Savane Goyette, mais avec un mandat élargi (depuis mai 2021)
- **Marion Gayard**, MSc, Pharm. D, chargée de projet pour les compétences en allaitement des professionnelles de la santé (depuis mai 2021)

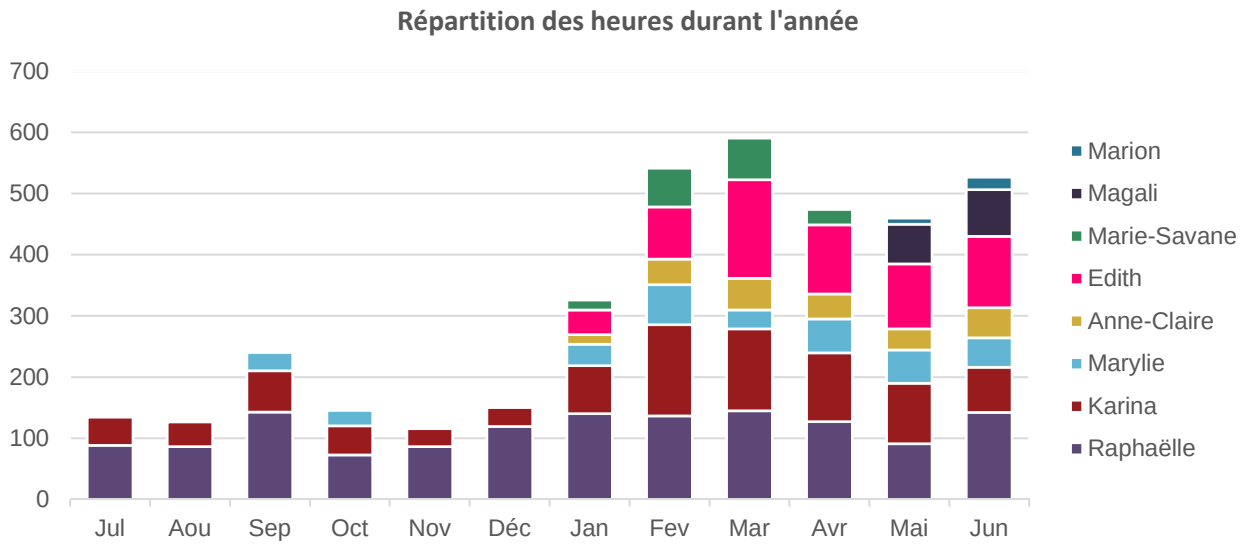

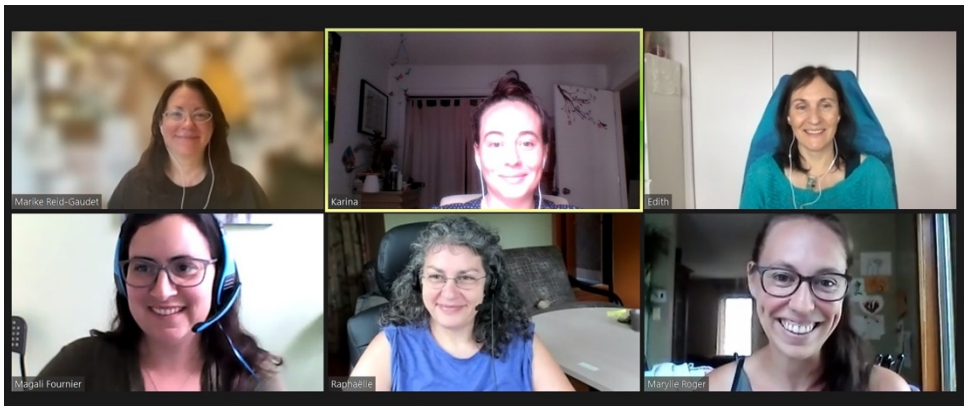

Défi *L'augmentation du financement de base à la mission a permis de bonifier l'équipe de travail, tant pour les conditions salariales que pour le nombre d'heures totales de la permanence, mais les besoins restent grands. En tant que regroupement provincial, le MAQ a besoin de cinq équivalents temps plein, alors que la subvention actuelle ne permet qu'un total de 50 heures par semaine pour l'administration générale et le soutien des comités, même en consacrant jusqu'à 85 % de la subvention de base à la mission pour les salaires et charges alors que la norme est de 60 %.*

Répartition des heures travaillées

Près de la moitié des heures travaillées ont été consacrées directement à la réalisation de projets. Une partie des heures pour l'administration et les communications a également servi pour les projets. Par exemple, le programme IBCLC a généré un nombre important de factures à traiter.

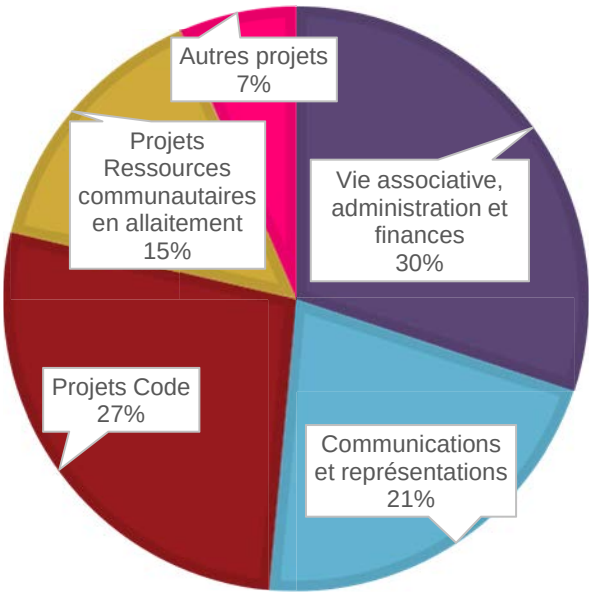

Défi *Les travailleuses ayant à cœur la mission du MAQ, la tentation est grande de compléter les heures travaillées par du bénévolat pour arriver aux résultats voulus. C'est une pratique très répandue dans le milieu communautaire et parfois même encouragée. Toutefois, dans ce milieu dominé par les femmes et où les salaires ne sont pas en adéquation avec les compétences et le niveau de responsabilité, les administratrices du MAQ ont mis des balises claires. Les travailleuses peuvent faire du bénévolat, mais cela doit être à leur entière discrétion et elles doivent éviter de le faire pour des travaux entrant dans leur description de tâches.*

4. Conseil d'administration

Gouvernance

Toutes les administratrices sont élues parmi les membres éligibles. Elles sont membres individuelles délibérantes ou représentantes d'un membre partenaire. Toutefois, afin de conserver le caractère autonome du MAQ, aucune administratrice ne peut représenter une entité du réseau public. Le conseil d'administration se compose de quatre dirigeantes et de trois autres administratrices. Afin d'avoir une répartition des tâches plus équitable et plus collégiale, un modèle moins commun des titres est utilisé pour nommer les dirigeantes. Toutefois, pour des raisons pratiques, ces dirigeantes sont également déclarées avec un des titres classiques au Registraire des entreprises du Québec.

Le conseil d'administration fonctionne selon le modèle de gouvernance stratégique. La mise en œuvre des décisions est confiée à la directrice générale qui supervise toutes les autres travailleuses.

Composition

Au 30 juin, le conseil d'administration est composé de six administratrices élues et un poste est vacant **Marie-Ève Desforges**, responsable aux affaires externes (depuis octobre 2018)

- **Gabrielle Gauvin**, responsable aux affaires internes (depuis septembre 2018)
- **Nathalie Létourneau**, responsable à la vie associative (depuis juin 2019)
- **Julie Richard**, responsable aux finances (depuis novembre 2019)
- **Suzanne Dionne**, administratrice (depuis septembre 2020)
- **Carolyne Bolduc**, administratrice (depuis septembre 2020)

Au cours de l'exercice, deux administratrices ont été en poste :

- **Alexandra Maltais**, d'octobre 2018 à avril 2020 (non remplacée)
- **Véronique Laberge Gaudin**, de janvier 2020 à l'AGA 2020

Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu dix réunions en webinaire. Entre les réunions, des échanges sur différentes plateformes permettent de faire avancer les dossiers et facilitent la prise de décision. La durée moyenne des rencontres en webinaire est de deux heures.

Défi *Avoir des administratrices situées dans différentes régions du Québec assure une meilleure compréhension des réalités locales en matière d'environnements favorables à l'allaitement. Cela contribue à la représentativité des membres. Cependant, les rencontres en personne sont essentielles pour renforcer la communication entre les différentes personnes ainsi que le sentiment d'appartenance, ce qui est indispensable à l'engagement des bénévoles dans le temps. Le MAQ vise toutefois une réunion par an avec un maximum d'administratrices en personne. Cependant, l'état d'urgence sanitaire complique grandement les déplacements de longue distance et aucune réunion en personne n'a eu lieu au cours de l'exercice.*

5. Comité de suivi de la réflexion stratégique

Fondement

Ce comité a été créé dans le cadre de la démarche de réflexion stratégique, à la demande du Centre de formation populaire. Il a été dissout en juin 2021, à la fin du projet.

Mandat

Préparer une journée de réflexion stratégique avec la participation des membres en vue de développer une compréhension et un langage commun autour des composantes du MAQ.

Composition et rencontres

Le comité est composé de représentantes de la permanence, du conseil d'administration et des comités de travail.

Responsable du comité : Raphaëlle Petitjean, directrice générale.

Nombre de membres	•Au cours de l'exercice : 6 •Dissous au 30 juin
Réunions	•En webinaire : 2 •En présentiel : 0

6. Comité visibilité

Fondement

Le comité visibilité est un comité de travail créé en novembre 2010. Il œuvre sur des stratégies de communication liées à des projets ponctuels ou en soutien aux autres comités. Il voit aussi au développement du site Web et de la bibliothèque virtuelle, à la gestion des réseaux sociaux, ainsi qu'à la promotion des activités du MAQ et des outils qu'il produit.

Mandat

Accroitre la visibilité du MAQ et veiller à la promotion des environnements favorables à l'allaitement.

Composition et rencontres

Responsable du comité : Karina Sanchez, coordonnatrice des communications

Nombre de membres	•Au cours de l'exercice : 6 •Au 30 juin : 5
Réunions	•En webinaire : 4 •En présentiel : 0

7. Comité RCA

Fondement

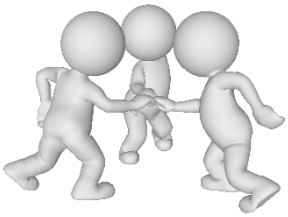

Le comité « définition de ressource communautaire en allaitement (RCA) » a été créé en octobre 2020 afin de réviser la définition provisoire adoptée lors de l'assemblée générale en septembre 2020. En janvier 2021, son mandat a été élargi dans le cadre des projets financés par le Plan d'action en santé et en bien-être des femmes et son nom a été modifié en conséquence. Il a alors pris le nom de « comité RCA », pour « ressources communautaires en allaitement ».

Mandat

Entretenir une synergie entre les ressources communautaires en allaitement (RCA) en vue de renforcer le soutien des personnes qui allaitent et leur famille.

Composition et rencontres

Responsable du comité : Magali Fournier, coordonnatrice de la vie associative (en remplacement de Marie-Savane Goyette, coordonnatrice des RCA)

Nombre de membres	•Au cours de l'exercice : 25 •Au 30 juin : 22
Réunions	•En webinaire : 10 •En présentiel : 0

Entre janvier et mars 2021, les réunions pour peaufiner le programme de consultations IBCLC et le programme de dotation de tire-laits étaient très rapprochées. Le MAQ a alors permis, exceptionnellement, que les membres de ce comité puissent être remplacées par une autre personne de leur organisme. Cependant, ces personnes n'ont pas été comptabilisées ni dans le nombre de membres du comité ni dans le nombre de bénévoles.

Défi *Les membres partenaires du MAQ issus des RCA sont directement concernés par les travaux de ce comité. Plusieurs de ces membres ont désigné une deuxième représentante afin d'assurer une meilleure participation aux comités du MAQ. Permettre à chacune de s'exprimer dans les réunions virtuelles lorsqu'il y a entre 15 et 20 participantes est un véritable défi. Toutefois, le MAQ étant un lieu de concertation, le respect de ses valeurs est resté au cœur du fonctionnement.*

8. Comité Code

Fondements

En reprenant les actifs d'INFACT Québec en 2016, le MAQ s'est engagé à poursuivre leur combat pour faire connaitre et respecter le Code. Régulièrement, des personnes ou des organisations interpellent le MAQ face à des violations flagrantes du Code ou pour des besoins d'éclaircissement.

Le comité Code a été fondé en 2018 pour faire suite à l'obtention d'un financement dédié à un projet. Son mandat a été élargi en 2020 pour devenir un comité d'expertes. Alors que le mandat initial était la création de feuillets ciblés, il s'est élargi en un chantier ambitieux intitulé « Alimentation des tout-petits : protéger les familles face aux tactiques marketing ». L'élargissement des projets a été accompagné d'une forte augmentation du nombre de membres sur ce comité, qui a presque quadruplé au cours de l'exercice.

Mandat

- Faire connaitre, comprendre et appliquer le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code)
- Se prononcer sur l'interprétation du Code et son application dans le contexte québécois (avis d'expertes)

Composition et rencontres

Responsable du comité : Édith Chabot-L., coordonnatrice de l'application du Code

Nombre de membres	•Au cours de l'exercice : 20 •Au 30 juin : 19
Réunions	•En webinaire : 21 •En présentiel : 0

Le MAQ a grandement bénéficié des compétences variées et complémentaires des membres du comité, notamment lors des phases de discussion autour des objectifs et des contenus de la revue de littérature scientifique, du rapport d'enquête et du rapport de situation, ainsi que pour colliger les besoins des membres et réviser les contenus de nouveaux feuillets et d'un modèle de politique de dons, commandites et partenariats destiné aux organismes communautaires.

9. Comité formation et GS-FAPS

Fondements

Le comité formation est un comité de projet à long terme créé en novembre 2010.

Le Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS) n'est pas un comité du MAQ, mais il est soutenu par le comité formation. Il a été formé en avril 2016 à la fermeture du colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec, pour en assurer le suivi. Il est composé d'individus de différentes professions de la santé rattachés à un établissement d'enseignement universitaire ou collégial ou à un ordre professionnel.

Bien que les activités du GS-FAPS sont indépendantes du MAQ, elles sont incluses dans son rapport d'activités afin de souligner l'important travail de soutien du comité formation.

Mandats

Le mandat du comité formation est d'assurer une harmonisation des compétences minimales en allaitement de toutes les professionnelles de la santé de la province, et ce, à travers le contenu initial de leur programme de formation.

Le mandat du GS-FAPS est de faciliter la création d'un groupe de travail dans chaque programme de formation en vue de renforcer les compétences minimales en allaitement.

Composition et rencontres du comité formation

Coresponsables du comité : Isabelle Michaud-Létourneau et Julie Lauzière, bénévoles

Nombre de membres	•Au 30 juin : 5
Réunions	•En webinaire : 2 •En présentiel : 0

10. Comité conceptualisation

Fondement

Le comité conceptualisation est un comité satellite du comité formation, créé en avril 2020 dans le cadre de l'organisation de la journée consacrée aux environnements favorables à l'allaitement lors des Journées annuelles de santé publique 2020, reportées à 2021.

Mandat

Créer une représentation visuelle des environnements favorables à l'allaitement pour permettre de comprendre l'importance de chacun des milieux de vie visés et leurs interconnexions dans le continuum de l'allaitement et de faire ressortir le rôle des ressources communautaires.

Composition et rencontres

Responsable du comité : Isabelle Michaud-Létourneau, bénévole

Nombre de membres	•Au 30 juin : 4
Réunions	•En webinaire : 2 •En présentiel : 0

{Photo : Iryna Inshyna | shutterstock}

III. Rapport d'activités 2020-2021

A. Affaires courantes

Le conseil d'administration, avec l'appui de la permanence, a veillé à ce que les obligations du MAQ soient remplies, que les activités régulières soient maintenues et que les projets en cours soient réalisés. Les activités ci-après reflètent essentiellement les points marquants ou nouveaux qui sont survenus au cours de l'exercice.

B. Dynamisation de la vie associative

Un organisme communautaire, c'est avant tout un rassemblement d'individus autour d'un objectif commun défini par la mission. La communication avec et entre les membres en est une dimension fondamentale inscrite dans la mission du MAQ, ce qui en fait un lieu de concertation.

Les comités sont au cœur de la participation des membres aux travaux du MAQ. Toutefois, de nombreuses mesures sont prises pour permettre à toutes les membres, y compris celles qui n'ont pas le temps de participer à des comités ou à des réunions, de s'exprimer.

Défi *Les membres du MAQ sont dispersées dans toutes les régions du Québec. C'est une grande richesse qui permet de prendre en considération les besoins de toute la population, dans les centres urbains et en région. Le MAQ a développé une grande efficacité dans ses communications à distance, et ce, bien avant le confinement.*

Cependant, les rencontres en personnes sont essentielles pour faciliter les communications et renforcer le sentiment d'appartenance. Chaque année, les évaluations des divers évènements ont montré le plaisir que les membres ont de se retrouver ou de se découvrir, et le besoin d'échanger en petits groupes.

Comme l'ensemble de la population et des organisations, le MAQ a souffert de l'impossibilité d'organiser des rencontres en personnes.

1. Consultation des membres

#contribution-de-la-communauté #vie-associative #vie-démocratique

Les membres sont régulièrement consultées et informées des décisions prises par le conseil d'administration qui influent sur l'identité du MAQ :

- Les membres sont appelées à adopter les changements qui touchent la gestion de l'organisme, et ce, bien au-delà des obligations légales. Par exemple, les stratégies privilégiées, la mission, les cotisations annuelles sont soumises aux votes des membres.
- Pour tout ce qui touche les fondations de l'organisme et les prises de position officielles, les membres sont généralement invitées à un atelier de cocréation, à intégrer un comité ponctuel ou à fournir leur point de vue ou des documents de référence. Ces comités ponctuels sont complémentaires aux comités de travail. Au cours de l'exercice, toutes les membres ont été invitées à participer à trois ateliers de réflexion stratégique.

- Les documents qui doivent être ratifiés en assemblée des membres sont envoyés dans une version provisoire pour consultation. Selon les commentaires exprimés, le document est modifié avant la convocation à l'assemblée ou des explications supplémentaires sont fournies. Au cours de l'exercice, la définition révisée de « ressource communautaire en allaitement » a été soumise aux membres.
- Toutes les modifications aux règlements généraux et à la composition du conseil d'administration sont transmises aux membres dans les 30 jours qui suivent. Cela permet aux membres de réagir si une intervention leur semble nécessaire, et ce, sans attendre la prochaine assemblée des membres.
- La majorité des outils développés par le MAQ sont envoyés aux membres pour consultation avant la diffusion publique, ce qui laisse la possibilité de prendre leurs commentaires en compte avant de diffuser plus largement les documents.

L'ensemble de ces procédures permet à toutes les membres de prendre part en amont aux orientations du MAQ, même si elles ne peuvent pas être présentes aux assemblées. Le résultat le plus tangible de cette politique est que les discussions en assemblée sur ces sujets sont plus courtes. Les administratrices sont mieux préparées pour répondre aux questions et les documents présentés à ce moment-là ne sont que très rarement modifiés.

2. Assemblée générale annuelle, 14 septembre 2020, en webinaire

#vie-associative #vie-démocratique #autonomie

Chaque année, l'assemblée générale annuelle est un moment privilégié pour faire le bilan des travaux du MAQ et échanger sur les priorités futures. C'est aussi un des moyens utilisés par le conseil d'administration pour consulter ses membres sur différents sujets et contribuer à la cohésion de l'organisme. Le conseil d'administration et les différents comités présentent leur rapport d'activités, l'avancée des projets et les priorités pour l'exercice qui vient de commencer. Toutes les personnes présentes peuvent poser des questions et échanger sur différents sujets en lien avec la mission du MAQ. Régulièrement, l'assemblée demande au conseil d'administration de se pencher sur un sujet particulier et de présenter des résultats à l'assemblée générale suivante.

En temps normal, l'assemblée générale est l'une des rares occasions pour les membres du MAQ de se réunir en personne. Afin de ne pas pénaliser les membres qui ne peuvent pas se déplacer, en particulier celles de régions éloignées, la participation est habituellement hybride, en personne et en webinaire. Pour des raisons hors de son contrôle, le MAQ a tenu sa première assemblée générale entièrement en webinaire.

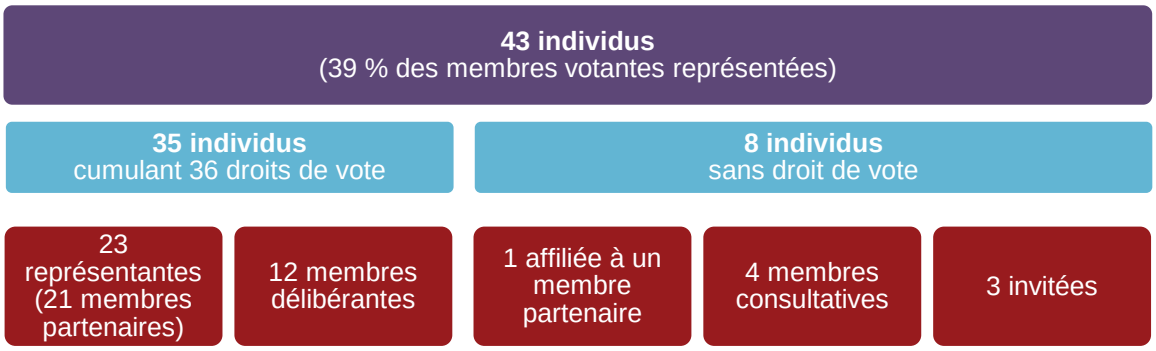

Défi *Alors que le MAQ est rompu depuis des années aux réunions virtuelles, cette assemblée n'a pas apporté la même satisfaction que lors des années précédentes. La participation en personne est une composante importante dans le dynamisme des échanges, en particulier pour un tel nombre de participantes. La capacité de concentration est aussi moins grande à distance et chaque pause est un risque de perdre du monde. Limiter l'assemblée à deux heures a également contribué à limiter l'efficacité des périodes d'échanges.*

3. Séance d'information à mi-exercice

#vie-associative #esprit-de-collaboration #bienveillance

La mission du MAQ est très large et ses activités essentielles sont sous forme de projets et non d'évènements récurrents. Le MAQ est en pleine croissance et il est très réactif. De fait, les activités en cours vont souvent bien au-delà de ce qui a été présenté à l'assemblée générale. Une séance d'information informelle entre deux assemblées permet de garder le contact avec les membres, de les tenir informées et d'intégrer les nouvelles. Cela permet de renforcer le sentiment d'appartenance et l'engagement des membres, mais aussi de s'assurer que les activités en cours ont leur assentiment.

Afin de favoriser la participation autant des représentantes des membres partenaires (plus disponibles durant les heures de bureau) que des membres individuelles (plus disponibles les soirs et fins de semaine), deux rencontres d'une heure ont été programmées : un jeudi après-midi et un dimanche matin. La présentation du dimanche matin a été annulée, car une seule membre était inscrite.

Cette activité a réuni dix membres, dont de nombreuses nouvelles au MAQ, et cinq autres personnes. Les participantes ont trouvé la rencontre utile et intéressante. Ce type de session d'information à mi-exercice devrait donc se poursuivre.

C. Consolidation de l'organisme

Défi *Grâce à l'engagement de ses membres et à l'augmentation de son financement de base, le MAQ est en pleine expansion, tant par le nombre de ses membres que par ses activités et son rayonnement. Cette forte croissance est adéquatement gérée grâce aux bases solides mises en place dès la création du MAQ. Toutefois, cela demande certains ajustements dans le fonctionnement de l'organisme afin qu'il reste collé à ses valeurs, tout en visant un rayonnement toujours plus grand.*

1. Renforcement de la permanence

#féminisme #bienveillance #approche-globale

Rehaussement de la rémunération

À l'annonce d'un rehaussement significatif de son financement de base à la mission (+60 %), le conseil d'administration a saisi l'occasion d'augmenter les salaires des coordonnatrices au-delà du taux prévu dans la politique des conditions de travail afin de s'aligner sur le salaire

moyen au Québec pour les personnes non syndiquées. En effet, ces travailleuses ont un niveau élevé d'études, d'expérience et de compétence. Le taux pour la direction (qui demande plus de responsabilités et de disponibilités) et celui pour les agentes (qui ne sont pas responsables d'un comité) ont été ajustés en conséquence. Bien que seule la directrice était visée par une augmentation selon la politique des conditions de travail, les autres travailleuses ont vu leur rémunération indexée rétroactivement au 1er janvier 2021.

Stabilisation des postes

La fluctuation importante du financement au cours de l'hiver a mené à la création de plusieurs postes temporaires de dix semaines et à l'augmentation des heures pour les travailleuses déjà en poste pour la même période.

La plupart des postes ont été prolongés puis stabilisés pour toute la durée de l'exercice 2021-2022. Tous les postes réguliers (avec un nombre défini d'heures par semaine) sont salariés. Les heures consacrées à des projets bénéficiant d'un financement particulier sont intégrées dans la semaine normale de travail. Les chargées de projet dont la charge de travail fluctue sur une durée limitée sont encore travailleuses autonomes.

Pour l'exercice 2021-2022, les postes salariés prévus sont :

- Directrice générale : 30 heures par semaine
- Coordonnatrice des communications : 20 heures par semaine
- Coordonnatrice de la vie associative : 20 heures par semaine
- Coordonnatrice de l'application du Code : 30 heures par semaine
- Agente de l'application du Code : 15 heures par semaine

Bonification des conditions de travail

Le conseil d'administration a souhaité atteindre le salaire moyen pour les coordonnatrices avant de voir à d'autres avantages. Toutefois, deux points ont été améliorés :

- plus de souplesse dans la gestion des congés mobiles avec la possibilité de transformer le solde en vacances ;
- ajout de quatre jours chômés et payés entre Noël et le Nouvel An.

Défi *En prévision du financement dans le cadre du Plan d'action pour la santé et le bien-être des femmes,* ***le MAQ a recruté et intégré trois nouvelles travailleuses en sept jours !*** *C'est aussi ça, la réalité des organismes communautaires : être capable de s'adapter en un tour de main, en réaction à l'actualité, à des besoins inattendus ou à des annonces gouvernementales.*

Bien que l'équipe en place ait relevé le défi haut la main et que la réputation du MAQ ait attiré des candidates exceptionnelles, les conditions d'intégration, de formation et d'accompagnement étaient loin d'être optimales et ont été épuisantes pour toutes.

2. Gestion documentaire

#vie-démocratique #esprit-de-collaboration

Règlements généraux

Lors de l'assemblée générale de septembre 2020, les modifications à deux articles ont été ratifiées. Le conseil d'administration n'a procédé à aucune autre modification durant l'exercice.

Gestion des documents actifs

Avec l'expansion de l'équipe de travail, le MAQ a mis en place Google Drive partagé qui supprime la notion de « propriétaire du document » (donc qui permet de supprimer un document sans l'accord de celle qui l'a créé) tout en permettant un meilleur contrôle des dossiers confidentiels.

3. Gestion des membres et des bénévoles

#contribution-de-la-communauté #bienveillance #vie-associative #vie-démocratique

Recrutement de candidates administratrices

Lors d'une assemblée générale, les candidatures spontanées, c'est-à-dire de personnes qui n'avaient pas songé à se présenter avant l'assemblée, sont fréquentes et résultent le plus souvent du dynamisme des administratrices présentes.

Lorsque le conseil d'administration a décidé de maintenir la date de l'assemblée générale malgré l'état d'urgence sanitaire, la crainte de ne pas avoir suffisamment de candidates pour pourvoir les postes vacants s'est fait sentir. Pour y remédier, le MAQ a produit une vidéo de témoignages d'administratrices en poste qui a été envoyée aux membres avec la convocation et diffusée sur les réseaux sociaux. Tous les postes ont été pourvus lors de cette élection.

Prix Micheline Beaudry

Depuis 2016, le prix Micheline Beaudry est accordé par le conseil d'administration à une bénévole qui s'est démarquée dans la dernière année ou depuis le début de son engagement. Ce prix s'accompagne d'une attestation de reconnaissance de l'engagement bénévole, délivrée par le gouvernement du Québec et signée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Il est dévoilé et remis au cours de l'assemblée générale annuelle.

En 2020, le conseil d'administration a jugé que la remise du prix lors d'une assemblée en webinaire ne rendait pas justice à la contribution exceptionnelle de la bénévole récompensée. La remise de ce prix a donc été reportée en 2021.

4. Gestion financière

#autonomie #contribution-de-la-communauté

Des détails supplémentaires sur les financements obtenus sont donnés au chapitre du rapport financier.

Financement de base à la mission

La demande de financement auprès du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), d'un montant de 398 838 $, a été déposée pour l'exercice 2021-2022. Cette somme, en complément des cotisations, correspond aux besoins réels actuels du MAQ pour rémunérer adéquatement une équipe de travailleuses équivalente à cinq temps pleins, pour occuper des locaux, pour assumer les frais liés à la vie associative, pour financer les activités de base et pour la recherche de financement pour les projets. Ce montant est légèrement supérieur à celui du seuil plancher pour les regroupements qui est revendiqué par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles en santé et services sociaux, dont le MAQ est membre.

Défi *Malgré un rehaussement significatif par le ministère de la Santé et des Services sociaux du montant minimal – toutes catégories confondues – le montant du PSOC attribué au MAQ couvre seulement 25 % de ses besoins pour le financement de base à sa mission. Ce financement est primordial pour l'organisation de la permanence, puisque c'est le seul qui est récurrent.*

Contributions de la communauté

La communauté est sollicitée de plusieurs façons pour participer financièrement aux travaux du MAQ. Sans compter les financements de projets, ces contributions ont totalisé près de 5 % des revenus de base du MAQ pour l'exercice.

- Cotisation des membres
- Appel aux dons
- Billets pour les *MAQ'conférences*

Défi *Ici encore, la polarisation autour de l'allaitement, la confusion entre l'importance de respecter les décisions personnelles et les responsabilités collectives, ainsi que la croyance que l'allaitement est un confort et non une nécessité, font que les levées sont peu populaires. Les donatrices sont toutes des membres individuelles qui ajoutent un montant à leur cotisation.*

Au cours de l'exercice, le MAQ s'est doté d'une politique afin de protéger l'organisme et de limiter les conflits d'intérêts lors de dons et de commandites.

Financements de soutien

- Le MAQ a déposé une demande de financement dans le cadre du volet **Appui à l'interprétation et à la traduction (Patrimoine canadien)** pour la traduction de sa *Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement*, à hauteur de 50 % du cout, soit 1 000 $, sans réponse au 30 juin 2021.

- Le MAQ a demandé et obtenu une subvention salariale de **Services Québec** pour l'embauche d'une de ses salariées, dans le cadre du volet expérience de travail.

Dofi *Jusqu'alors, le MAQ n'y était pas admissible, car il ne peut pas encadrer de travailleuses dans des bureaux. Cependant, la généralisation du télétravail durant la pandémie a mené à un assouplissement des conditions de cette subvention.*

Financements de projets

- Le MAQ a soumis deux projets à la **Direction générale de santé publique – ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)**. Les deux ont été financés en totalité, ce qui démontre l'importance accordée à l'allaitement par la santé publique du Québec.
- Le MAQ n'a été avisé qu'en janvier de la possibilité exceptionnelle de demander des fonds en allaitement pour le budget se terminant au 31 mars 2021 dans le cadre de la mise en œuvre du troisième volet du **Plan d'action en santé et bien-être des femmes (PASBF) – MSSS**. Le MAQ n'offrant pas de services directs à la population, il a inclus dans sa demande des fonds pour permettre un rehaussement des services en allaitement par les ressources communautaires. Les deux projets ont été financés en totalité.

- Le MAQ a répondu à l'appel du ministère de la Famille (MFa) dans le cadre du **Programme de soutien financer en matière de conciliation famille-travail-études destiné aux milieux de travail, volet Soutien aux initiatives particulières – MFa**, pour la création d'une *Trousse pour des milieux de travail favorables à l'allaitement*. Malheureusement, le projet du MAQ n'a pas été retenu. Aucun des projets financés ne semble avoir de lien avec la poursuite de l'allaitement.

Dofi *Puisque l'allaitement est recommandé jusqu'à deux ans ou plus, des aménagements doivent être faits pour faciliter sa poursuite après la reprise du travail ou des études. Bien qu'il existe au Québec diverses initiatives pour l'amélioration de la conciliation famille-travail-études, l'allaitement est totalement absent du discours. Les normes du travail ne contiennent aucune disposition pour soutenir les femmes allaitantes. Pourtant, certaines dispositions, faciles à mettre en place, seraient rentables autant pour les employeurs que pour l'État.*

- Le MAQ a sollicité un financement dans le cadre du programme « phase dialogue » de la **Fondation Lucie et André Chagnon** pour son projet de plaidoyer pour le Code. Le MAQ a su démontrer sa volonté d'inclure toutes les familles dans les environnements favorables à l'allaitement. Il a également démontré que son objectif est de réduire la pression sur les épaules des femmes tout en respectant leurs décisions et que la polarisation actuelle autour de l'allaitement n'a pas lieu d'être, surtout lorsqu'on travaille sur les environnements. Le MAQ a obtenu un premier financement de 100 000 $ pour la période de juillet 2021 à juin 2022. Il servira à monter un plan stratégique de plaidoyer pour protéger les familles face aux tactiques marketing dans le domaine de l'alimentation des tout-petits.

Financements à même la marge discrétionnaire des ministres

Ces financements sont importants pour le démarrage ou la poursuite de certains projets. Les demandes servent également à porter l'attention des ministres sur le MAQ et les besoins criants en matière d'environnements favorables à l'allaitement.

Le MAQ a demandé un financement d'appoint à deux ministres :

- Dr Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux : accordé en totalité (3 278 $)
- Mathieu Lacombe, ministre de la Famille : accordé partiellement (1 350 $ reçu sur 3 002 $ demandés)

Assurances

Par l'entremise du Centre québécois de services aux associations, le MAQ souscrit à une assurance responsabilité civile des administratrices et des dirigeantes ainsi qu'à une assurance responsabilité civile générale et une assurance sur ses biens.

Fonds en fiducie

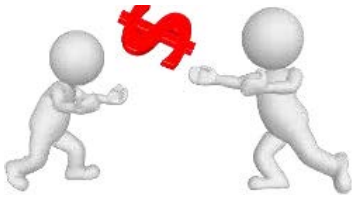

Pour l'organisation du Défi allaitement 2020, plusieurs organismes communautaires ont apporté une contribution financière. Ce fonds ainsi constitué était géré par Soutien Lactéa, un des organismes participants. D'un commun accord, le solde du fonds a été conservé pour le Défi allaitement 2021. Au cours du printemps, la gestion de ce fonds a été transférée au MAQ. Toutefois, ni les dépenses ni les recettes n'ont été comptabilisées dans les résultats de l'organisme.

5. Réflexion stratégique

#contribution-de-la-communauté #vie-associative #vie-démocratique #approche-globale #esprit-de-collaboration

Contexte

Durant des années, la majorité des activités ont été menées par les comités du MAQ. Le conseil d'administration en assurait la cohérence et s'acquittait des obligations et de la consolidation de l'organisme. Ce faisant, le choix des activités relevait principalement des membres des comités. Le seul fil conducteur entre les différents projets réalisés à ce jour est la mission du MAQ : tous servent à rendre les environnements favorables à l'allaitement, mais ils ne s'inscrivaient pas dans une vision stratégique.

Pour assurer une meilleure cohérence dans ses actions, le MAQ a retenu en 2019 les services du Centre de formation populaire (CFP) pour l'accompagner dans une réflexion stratégique. Un comité de suivi a été créé afin d'épauler la conseillère du CFP et la directrice générale dans cet exercice. La journée de réflexion stratégique, activité phare de cet exercice de réflexion, devait initialement se dérouler en avril 2020, mais elle a été reportée à cause de l'état d'urgence sanitaire.

Objectifs spécifiques

Par cette réflexion stratégique, le MAQ cherchait des balises claires pour une plus grande synergie entre les différents projets qu'il mène. L'objectif était aussi de mettre à jour les stratégies privilégiées adoptées en 2012, afin d'avoir un énoncé clair et inspirant pour mieux présenter le MAQ.

Objectifs des actions menées au cours de l'exercice :

- Tenir une journée de réflexion avec les membres ;
- Déterminer de nouveaux axes stratégiques pour les trois ou cinq exercices suivants ;
- Dégager les thématiques qui semblent prioritaires ;
- Poser les bases pour la rédaction d'un énoncé de vision.

Avancées

Finalement, une série de trois ateliers d'une demi-journée ont été tenus en avril et en mai 2021. Bien que la participation à ce genre d'exercice soit généralement limitée aux travailleuses et aux administratrices, le conseil d'administration a tenu à maintenir la consultation des membres pour tout ce qui touche aux orientations de l'organisme. Toutes les membres intéressées et disponibles ont été conviées, en plus des administratrices et des travailleuses : chaque atelier a réuni de 15 à 20 participantes.

Défi *Entre le début et la fin de la réflexion, le financement de base du MAQ a presque triplé, le nombre de membres a augmenté de près de 60 % et l'équipe est passée d'une travailleuse permanente à cinq. De nombreuses personnes ont contribué aux réflexions avec une connaissance très récente – et parfois partielle – des activités du MAQ et de son historique. Le conseil d'administration est toutefois entièrement satisfait des résultats qui sont en adéquation avec la réalité de l'organisme.*

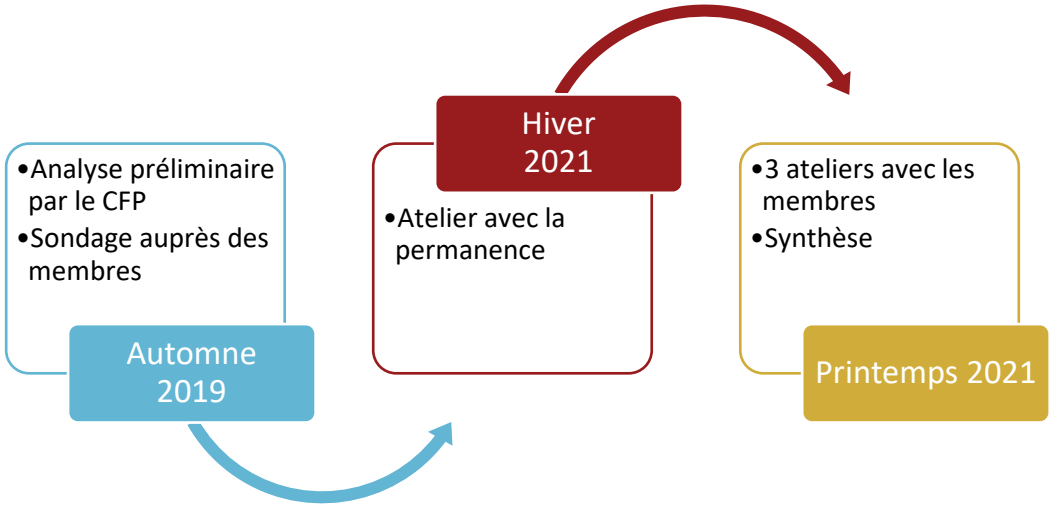

Résultats

Le comité de suivi s'est penché sur les résultats et a proposé trois axes stratégiques qui ont été validés par le conseil d'administration. Ils seront soumis au vote des membres lors de l'assemblée générale de septembre 2021.

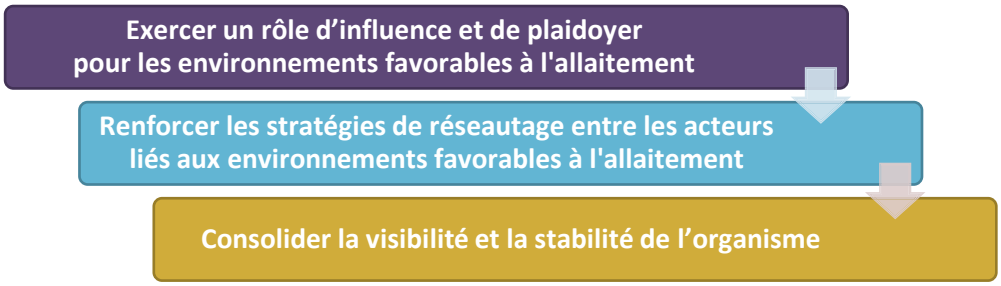

D. Positionnement du MAQ comme centre d'expertise

Parmi les valeurs du MAQ figure la rigueur. Cette rigueur, appliquée à toutes les réalisations du MAQ, a permis de bâtir une solide réputation au Québec, mais également dans le reste du Canada et en France. De plus, au niveau canadien, mais aussi probablement au niveau mondial, le MAQ est le seul organisme en allaitement à se concentrer uniquement sur les environnements favorables.

1. Site Web

#engagement-dans-la-communauté *#contribution-de-la-communauté* *#transformation-sociale*

La première vitrine du MAQ est sans conteste son site Web. En plus des informations sur l'organisme, on y retrouve de nombreuses données sur les environnements favorables à l'allaitement, notamment sur la législation autour de l'allaitement dans l'espace public ou sur l'Initiative des amis des bébés.

En raison de la vocation provinciale du MAQ, ce site permet de répertorier par région les ressources communautaires en allaitement (RCA) et les différentes Routes du lait (ces listes ne sont pas limitées aux membres partenaires du MAQ). Ce sont les seules listes du genre qui existent au Québec. À l'hiver 2021, dans le cadre de divers projets, le MAQ a pu ajouter de nouvelles ressources à cette liste.

Le site est alimenté régulièrement de nouvelles, toutes en français :

- articles originaux rédigés par le MAQ ;
- synthèses ou traductions d'articles scientifiques (méta-analyses ou revues de littérature) ;
- résumés d'articles publiés par d'autres acteurs en environnements favorables à l'allaitement.

27 articles publiés

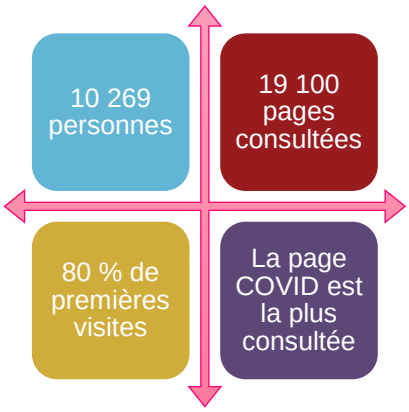

Le MAQ a également développé le réflexe d'inclure l'enregistrement de certains de ses webinaires afin d'augmenter leur visibilité et de contribuer au rayonnement des conseils en matière d'environnements favorables en allaitement qui y sont formulés.

Le site Web du MAQ s'est agrandi au cours de l'exercice : de nouvelles pages y ont été greffées. Dans la foulée de la pandémie, une page COVID destinée aux personnes allaitantes a été ajoutée. On y retrouve notamment des liens vers des mesures et des données du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Quatre pages visant à présenter le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé ont aussi été ajoutées.

2. Bibliothèque virtuelle

#engagement-dans-la-communauté *#contribution-de-la-communauté* *#transformation-sociale*

La bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement est active depuis 2015. Elle présente divers outils accessibles gratuitement : guides, affiches, résumés de livres, sites Web, etc.

Bien que la plupart des ajouts sont à l'initiative du MAQ, l'ensemble de la communauté peut proposer des outils. Ces outils sont alors validés avant leur publication. Le MAQ veille à ce que les outils soient à jour sur une base bisannuelle (pertinence, dernière version, liens, etc.).

Enfin, étant donné que la bibliothèque virtuelle demeure encore sous l'ancienne URL (allaiterauquebec.org) et que le projet de la déménager vers le nouveau domaine (mouvementallaitement.org) demeure toujours d'intérêt, des démarches ont été faites pour embaucher une spécialiste pour assurer cette transition. Bien que la plateforme utilisée soit largement répandue dans le monde pour la gestion des bibliothèques, peu de techniciennes ont répondu à l'appel.

Dofi *La bibliothèque virtuelle du MAQ est un média unique au monde pour le partage d'outils sur les environnements favorables à l'allaitement. De nombreux outils sont en attente d'y être insérés, mais les moyens financiers actuels du MAQ ne permettent pas d'y consacrer les heures nécessaires.*

3. Prise de position

#engagement-dans-la-communauté #autonomie
#transformation-sociale #approche-globale

Interprétation du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel *et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code)*

Le mandat du comité Code a été élargi en 2020 pour devenir un comité d'expertes. En tenant compte du contexte québécois, le comité se prononce sur des questions précises qui lui sont adressées par des membres, des comités du MAQ ou par des personnes externes. Voici quelques exemples de questions sur lesquelles le comité s'est prononcé cette année :

- Y a-t-il un manquement au Code lorsqu'un organisme communautaire présente l'alimentation aux préparations commerciales pour nourrissons et au biberon lors de rencontres prénatales en groupe ?
- Les photos d'activités de groupe dans un centre de ressources périnatales, sur lesquelles on voit des tout-petits avec un biberon ou une suce, peuvent-elles être utilisées en guise de publicité pour annoncer les évènements offerts par l'organisme ?

Certaines décisions peuvent être entérinées par le conseil d'administration.

Politique pour l'acceptation de dons et commandites et pour l'établissement de partenariats

Afin d'afficher clairement sa volonté de se conformer au Code, le conseil d'administration a adopté une politique pour l'acceptation des dons et commandites et pour l'établissement de partenariats sur le modèle proposé par le comité Code. Celui-ci encourage tous les organismes communautaires à se doter d'une telle politique ou à ajouter des clauses liées au Code dans leur politique existante.

Défi *Accepter un don ou une commandite de la part d'une compagnie n'est pas anodin. Lorsqu'un organisme communautaire distribue un produit, il lui donne non seulement de la visibilité, mais il lui accorde aussi sa crédibilité. C'est une forme de promotion qui affecte l'intégrité de l'organisme. Les compagnies de préparations commerciales pour nourrissons l'ont bien compris et ont su utiliser la pandémie à leurs fins.*

Appellation « ressource communautaire en allaitement »

Cette appellation pour désigner les groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement a été repérée pour la première fois en 2019 dans un document de travail du ministère de la Santé et des Services sociaux transmis au MAQ pour commentaires.

Grâce au comité ressources communautaires en allaitement du MAQ, les organismes concernés ont pu eux-mêmes se définir. La définition a été présentée à l'équipe allaitement de la Direction générale de santé publique et a servi de balise pour les programmes et les projets visant ces organismes.

4. Coopération avec les ministères

#engagement-dans-la-communauté *#esprit-de-collaboration*

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Des contacts réguliers par courriel, téléphone et visioconférence sont maintenus avec Nathalie Lévesque, répondante ministérielle en allaitement, Service de développement, d'adaptation et d'intégration sociale, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ces contacts permettent d'échanger sur certains dossiers, de renforcer la visibilité du MAQ auprès du MSSS et d'établir des liens avec d'autres partenaires en santé publique. À l'occasion, des contacts ont eu lieu avec d'autres membres de l'équipe allaitement du MSSS ou d'autres départements.

- Le MAQ a mis son expertise sur les environnements favorables à l'allaitement au service du MSSS en contribuant à la conceptualisation et à la réalisation graphique de l'illustration centrale de son document sur l'optimisation des services en allaitement destiné aux gestionnaires.
- En plein congé des fêtes de fin d'année, au tout début de la fermeture des commerces non essentiels, le MSSS a demandé au MAQ de participer à la diffusion d'information pour aviser commerçants et familles que les articles nécessaires à l'allaitement sont des articles essentiels. En quelques jours, les publications du MAQ ont touché plus de 40 000 personnes.
- Le MSSS et le MAQ ont collaboré pour l'organisation d'un tour d'horizon et d'une table ronde sur le rehaussement des compétences en allaitement.
- La nouvelle formation nationale en allaitement offerte en ligne par le MSSS est sur une plateforme de formation continue. De ce fait, elle n'est pas accessible aux étudiantes. Le MAQ a entamé des discussions avec le MSSS pour offrir cette formation sur son site.
- Le MAQ informé le MSSS que des femmes s'étaient fait dire de jeter leur lait durant sept à dix jours suivant la vaccination contre la COVID-19. Le MSSS avait été très rapide pour prendre position sur le fait que les avantages de l'allaitement l'emportaient sur les risques liés au vaccin et il était donc clair que ce problème relevait d'un manque d'information. Cet exemple montre l'importance et l'efficacité de la coopération entre le gouvernement et les organismes communautaires, pour le bien des femmes et des familles québécoises.

- Dans le cadre du deuxième volet (2022-2025) de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS), l'équipe allaitement du MSSS a déposé une demande de financement. Le MAQ a étroitement collaboré avec le MSSS pour la rédaction et le budget de la demande et en est le partenaire principal. La part du MAQ est d'environ 525 000 $ sur trois ans, incluant 300 000 $ à redistribuer pour des projets et 75 000 $ par année pour les frais directs du MAQ. Dans cette demande, le ministère de l'Enseignement supérieur est également partenaire, étant donné son grand intérêt pour la conciliation famille-études.

Ministère de la Famille

Le MAQ a tenté à plusieurs reprises d'entrer en contact avec des personnes du ministère de la Famille, sans réussir à passer la barrière de la réception générale. Il n'a reçu aucune réponse ni à ses courriels ni à ses messages téléphoniques.

Dofi *Les environnements favorables à l'allaitement devraient être au cœur des décisions du ministère de la Famille pour tout ce qui touche les 0-5 ans. D'ailleurs, l'allaitement a pris une belle place dans son cadre de référence pour les services de garde. Le MAQ ne s'explique pas le manque d'intérêt de ce ministère, en particulier pour le volet conciliation famille-travail-études.*

Secrétariat à la condition féminine

Grâce à son rapport *Protéger l'allaitement durant un état d'urgence sanitaire – Analyse des besoins et recommandations suite au confinement de mars à aout dû à la pandémie de COVID-19*, le MAQ a créé des liens avec la conseillère en égalité responsable du dossier Santé des femmes pour le Secrétariat à la condition féminine. Tout comme la condition féminine, les environnements favorables à l'allaitement concernent tous les ministères.

5. Affiliations à des regroupements pertinents

#engagement-dans-la-communauté #transformation-sociale #approche-globale #esprit-de-collaboration

L'allaitement concerne tous les milieux qui peuvent être fréquentés par des femmes allaitantes. L'affiliation à des regroupements permet à la fois de montrer son soutien à des organismes dont la mission facilite celle du MAQ, mais aussi de faire reconnaitre l'importance des environnements favorables à l'allaitement et la responsabilité collective qui en découle.

World Association for Breastfeeding Action (WABA)

WABA est un réseau mondial de personnes et d'organisations intéressées par la protection, le soutien et la promotion de l'allaitement maternel, que ce soit au niveau international, régional, national ou local.

Le MAQ était membre « endosseur/participant » de WABA depuis 2011. À l'occasion de sa restructuration en 2020, le MAQ est devenu membre « Organisational Affiliate » (organisation affiliée) ce qui lui permet, entre autres, de participer aux nominations régionales du comité directeur.

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

Lieu de mobilisation, de concertation et de réflexion, la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (la Table) développe des analyses critiques portant sur différents aspects entourant le système de santé et de services sociaux en général, de même que sur toute politique pouvant avoir un impact sur la santé et le bien-être de la population. Le MAQ est membre de la Table depuis 2018 et y est représenté par Raphaëlle Petitjean, directrice générale.

Association pour la santé publique du Québec

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) soutient le développement social et économique par la promotion d'une conception durable de la santé et du bien-être. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à l'ensemble de la population, s'assure aussi de la garder en santé par la prévention. Le MAQ est membre de l'ASPQ depuis 2018, par l'intermédiaire de Raphaëlle Petitjean, directrice générale.

Au cours de l'exercice, le MAQ a été un de leurs partenaires pour la création de vidéos à l'attention de parents de familles en situation de vulnérabilité.

Regroupement pour la valorisation de la paternité

Fondé en 1997, le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP) regroupe près de 250 organismes et individus issus des 17 régions du Québec. Sa mission est de valoriser le rôle des pères et de promouvoir leur importance dans la famille et dans la société pour le développement et le bien-être des enfants, et ce, dans une perspective d'égalité entre les parents. Puisque les parents non allaitants ont une grande influence sur la poursuite de l'allaitement et que la grande majorité d'entre eux se définissent comme pères, le MAQ est membre du RVP depuis février 2018. Depuis juin 2021, il y est représenté par Karina Sanchez, coordonnatrice des communications.

Centre québécois de services aux associations

Le Centre québécois de services aux associations est un organisme sans but lucratif et non gouvernemental dont la mission est d'offrir une gamme de solutions et de services destinés à faciliter la réalisation des activités des associations. Le MAQ en est membre depuis l'automne 2017 afin de bénéficier de leurs services et formations.

Coalition ÉduSex

En attendant une plus grande collaboration entre le gouvernement et les organismes communautaires pour analyser les contenus obligatoires en éducation à la sexualité, les membres de la Coalition ÉduSex s'unissent pour demander la mise en place de mesures qui garantissent le droit à une éducation à la sexualité de qualité aux jeunes Québécoises.

Une éducation adéquate à la sexualité entre dans la dimension socioculturelle des environnements favorables à l'allaitement, en favorisant une saine image corporelle, en contrant l'hypersexualisation des seins et en prévenant les agressions à caractères sexuels,

dont les conséquences psychologiques peuvent nuire à la mise en place de l'allaitement. Le MAQ est devenu membre de la Coalition ÉduSex en 2019 et a confirmé son engagement en 2020, à l'occasion de sa restructuration. Le MAQ ne prend toutefois pas une part active dans ses travaux ; son engagement se limite donc à un appui global.

Regroupement Naissances Respectées

Le Regroupement Naissances Respectées (RNR) est un organisme féministe provincial d'action communautaire autonome qui agit comme force de changement social pour l'humanisation de la période périnatale. Sa présence sur de nombreux comités permet de faire reconnaitre les droits, le pouvoir et l'engagement des femmes dans tous les aspects de leur expérience périnatale.

Le RNR, dans le cadre du volet allaitement de ses activités, est un des groupes fondateurs du MAQ et en est membre depuis sa création. À son tour, le MAQ en est devenu membre en 2020, car l'allaitement ne peut être dissocié de la périnatalité. L'accouchement respecté offre un environnement favorable à l'allaitement.

Ligue des droits et liberté

La Ligue des droits et libertés (LDL) est un organisme qui vise à faire connaitre, à défendre et à promouvoir l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits reconnus dans la Charte internationale des droits de l'Homme.

Dans sa position féministe, le MAQ affirme que l'allaitement ne devrait jamais nuire à qui que ce soit en matière d'isolement ou être une barrière à une pleine participation sociétale. De plus, les membres reconnaissent le droit d'allaiter, inclus dans la déclaration de principes du MAQ. Le MAQ est devenu membre de la LDL en juin 2021.

Démarches en cours

Le MAQ a présenté une demande pour intégrer le **Collectif petite-enfance**. Ce collectif étant en restructuration, l'ajout d'un nouveau membre n'est pas possible pour le moment. Toutefois, le collectif et le MAQ ont l'intention de multiplier les collaborations sans attendre.

6. Concertation en allaitement et en périnatalité

#engagement-dans-la-communauté #esprit-de-collaboration #approche-globale

Comités régionaux en allaitement maternel

Étant donné qu'il n'existe plus de table provinciale de concertation autour de la périnatalité depuis 2004 ni de comité provincial depuis 2006, le MAQ souhaite participer aux comités régionaux en allaitement, puisque la concertation en allaitement est un des volets de sa mission. Elle permet de mieux comprendre les réalités terrain, tant au niveau des organismes communautaires que des établissements de santé, en plus de sensibiliser les autres participantes à l'importance des environnements favorables à l'allaitement. Non seulement peu de comités régionaux ont été remis en fonction depuis la dissolution des Centres de santé et de services sociaux en 2015, mais les rencontres ont été suspendues jusqu'au printemps 2021.

Certaines des représentantes du MAQ siègent déjà au comité régional pour leur organisme. Cela ne s'ajoute donc pas à leur charge de travail. Y représenter officiellement le MAQ leur permet d'y annoncer les nouvelles concernant le MAQ et de faire suivre au MAQ les documents qui y sont partagés. Les comités qui acceptent le MAQ parmi leurs membres montrent ainsi l'intérêt qu'ils portent à la mission de l'organisme.

- Comité régional en allaitement maternel de Montréal (CRAM)
  - Membre depuis l'automne 2017
  - Représentante : Karina Sanchez, coordonnatrice des communications (en remplacement de Raphaëlle Petitjean)
- Comité régional en allaitement maternel de la Capitale-Nationale (CRACN)
  - Membre depuis l'automne 2018
  - Représentante : Isabelle Poulin, également représentante de Chantelait
- Comité régional en allaitement maternel du Saguenay–Lac-Saint-Jean
  - Membre depuis l'automne 2019
  - Représentante : Karine Bélanger, également représentante de Triolait (en remplacement d'Alexandra Maltais)
- Table de concertation en allaitement des Laurentides
  - Membre depuis l'automne 2019
  - Représentante : Raphaëlle Petitjean, directrice générale
- Comité régional en allaitement maternel de Laval
  - Démarches suspendues à cause de l'urgence sanitaire

Défi *Le manque de concertation nationale et locale (dans la majorité des régions du Québec) est régulièrement dénoncé, tant par les ressources communautaires que par des répondantes régionales en allaitement. Pour soutenir adéquatement les femmes qui allaitent, les actions doivent être arrimées entre elles et harmonisées au niveau local et au niveau provincial.*

INFACT Canada

INFACT Canada est un organisme national non gouvernemental qui fait la promotion de la santé maternelle et infantile en protégeant l'allaitement maternel et en encourageant une meilleure nutrition pour la mère et l'enfant. Suzanne Dionne, administratrice, assure le lien entre cet organisme canadien de référence et le MAQ.

Autres organismes communautaires

Le MAQ communique au besoin avec d'autres organismes communautaires ou participe à des évènements organisés par des organismes tiers :

- Réseau des Centres de ressources périnatales : contacts réguliers
- Préma-Québec : contacts occasionnels
- Coalition des familles LGBTQ+ : échanges sur le fonctionnement du MAQ et la gestion des membres
- Observatoire de l'ACA (action communautaire autonome) : participation à une table ronde

7. Appuis du MAQ

Sur décision du conseil d'administration, le MAQ appuie diverses initiatives ou actions qui peuvent contribuer à des environnements favorables à l'allaitement. Ces appuis prennent généralement la forme de signature de lettres ou de pétitions. Lorsque c'est pertinent, les appels à la mobilisation sont partagés sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre du MAQ.

Regroupement pour un Québec en santé

Depuis 2017, le MAQ appuie le Regroupement pour un Québec en santé, qui vise l'implantation d'environnements favorables à un mode de vie sain. Cet appui est publié sur leur site.

8. Rapport COVID

Contexte

La pandémie liée à la COVID-19 a montré la fragilité des acquis en matière d'environnements favorables à l'allaitement et de condition féminine. En effet, certaines mesures prises en réponse à la pandémie ont été une barrière à l'amorce ou à la poursuite de l'allaitement alors que d'autres ont pénalisé davantage les femmes allaitantes par rapport au reste de la population. La protection de l'allaitement est pourtant vitale en situation d'urgence sanitaire, puisque le lait maternel permet de prévenir certaines maladies ou d'en réduire les symptômes, limitant ainsi le nombre et la durée des hospitalisations.

Objectifs spécifiques

Face à la gravité sans précédent de la crise sanitaire, le MAQ a amorcé une réflexion à l'interne dans le but de protéger l'allaitement en cas d'une nouvelle situation d'urgence sanitaire, permettant ainsi à un plus grand nombre de tout-petits de bénéficier des effets protecteurs de l'allaitement, et ce, sans mettre de pression sur leur mère.

Objectifs des actions menées au cours de l'exercice :

- Documenter les conséquences sur les services de soutien en allaitement du point de vue des femmes allaitantes, des intervenantes du réseau de la santé et des gestionnaires et bénévoles des ressources communautaires en allaitement ;
- Émettre des recommandations en cas de deuxième vague du COVID-19 ou de toute autre situation d'urgence sanitaire.

Financement

Ce projet a bénéficié d'un financement de 1 465 $ de la Direction générale de santé publique. Le fond a été entièrement utilisé au cours de l'exercice. Pour plus de détails sur les dépenses, voir le chapitre du rapport financier.

Avancées

Face à la gravité sans précédent de la crise sanitaire, le MAQ a amorcé une réflexion à l'interne dans le but de documenter les difficultés rencontrées par les familles, les ressources communautaires en allaitement et le personnel de la santé lors de la première vague de la pandémie. L'analyse de la situation a permis ensuite au MAQ d'émettre une série de recommandations à l'attention du gouvernement du Québec afin de soutenir une offre de service optimale en allaitement durant une situation de crise. Ce rapport a donc pour objectif de protéger l'allaitement en cas d'une nouvelle situation d'urgence sanitaire, permettant ainsi à un plus grand nombre de tout-petits de bénéficier des effets protecteurs de l'allaitement, et ce, sans mettre de pression sur leur mère.

En juillet 2020, alors que les mesures de restriction s'allégeaient après la première vague, une série de trois sondages maison ont été lancés, afin de recueillir les témoignages de différents points de vue :

- Les personnes qui allaitent ou allaitaient durant la première vague ;
- Les intervenantes et les gestionnaires des ressources communautaires en allaitement ;
- Le personnel du réseau public de la santé qui intervient auprès des femmes enceintes ou allaitantes ;

Ces sondages ont été diffusés sur les réseaux sociaux, par l'infolettre et par les membres du MAQ. Au total, 545 personnes ont répondu aux sondages.

L'analyse de ces données a permis de tracer un portrait des principales problématiques et de les illustrer par des témoignages des différents groupes ciblés. Une série de recommandations ont ensuite été formulées, principalement à l'attention du ministère de la Santé et des Services sociaux, et validées par des membres clés du MAQ, dont une répondante régionale en allaitement.

Enfin, le rapport *Protéger l'allaitement durant un état d'urgence sanitaire – Analyse des besoins et recommandations suite au confinement de mars à aout dû à la pandémie de COVID-19* a été publié en septembre 2020 et transmis aux ministères concernés.

E. Promotion de l'importance de rendre les environnements favorables à l'allaitement

1. Médias sociaux et infolettre

La page Facebook du MAQ est de loin le média le plus actif, autant par le nombre de publications que par le nombre d'abonnées. Ce serait cependant une erreur de s'y limiter, car chaque média a un public particulier. De fait, les publications sont parfois adaptées à chacune des plateformes et toutes ne sont pas toujours diffusées sur l'ensemble des réseaux du MAQ.

La politique de gestion de la page Facebook a été adoptée en 2014 et est applicable aux autres réseaux sociaux. Le conseil d'administration est régulièrement consulté avant la diffusion de nouvelles sur des sujets délicats pour lesquels le MAQ n'a pas encore pris de position officielle.

Facebook	Twitter	Instagram	LinkedIn	Infolettre
Depuis 2011	*Depuis 2015*	*Depuis 2018*	*Depuis 2020*	*Depuis 2018*
4 282 abonnées au 30 juin	**90 abonnées au 30 juin**	**596 abonnées au 30 juin**	**117 abonnées au 30 juin**	**1 991 abonnées au 30 juin**
+ 48 % en un an	+ 11 % en un an	+ 159 % en un an	+ 200 % en un an	+ 282 % en un an

En complémentarité avec les médias sociaux, le MAQ envoie une infolettre par mois qui présente les nouveaux articles publiés sur le site Web, les outils ajoutés dans la bibliothèque virtuelle et d'autres nouvelles du MAQ, de ses partenaires, ou en lien avec l'actualité. La liste de diffusion est également utilisée pour des envois plus ciblés, un communiqué de presse ou un appel à l'action par exemple. Ce type de courriel est plus facile à diffuser lorsqu'il ne contient qu'un seul sujet.

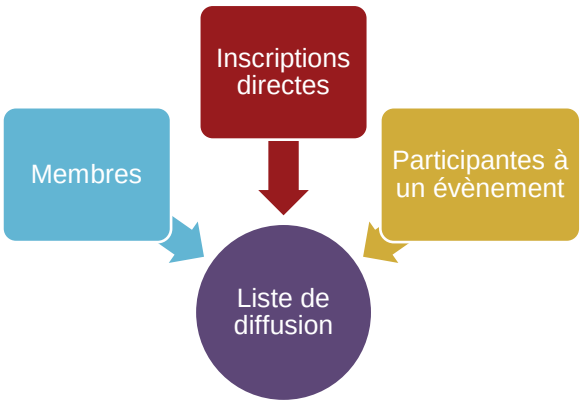

La tenue du Défi allaitement virtuel en octobre 2020 a permis de tripler la liste de contacts en un mois. De plus, le taux de désabonnement est resté inférieur à 1 %, avant de se stabiliser autour de 0,2 %.

Défi *Tout le monde se plaint de recevoir trop de courriels. Entre des courriels trop longs ou trop fréquents, il n'est pas facile de trouver le juste équilibre. Il faut aussi maintenir un haut niveau de qualité du contenu et une mise en page attrayante. Étant donné la petite équipe dont le MAQ dispose, soutenir une telle croissance de l'auditoire avec un si faible taux de désabonnement est une réussite dont il peut être fier.*

2. Collaboration au portrait de l'Observatoire des tout-petits

#engagement-dans-la-communauté *#esprit-de-collaboration* *#contribution-de-la-communauté*

L'Observatoire des tout-petits publie chaque année un portrait. Lorsque le thème s'y prête, le MAQ veille à collaborer à sa visibilité. En avril 2021, l'Observatoire a publié le Portrait des politiques publiques. À la lecture de ce portrait, le MAQ a constaté le manque d'actions mises en œuvre par le politique pour soutenir les femmes qui allaitent et ainsi leur permettre d'atteindre leurs objectifs personnels.

Les femmes allaitantes étant présentes dans toutes les sphères de la société, pourquoi les environnements favorables à l'allaitement ne sont-ils pas systématiquement pris en considération dans l'élaboration des politiques publiques, s'est questionné le MAQ. Un communiqué portant sur cette réflexion a alors été rédigé et l'Observatoire a proposé de contribuer à sa diffusion en utilisant son compte pour le mettre sur le fil de presse, qui est plus efficace que le système de distribution par courriels utilisé par le MAQ. Le MAQ a accordé des entrevues sur le sujet à trois émissions radio.

3. Communiqués de presse

#esprit-de-collaboration *#contribution-de-la-communauté*

Pour réduire les couts de diffusion, le MAQ souscrit à l'abonnement collectif à CISION offert par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (la Table) à ses membres. Cette plateforme permet d'envoyer des communiqués par courriel à des médias ou des journalistes filtrés selon différents critères (type de média, nom de journalistes, domaine d'intérêt, etc.). L'inconvénient par rapport à la diffusion via le Groupe CNW est que les communiqués ne restent pas archivés sur leur fil de presse. Les avantages principaux sont le cout et l'absence de limites pour le nombre de communiqués et pour leur longueur.

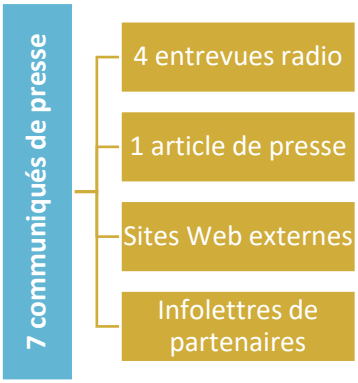

Les critères de sélection de la liste des médias et des journalistes étant les mêmes que pour la Fédération Nourri-Source, membre partenaire du MAQ et membre de la Table, les listes sont partagées. À celles élaborées par Nourri-Source, le MAQ a créé une liste des journalistes qui lui ont déjà accordé au moins une entrevue.

Le lien direct entre l'émission d'un communiqué de presse et la présence du MAQ sur les différents médias n'est pas toujours visible. Le MAQ est parfois directement sollicité par des recherchistes pour des médias traditionnels ou des contenus de site Web.

Défi *L'allaitement est un geste intime qui découle d'une décision personnelle. La promotion de l'allaitement est souvent pointée comme une source de pression sur les épaules des femmes. L'allaitement est alors perçu comme un sujet polarisant. Il en résulte que les médias sont très frileux pour aborder ce thème. Pourtant, rendre les environnements favorables à l'allaitement est une responsabilité de société à laquelle tout le monde devrait contribuer.*

4. MAQ'conférences : Regards sur l'allaitement un environnement à la fois

#vie-associative #transformation-sociale #contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté

Une *MAQ'conférence* est une présentation d'une heure, suivie d'une période de questions de trente minutes, sur un sujet connexe en environnements favorables à l'allaitement. Lorsque les conférencières y consentent, les conférences sont offertes en rediffusion pour une durée limitée. Les membres individuelles et toutes les personnes affiliées à un membre partenaire du MAQ y ont accès gratuitement. Les autres individus doivent s'acquitter d'un tarif de 10 $. La plateforme Yapla permet de devenir membre au cours de l'inscription, ce qui a contribué à la forte augmentation des nouvelles adhésions au cours de l'exercice. Bien que ne donnant droit à aucun crédit de formation, le MAQ a distribué un certificat de participation à toutes les personnes présentes lors du direct.

Par Selma Buckett, IBCLC, et Suzanne Lepage, Dt.P, Dispensaire diététique de Montréal
(75 personnes en direct, 63 en rediffusion)

Par Éliane Chaput, Coalition des familles LGBT+
(35 personnes en direct, pas de rediffusion)

Par Marie-Caroline Bergouignan, IBCLC
(81 personnes en direct et 55 en rediffusion)

5. Tours d'horizon

#approche-globale #transformation-sociale #contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté

Comparativement aux *MAQ'conférences* qui ont un objectif de formation, les *Tours d'horizon* visent à transmettre une information, par exemple pour faire la promotion d'un outil. Ils sont gratuits pour tout le monde et peuvent être diffusés en Facebook Live. Le principe est de montrer différentes perspectives, ce qui passe parfois par la multiplication des interventions.

7 personnes (Zoom)

Environ 70 personnes (Zoom et Facebook Live)

Renforcement des compétences en allaitement

En partenariat avec :

Québec

Environ 60 personnes (Zoom)

6. Kiosques et conférences

#engagement-dans-la-communauté #approche-globale #transformation-sociale

Kiosques de présentation

En raison de l'état d'urgence sanitaire, le MAQ n'a tenu aucun kiosque durant l'exercice.

Défi

Tenir un kiosque lors d'un évènement permet de joindre de nouvelles personnes et de créer de nouvelles occasions de partenariat. La levée des restrictions est attendue avec impatience pour reprendre ces activités.

Conférences

Le MAQ propose des conférences sur divers enjeux touchant les environnements favorables à l'allaitement, en plus d'une conférence qui présente ces environnements de façon plus globale. Selon le contexte dans lequel la conférence est présentée, le MAQ l'offre gratuitement ou contre une petite compensation financière.

- Colloque en allaitement de Nourri-Source Laurentides – octobre 2020
  - *La place des ressources communautaires dans l'optimisation des services en allaitement*
  - 20 participantes
- Programme de formation de Nourri-Source Laurentides – avril 2021
  - *L'allaitement dans l'espace public*
  - 19 participantes

{CIUSSE-SHUS – sept 19 Photo : Laura Pascual}

- Programme Nourrir la vie du Dispensaire diététique de Montréal – avril 2021
  - *Les environnements favorables à l'allaitement : pourquoi, pour qui, comment ?*
  - 17 participantes
- Groupe informel Allaitement France-Québec (nom provisoire) – mai 2021
  - *Plaidoyer entourant l'implantation du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans neuf pays d'Asie du Sud-est et d'Afrique : Quelles sont les principales leçons apprises pouvant être appliquées à la Revitalisation de l'IAB au Québec ?*

La conférence pour Nourrir la vie a fait l'objet d'un échange de services avec le Dispensaire diététique de Montréal, qui a animé une des *MAQ'conférences* de l'exercice.

Dofi *Idéalement, le MAQ devrait former des conférencières dans toutes les régions du Québec pour expliquer ce que sont les environnements favorables à l'allaitement, leur importance et les raisons pour lesquelles il s'agit d'une responsabilité de société. La mise en place d'un tel programme nécessite toutefois la création d'outils, en plus du temps nécessaire pour former et encadrer les conférencières.*

7. Sensibilisation des élus

#transformation-sociale

Le rapport *Protéger l'allaitement durant un état d'urgence sanitaire – Analyse des besoins et recommandations suite au confinement de mars à aout dû à la pandémie de COVID-19* a été envoyé en septembre 2021 aux ministres québécois concernés : ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, ministre de la Famille, ministre du Travail et de la Solidarité sociale et ministre déléguée à la Condition féminine.

Des entrevues avec l'un des conseillers du ministre Mathieu Lacombe et une conseillère en Condition féminine ont été réalisées à la suite des demandes formulées par le MAQ. Une

rencontre devait avoir lieu avec le ministre Lionel Carmant, mais elle a été annulée à cause de la deuxième vague de la COVID-19. Cependant, des entrevues ont eu lieu avec l'un de ses conseillers.

8. Affiche pour protéger les femmes qui allaitent dans l'espace public

#engagement-dans-la-communauté #transformation-sociale #approche-globale #bienveillance #féminisme

Contexte

Une des recommandations incluses dans le modèle de résolution pour les municipalités du MAQ est de définir les lieux municipaux comme des espaces où les femmes ont le droit d'allaiter. Des recherches ont été faites parmi les outils existants, mais aucune affiche satisfaisante n'a été dénichée. En effet, indiquer un endroit où les femmes peuvent allaiter, c'est sous-entendre qu'elles ne peuvent pas allaiter partout. Le comité visibilité a alors décidé de créer une affiche qui s'adresse non pas aux femmes qui allaitent, mais à toutes les personnes qui partagent un lieu public où une femme est susceptible d'allaiter.

L'affiche a été lancée par le comité visibilité en version numérique, en mai 2019, à l'occasion du dixième anniversaire du MAQ.

Objectifs spécifiques

Cette affiche a pour but de créer un sentiment de sécurité pour les femmes qui allaitent dans l'espace public en informant la population du droit d'allaiter où et quand c'est nécessaire.

Objectifs des actions menées au cours de l'exercice :

- Obtenir l'approbation du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour apposer le logo du gouvernement du Québec.
- Imprimer et distribuer des affiches dans le réseau de la santé et auprès des organismes communautaires en priorité.
- Faire connaitre l'affiche par les gestionnaires de lieux ouverts au public : établissements de santé, organismes communautaires, lieux municipaux, centres d'achats, restaurants, etc.

Financement

En 2019-2020, le MAQ a obtenu un financement de 7 040 $ de la Direction générale de santé publique pour l'impression et la diffusion de l'affiche. Pour plus de détails sur les dépenses, voir le chapitre du rapport financier. Le solde du fonds a été affecté aux fins de ce projet.

Avancées

Dès l'accord du MSSS obtenu pour l'apposition du logo du gouvernement, l'affiche a été imprimée (1 500 en français et 750 bilingues). Elle a été présentée par l'intermédiaire de l'infolettre. La commande d'affiches a été accordée en priorité aux établissements du réseau de la santé et aux ressources communautaires.

Dofi *Bien que les femmes allaitantes aient encore plus de difficultés à allaiter dans l'espace public depuis le début de la pandémie, les mesures sanitaires sont un frein au déploiement de cette affiche, autant parce qu'il est malvenu de rester plus longtemps que nécessaire dans les lieux publics que parce que ces lieux sont déjà surchargés d'affiches liées au rappel des gestes barrières.*

Au 30 juin, près de 250 affiches imprimées ont été commandées. L'affiche est également disponible sur la bibliothèque virtuelle en français, en anglais et bilingue, dans une version pour le Québec et une pour le reste du Canada (sans le logo du Québec et en référant à la *Charte canadienne des droits et libertés*).

9. Allaitement et confinement

La deuxième vague de la COVID-19 a eu moins d'impact sur l'allaitement que la première. En particulier, les publications du ministère de la Santé et des Services sociaux renvoyaient les familles vers les ressources communautaires en allaitement (RCA) au lieu de les renvoyer vers la version Web du guide *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans* (INSPQ, 2020).

Cependant, même avant la fermeture des commerces non essentiels, le MAQ a recueilli le témoignage de nombreuses femmes qui n'avaient plus aucun endroit pour allaiter dans l'espace public, puisque tous les bancs et chaises à l'intérieur des centres commerciaux avaient été retirés ou condamnés et que les cafés et autres restaurants étaient fermés.

Dofi *Encore une fois, l'allaitement a été considéré comme un confort dont on peut se passer et non comme la façon la plus naturelle de répondre aux besoins des tout-petits. Alors que plus aucun témoignage de ce genre n'était parvenu au MAQ depuis des années, plusieurs femmes se sont fait dire d'aller allaiter dans les toilettes publiques. Dans un contexte où tout le monde avait des sacrifices à faire en raison de l'état d'urgence sanitaire, défendre le droit des femmes de ne pas subir de préjudices supplémentaires parce qu'elles allaitent était encore plus délicat qu'à l'accoutumée.*

Dans la même trame, de nombreux commerces ont refusé de vendre des articles d'allaitement, par exemple des compresses d'allaitement pour recueillir le lait qui coule entre deux tétées. Pourtant, ces mêmes commerçants ont laissé l'accès aux biberons, tétines et suces.

Pour sensibiliser les commerces à l'importance d'accommoder les femmes qui allaitent pour répondre aux besoins de leur enfant, le MAQ a diffusé une série d'affichettes sur ses réseaux sociaux et a publié un article sur son site Web. Le comité visibilité à participer à la révision de tous ces visuels.

Le MAQ a également diffusé une série de publications pour inciter les familles à chercher du soutien en allaitement, particulièrement auprès des RCA.

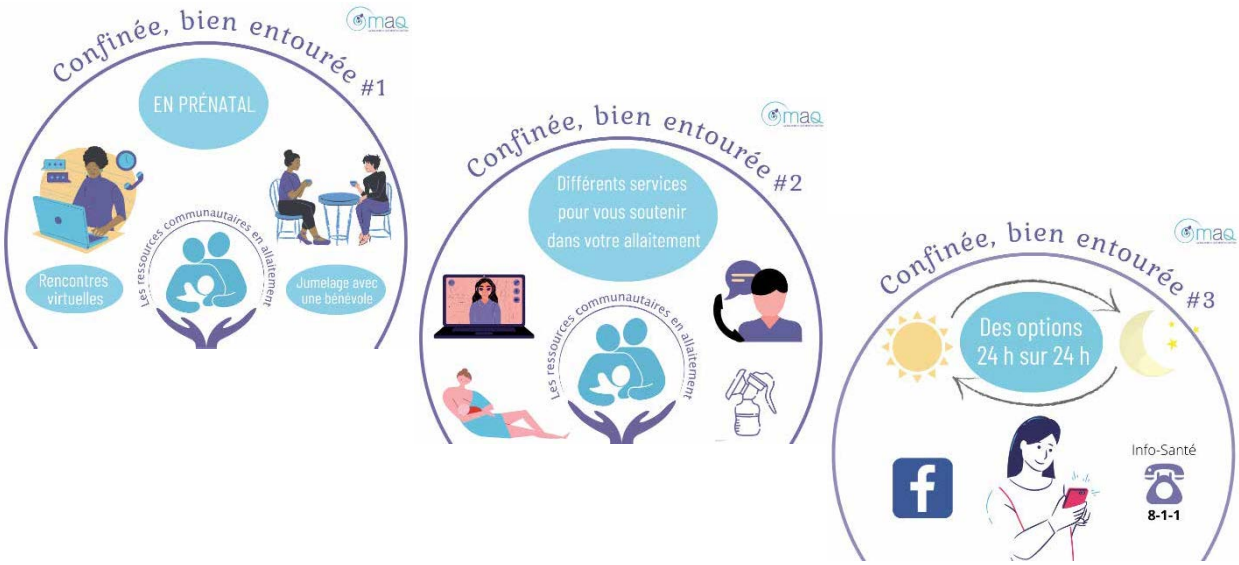

10. Trousse pour des municipalités favorables à l'allaitement

#contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté #transformation-sociale #approche-globale #esprit-de-collaboration #bienveillance #féminisme

Contexte

La *Trousse pour des municipalités favorables à l'allaitement* est composée de cinq outils conçus en 2016 par le comité visibilité, avec la collaboration de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) pour le modèle de résolution, sa mise en page et sa traduction. L'affiche récapitulative avait été mise à jour en 2018.

L'Observatoire des tout-petits a invité le MAQ à partager sa table lors d'un kiosque aux assises de l'Union des municipalités du Québec et au congrès de la Fédération québécoise des municipalités, ce qui a déclenché la révision de l'ensemble de la trousse.

Objectifs spécifiques

La *Trousse pour des municipalités favorables à l'allaitement* sert à sensibiliser les autorités municipales aux environnements favorables à l'allaitement, que ce soit pour l'aménagement des lieux municipaux, le soutien aux ressources communautaires en allaitement ou encore le soutien du personnel municipal qui décide de poursuivre l'allaitement après la reprise du travail.

Objectifs des actions menées au cours de l'exercice :

- Mettre à jour les outils de la trousse et les compléter au besoin.
- Faire connaitre la trousse auprès des élues et des gestionnaires municipales.

Financement

Une partie du financement reçu à même la marge discrétionnaire du Dr Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, soit 1 293 $, est pour l'impression de 300 trousses. Pour plus de détails sur les dépenses, voir le chapitre du rapport financier. Deux documents restent à imprimer et le montant correspondant a été affecté.

Avancées

Les cinq documents originaux ont été complétés par l'affiche pour l'espace public et par deux feuillets de la série *Protégeons l'allaitement : tout le monde a un rôle à jouer*.

La révision du modèle de résolution a été amorcée, entre autres pour rendre le discours plus inclusif envers la diversité des genres, mais également pour actualiser les exemples. Une élue de la ville de Beaconsfield a été recrutée pour commenter la trousse révisée avant son impression. Des stratégies pour faire la promotion de la trousse et cibler des élues sont en cours. L'ASPQ a confirmé sa volonté de rester un partenaire du MAQ sur ce projet. Le comité visibilité a créé un logo pour avoir une identité visuelle de cette trousse.

11. Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement

#contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté #transformation-sociale #approche-globale #esprit-de-collaboration #bienveillance #féminisme

Contexte

À cause du manque d'information et de soutien, de nombreuses femmes cessent l'allaitement plusieurs semaines avant l'entrée de leur enfant en service de garde (SDG) alors qu'elles auraient pourtant souhaité allaiter plus longtemps. Or, l'entrée au SDG est une période où les nourrissons sont particulièrement exposés aux maladies et aux infections. La majorité des femmes pourraient continuer d'allaiter avec succès grâce à l'appui de leur environnement social, notamment celui de leur SDG et des ressources communautaires en allaitement (RCA).

Ce projet avait été amorcé en 2018, puis mis sur la glace jusqu'en 2020, faute de financement. Les outils ont été réalisés au cours de l'exercice 2019-2020 grâce à l'appui du comité services de garde, dissout au 30 juin 2020.

Objectifs spécifiques

La *Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement* est un ensemble de documents visant à soutenir les familles qui décident de poursuivre l'allaitement après l'entrée au SDG en informant les parents, sensibilisant et outillant les responsables des SDG, ainsi qu'en outillant les intervenantes et bénévoles des RCA pour soutenir à la fois les familles et le personnel éducateur.

Objectifs des actions menées au cours de l'exercice :

- Mettre à disposition un ensemble d'outils pour favoriser la poursuite de l'allaitement après l'entrée au SDG, en français et en anglais.
- Inciter les RCA à déployer la trousse sur leur territoire.
- Encourager les responsables des SDG à bien accueillir les bébés allaités et à soutenir la pratique de l'allaitement.
- Faire savoir aux personnes allaitantes que la poursuite de l'allaitement est possible après l'entrée au SDG.

Financement

Une partie du financement reçu à même la marge discrétionnaire du Dr Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, soit 1 293 $, est pour l'impression de 300 trousses. Le MAQ a également reçu un financement de 1 250 $ de la marge discrétionnaire du ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, pour le déploiement de la trousse. Le budget prévu a été dépassé à cause de l'augmentation des salaires au 1er janvier 2021. Pour plus de détails sur les dépenses, voir le chapitre du rapport financier.

Une demande de soutien financier pour la traduction en anglais de la trousse a été faite auprès de Patrimoine canadien, sans réponse au 30 juin.

Avancées

Le MAQ a présenté publiquement une première fois cette trousse dans un *Tour d'horizon* en aout 2020, à la suite d'une campagne de promotion dans les réseaux sociaux et l'infolettre qui visait essentiellement les familles.

Espérant que la trousse puisse être diffusée auprès d'un maximum de personnes, en particulier des responsables des SDG, le MAQ a tenu un deuxième *Tour d'horizon*, par Zoom et en direct sur Facebook, où figuraient quatre invitées, dont un membre de l'Association québécoise des centres de la petite enfance. Dans les semaines précédant l'évènement, le MAQ a communiqué avec l'ensemble des associations nationales de SDG reconnues par le ministère de la Famille pour leur faire prendre connaissance de la trousse. Toutes les associations, sans exception, ont manifesté un intérêt à son égard et la quasi-totalité a confirmé qu'elle la partagerait avec leurs membres respectifs.

Dofi *Cette trousse facilite la mise en œuvre d'une partie du Cadre de référence Gazelle et Potiron pour des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur. Elle illustre l'importance de faire suivre les recommandations de moyens concrets facilitant leur mise en œuvre. C'est le principe même des environnements favorables.*

Le feuillet pour les responsables des SDG et les fiches thématiques pour le personnel éducateur ont été imprimés afin de compléter les dépliants pour les familles, les affiches et l'autocollant pour les SDG imprimés lors de l'exercice précédent. Les documents sont présentés dans une pochette de présentation identifiée par un autocollant.

Les SDG peuvent commander directement la trousse en ligne, sans aucuns frais. Les RCA peuvent aussi commander plusieurs trousses pour en faire la promotion sur leur territoire. Au 30 juin, trois RCA avaient commandé une dizaine de trousses. Un répertoire des SDG qui adhèrent à la charte du MAQ est publié sur le site Web du MAQ. Cette liste ne comprend que les SDG qui ont donné leur accord de publication.

14 SDG favorables à l'allaitement

Dofi *Alors que les places en garderie sont largement insuffisantes pour répondre aux besoins, accueillir un bébé allaité peut sembler une charge supplémentaire pour le personnel éducateur. Des parents ont en effet témoigné du fait que certains SDG leur avaient demandé de sevrer rapidement leur enfant pour favoriser leur intégration. Pourtant, la poursuite de l'allaitement est reconnue pour bénéficier autant au bébé qu'à sa mère et au service de garde, et ce, d'autant plus en période de pandémie. Malheureusement, la sensibilisation est difficile dans ces conditions et peu de services de garde ont signé l'engagement à mettre en œuvre la* Charte pour des services de garde favorables à l'allaitement du MAQ.

F. Renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé

#contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté #transformation-sociale #approche-globale #esprit-de-collaboration #vie-associative #bienveillance #féminisme

1. Contexte

Parmi leurs principaux besoins en matière de soutien en allaitement, les mères québécoises soulignent l'importance d'uniformiser l'information transmise par les différentes professionnelles de la santé rencontrées au lieu de naissance, et d'assurer que celles qui suivent les femmes pendant la grossesse, surtout les primipares, les préparent mieux à faire face aux défis possibles en lien avec l'allaitement. Pour mieux soutenir les femmes dans leur expérience en allaitement, les mères québécoises ont aussi recommandé que les connaissances et les compétences des professionnelles de la santé soient améliorées.

2. Objectifs spécifiques

Le rôle du MAQ n'est pas d'établir les programmes de formation, mais de plaider pour une harmonisation des compétences minimales en allaitement de toutes les professionnelles de la santé du Québec, et ce, dès leur formation initiale, et pour un renforcement des compétences, incluant les connaissances, les attitudes et les habiletés.

Objectifs des actions menées au cours de l'exercice :

- Partager les connaissances et les outils sur le plaidoyer pour une formation harmonisée en allaitement.
- Soutenir le Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS) pour la rédaction d'un énoncé de position conjoint sur la formation en allaitement des professionnelles de la santé.
- Collaborer à diverses initiatives visant le renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé.

3. Financement

En 2019-2020, le MAQ a reçu un financement à même la marge discrétionnaire du Dr Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, de 3 000 $ sur une demande de 9 910 $. Cette somme était destinée à l'organisation d'une journée thématique visant l'élaboration d'un énoncé conjoint entre les ordres professionnels pour harmoniser les compétences minimales en allaitement. Cette activité n'ayant pu être organisée à cause de l'urgence sanitaire, cette somme a été affectée.

En 2019-2020, le MAQ avait alloué un budget au comité formation pour du soutien par une chargée de projet et d'autres dépenses liées à ses activités. Le solde de ce budget a aussi été affecté pour les besoins du comité formation. Pour plus de détails sur les dépenses, voir le chapitre du rapport financier.

4. Avancées

Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS)

Le soutien du GS-FAPS se fait principalement à travers **Isabelle Michaud-Létourneau**, coresponsable du comité formation et du GS-FAPS.

Depuis 2018, le GS-FAPS réfléchit à comment faire adopter un énoncé de position conjoint sur la formation en allaitement des professionnelles de la santé. Un tel énoncé viendrait promouvoir une harmonisation des divers programmes de formation et le développement de standards de pratique en vue d'une formation adéquate et harmonisée entre les diverses professions. Ce serait également un puissant levier en vue d'assurer la concertation interprofessionnelle nécessaire afin d'éviter que les mères reçoivent une information contradictoire de la part des diverses professionnelles de la santé qu'elles rencontrent. Ce dossier n'a pas avancé durant l'exercice, à cause de la mobilisation autour de la COVID-19.

Défi *Les membres du GS-FAPS ont déjà un horaire surchargé et la nécessité de s'adapter aux mesures sanitaires dues à la pandémie a retardé les travaux en cours. Le GS-FAPS est à la recherche d'une deuxième coresponsable. La volonté du GS-FAPS et du comité formation de travailler à ce que les compétences initiales des professionnelles de la santé soient renforcées est toujours là.*

En juin 2021, le GS-FAPS a connu un regain de mobilisation grâce au *Tour d'horizon & Table ronde* dont il était coorganisateur.

Tour d'horizon & Table ronde – Renforcement des compétences en allaitement

Un évènement virtuel en deux temps a été organisé conjointement par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le GS-FAPS et le comité formation, grâce à **Isabelle Michaud-Létourneau** qui a agi simultanément en représentation de ces trois entités. Le MAQ a également assuré la logistique : promotion, gestion des inscriptions et gestion des webinaires.

Le *Tour d'horizon* a permis de présenter des actions déjà entreprises au Québec pour un rehaussement de la formation en allaitement. La participation était gratuite et ouverte à toutes les personnes intéressées. Les trois conférencières sont membres du MAQ, mais agissaient également avec leurs autres chapeaux :

- *Portrait de la formation des professionnelles de la santé au Québec* (incluant la formation nationale du MSSS), par I**sabelle Michaud-Létourneau** et **Véronique Laberge Gaudin**
- Présentation de l'*Outil de vérification des compétences* de l'OMS/UNICEF, par **Louise Dumas**

L'*Outil de vérification des compétences* a retenu l'attention du GS-FAPS, car il peut être utilisé afin de mieux définir les compétences minimales en allaitement à atteindre lors de la formation initiale.

La *Table ronde,* animée par **Isabelle Michaud-Létourneau**, a permis d'aller plus loin dans la réflexion en brisant les silos pour aller au-delà des mandats organisationnels et créer une synergie dans les actions. La participation a été limitée à 25 personnes pour favoriser les échanges et réservée à des personnes clés dans le domaine, dont les membres du GS-FAPS et du comité formation, les membres du comité d'agrément de l'Initiative des amis des bébés et de l'équipe ministérielle en allaitement, des représentantes d'ordres professionnels en santé et d'autres personnes ciblées. Cette table ronde a été un élément stratégique pour la mobilisation des actrices, en particulier au sein du GS-FAPS.

Journées annuelles de santé publique

Au début de 2020, une proposition de journée thématique a été développée, soumise et approuvée par le comité scientifique des Journées annuelles de santé publique (JASP). Intitulée *Pour des environnements favorables à l'allaitement : mieux comprendre le contexte québécois et s'inspirer d'initiatives existantes,* la journée devait se dérouler en novembre 2020, puis a été reportée à 2021 à cause de l'état d'urgence sanitaire. Ce sera la première édition en virtuel.

Cette proposition a été développée grâce à la collaboration d'actrices de plusieurs organisations, dont le MAQ, le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, le GS-FAPS et le MSSS, et avec le soutien du comité formation.

Cette journée se veut novatrice parce qu'elle cible le développement d'environnements plutôt que de comportements favorables à l'allaitement. En s'appuyant sur diverses expériences positives et sur les échanges entre les participantes (les actrices de la santé publique au Québec surtout), elle vise à inspirer et outiller les participantes afin qu'elles deviennent des protagonistes efficaces de changements dans leurs milieux pour les rendre favorables à l'allaitement et ainsi mieux soutenir les femmes et les familles qui souhaitent allaiter.

Défi *Plusieurs liens entre une formation initiale adéquate des professionnelles de la santé et la création d'environnements favorables à l'allaitement seront explicités de façon à démontrer la pertinence de rehausser cette formation pour favoriser et faciliter la création de tels environnements. Un tel travail est indispensable pour que le système de santé lui-même devienne graduellement un modèle d'environnement favorable à l'allaitement avec des professionnelles de la santé bien formées pour mieux soutenir les personnes qui souhaitent allaiter et toutes les familles.*

Plusieurs membres du MAQ sont engagées dans la préparation et le déroulement de cette journée, bien qu'elles n'agissent pas en représentation exclusive du MAQ. **Isabelle Michaud-Létourneau** est coresponsable du comité scientifique de la journée thématique. Le comité scientifique comprend également **Laura Pascual** et **Véronique Laberge Gaudin**.

Au cours de l'exercice, le comité scientifique a été réactivé. Il a fallu vérifier l'intérêt de chaque membre du comité à poursuivre son engagement et celui des conférencières sélectionnées à l'origine pour l'édition 2020. La nouvelle itération de journée a été nommée *Rendre les environnements favorables à l'allaitement : tout le monde y gagne !* Des conférencières variées aborderont divers environnements notamment le milieu familial, l'espace public, les politiques publiques, les services de santé et l'environnement professionnel.

Formation nationale en allaitement

La formation nationale en allaitement a été mise en ligne par le MSSS en février 2021. Le MAQ a contribué à son rayonnement en la présentant sur son site Web. Il l'a aussi diffusée dans son infolettre et ses réseaux sociaux. De nombreuses personnes ont remercié le MAQ pour cet ajout, car les liens du MSSS ne sont pas faciles à trouver.

Comme cette formation est dispensée sur une plateforme destinée à la formation continue, elle n'est de facto pas accessible aux étudiantes (sauf celles en stage dans le réseau de santé et de services sociaux). Le MAQ a entamé des discussions avec le MSSS pour en offrir une copie sur son site afin de dépasser cette barrière.

Conceptualisation des environnements favorables à l'allaitement

La notion d'environnements favorables à l'allaitement peut être complexe à appréhender. Lors des discussions entourant le dépôt du projet de la journée thématique est apparue l'idée de créer une représentation graphique de ces environnements basée sur une revue de littérature et devant être partagée au cours des JASP.

Le comité conceptualisation avait prévu de faire une revue de littérature sur les environnements favorables à l'allaitement et de s'en servir comme base du modèle conceptuel.

Un comité satellite du comité formation a été créé à cet effet. Il a tout d'abord travaillé sur une figure pour les besoins du ministère de la Santé et des Services sociaux, afin d'illustrer l'optimisation des services en allaitement. En effet, l'optimisation des services fait partie des environnements favorables. La démarche de conceptualisation étant sensiblement la même, la figure développée pour le MSSS peut servir de prémices pour celle sur l'ensemble des environnements de l'allaitement.

En parallèle, le comité a commencé à rassembler des articles scientifiques sur les environnements favorables à l'allaitement et les représentations similaires existantes. Cependant, il s'est avéré qu'un article paru dans la série sur l'allaitement de la revue *The Lancet* en 2016 apportait le résultat recherché, avec des moyens bien supérieurs à ceux du MAQ. La revue de littérature a donc été abandonnée.

Collaboration avec l'Université de Montréal

Jacqueline Wassef, membre du comité formation et chargée de cours à l'École de santé publique de l'Université de Montréal, a collaboré avec les membres du comité formation pour préparer une étude de cas sur la thématique du rehaussement de la formation initiale des professionnelles de la santé en matière d'allaitement et la collaboration interprofessionnelle en matière d'allaitement pour sensibiliser les futures professionnelles en santé publique.

Cette étude de cas a été soumise à des étudiantes à la maitrise dans le cours *Pratiques de la santé publique* (cours de fin de parcours avant le stage). Les futures professionnelles de cette cohorte ont été sensibilisées à cette cause, de même que certaines professeures et collaboratrices de ce cours.

Préparation et diffusion de publications scientifiques

L'article soumis au *Canadian Medical Education Journal* au cours de l'exercice précédent a mené cette revue à planifier un numéro spécial sur les processus de changements sur la formation des professionnelles de la santé. Un appel à soumettre des articles a été lancé en février 2021. Au 30 juin, le comité formation terminait la révision de l'article en vue de sa publication dans ce numéro spécial.

Les brochures de plaidoyer pour une meilleure formation initiale en allaitement, élaborées par le comité formation, sont toujours d'actualité et sont diffusées lorsque l'occasion s'y prête.

Représentation et rayonnement des membres du comité formation

Le 27 mai 2021, **Isabelle Michaud-Létourneau** a fait une présentation auprès d'un groupe informel appelé provisoirement Allaitement France-Québec qui se rencontre aux trois mois : *Plaidoyer entourant l'implantation du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans neuf pays d'Asie du Sud-est et d'Afrique : Quelles sont les principales leçons apprises pouvant être appliquées à la Revitalisation de l'IAB au Québec ?*

G. Alimentation des tout-petits : plaidoyer pour protéger les familles face aux tactiques marketing

#contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté #transformation-sociale #approche-globale #esprit-de-collaboration #vie-associative #bienveillance #féminisme

Défi « Je pensais que la question du marketing des préparations commerciales pour nourrissons était réglée, qu'elle avait été traitée dans les années 1980. [40 ans plus tard] J'ai été surpris de voir à quel point le marketing pour ce type de produit s'est répandu alors qu'il n'est pas censé exister du tout. Il est caché au grand jour [traduction libre]. » *Gerard Hastings, Professeur à l'Université de Stirling, EHESP, fondateur de l'Institute for Social Marketing de Stirling (GB). Ses recherches portent sur l'application du marketing dans un contexte de santé publique et de management de la santé.*

1. Contexte

Le pouvoir économique, social et politique de l'industrie des préparations commerciales pour nourrissons (PCN) et des produits connexes a transformé un enjeu de santé en un enjeu financier pour les actionnaires. Afin de protéger l'allaitement, tout en assurant une utilisation correcte des PCN et des produits connexes lorsque c'est nécessaire, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* (le Code) en 1981. Depuis, ce Code est régulièrement bonifié par des résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé. Son but n'est pas d'interdire l'utilisation de ces produits, mais plutôt de veiller à ce qu'ils ne soient pas « distribués par des méthodes susceptibles de nuire à la protection et à la promotion de l'allaitement au sein ».

Dofi *Les PCN sont généralement perçues comme des produits qui sauvent des vies, et les produits connexes comme des accessoires indispensables au développement des bébés. À l'opposé, se positionner en faveur de l'allaitement est trop souvent perçu comme contribuant à la pression mise sur les épaules des femmes, alors que la pression commerciale – très présente dans notre société – n'est jamais mentionnée. Sensibiliser au respect du Code devient très complexe, même auprès d'organisations qui n'ont aucun lien avec l'industrie de l'alimentation des tout-petits.*

Le Canada est signataire du Code, mais aucune loi ne vient appuyer sa mise en œuvre. Face aux stratégies marketing agressives de l'industrie, qui désinforment autant les intervenantes, les professionnelles de la santé que les parents et influencent ainsi leurs décisions concernant la nutrition de leur enfant, le MAQ a entrepris un vaste projet de plaidoyer pour faire appliquer le Code.

Dofi *Lorsque tout va bien, aucun accessoire n'est nécessaire pour allaiter (sauf des compresses d'allaitement pour certaines femmes). Les coussins, brassières et autres vêtements adaptés sont grandement appréciés par certaines personnes, mais ils ne sont pas indispensables et ne représentent pas un marché important. Devant une telle situation, comment inciter un commerçant à réduire la pression commerciale sur ses clientes ? Même sans s'attaquer directement aux géants de l'industrie agroalimentaire ou pharmaceutique, faire respecter le Code est un défi dans une économie basée sur la consommation.*

2. Objectifs spécifiques

L'objectif de ce vaste projet de plaidoyer est de protéger les familles des tactiques marketing de l'industrie de l'alimentation des tout-petits. À cette fin, le MAQ œuvre à tous les niveaux : soutien, prises de position, interventions, publication d'outils de sensibilisation, etc.

L'objectif ultime du projet de plaidoyer est d'interpeler les gouvernements concernés afin que les articles du Code soient enchâssés dans des lois, et que leur application soit surveillée suivant les directives de l'Organisation mondiale de la santé.

Dofi ***Rendre le Code « sexy »***

« L'industrie de l'alimentation des tout-petits utilise une combinaison de stratégies commerciales et politiques à l'échelle mondiale de manière à stimuler et à soutenir l'expansion du marché du PCN. Ces pratiques constituent un obstacle majeur à la mise en œuvre du Code et d'autres actions politiques visant à protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement dans le monde. De nouvelles modalités d'action en matière de santé publique sont nécessaires pour contrecarrer les pratiques de l'industrie et pour limiter le pouvoir des entreprises sur la dyade mère-enfant [traduction libre]. » (Baker P. et al. 2021)

Objectifs des actions menées au cours de l'exercice :

- Compléter la série de feuillets *Protégeons l'allaitement : tout le monde a un rôle à jouer,* qui sont des outils pour faciliter la compréhension et l'application du Code en vue de protéger l'allaitement, et ce, dans différents environnements ;
- Outiller les ressources communautaires en allaitement (RCA) dans l'application du Code, autant pour la recherche de financement que pour la tenue des activités ;
- Intervenir auprès des membres partenaires du MAQ qui, par manque de connaissance sur le Code et les enjeux associés, ont parfois des pratiques qui y contreviennent ;
- Documenter les effets des violations du Code sur la poursuite de l'allaitement ;
- Présenter les stratégies marketing utilisées au Québec pour la promotion des produits visés par le Code et documenter les différents types de violation du Code dans la province ;
- Trouver du financement pour une planification stratégique de plaidoyer pour le Code pour les cinq années suivantes.

3. Financement

En 2019-2020, le MAQ a reçu un financement de 7 040 $ de la Direction générale de santé publique pour la création, la traduction et l'impression de la version française des cinq premiers feuillets de la série *Protégeons l'allaitement : tout le monde a un rôle à jouer*. Les documents n'ayant pas été imprimés au cours de cet exercice, la somme correspondante avait été affectée.

Au cours de l'exercice, le MAQ a reçu un financement dans le cadre du Plan d'action en santé et bien-être des femmes, dont deux montants pour des projets liés au Code :

- 21 651 $ pour divers projets pour faciliter l'application du Code par les organismes communautaires : le montant a été entièrement utilisé au cours de l'exercice.
- 10 385 $ pour la production d'un rapport d'enquête sur les pratiques contrevenant au Code. Le financement ayant été octroyé en mars pour un projet s'étalant sur six mois, la moitié de cette somme a donc été affectée à ce projet.

De plus, la personne embauchée sur ce projet a bénéficié d'une subvention salariale qui a permis d'augmenter le nombre d'heures accordées à ce projet et de prolonger son contrat au-delà du 31 mars 2021. La subvention reçue en 2020-2021 est de 6 777 $.

Mis à part le fonds pour le rapport d'enquête, les sommes ont été utilisées au cours de l'exercice. Le dépassement du budget est essentiellement dû à l'augmentation rétroactive des salaires et à la prolongation de certains contrats de travail au-delà du 31 mars 2021. Pour plus de détails sur les dépenses, voir le chapitre du rapport financier.

4. Avancées

Prise de position sur l'application du Code

Le comité Code agit à l'occasion comme comité d'expertes. Il donne son avis sur l'application du Code en se basant sur l'esprit du Code et les réalités de la société québécoise. Lorsqu'un avis ou une recommandation fait l'unanimité au sein du comité, cela devient difficilement discutable. Le comité Code a répondu à plusieurs questions précises qui lui ont été adressées par des membres.

Interventions auprès d'organisations

Tout au long de l'année, le MAQ a fait quelques interventions téléphoniques auprès de membres partenaires et d'autres ressources communautaires après avoir été informé de pratiques contrevenant au Code. Ces interventions discrètes et bienveillantes visent principalement deux objectifs : celui de faire connaitre le Code, bien sûr, mais aussi celui de prendre le pouls sur le terrain, pour avoir une meilleure idée de la connaissance qu'en ont les membres, et de l'application qu'elles en font dans leurs pratiques auprès de leur clientèle. Les interventions du MAQ ont toutes été bien reçues et ont mené à des changements de pratiques. À part quelques exceptions, les manquements observés étaient essentiellement liés à la publication de photos de produits visés par le Code ou à l'annonce de dons de PCN. Ces « dons » ont été plus fréquents depuis le début de la pandémie.

Dofi *Plusieurs organismes, comme des maisons de la famille et des centres de ressources périnatales, ont été pris au dépourvu devant ces nombreux contenants de PCN que leur apportaient des utilisatrices ou une banque alimentaire de leur territoire. Alors que leur objectif était à la fois de rendre service à la population et de contrer le gaspillage alimentaire, les organismes qui ont publiquement annoncé qu'ils avaient ces produits à donner ont en fait participé malgré eux à leur promotion, jouant ainsi le jeu de l'industrie.*

Protégeons l'allaitement : tout le monde a un rôle à jouer – série de dix feuillets

L'objectif de ce projet était de créer un ensemble de feuillets pour faciliter la compréhension et l'application du Code en vue de protéger l'allaitement, et ce, dans différents environnements. Chaque feuillet comprend une mise en contexte, présente les informations du Code qui touchent le milieu visé, cite des exemples concrets et inspirants de bonnes pratiques, et se termine par une annexe commune sur les ressources en allaitement. Ces feuillets sont conçus comme une aide à l'intervention et non comme un outil de sensibilisation pour un large public.

Cette série arrive bientôt à terme avec dix feuillets, qui couvriront la grande majorité des environnements que fréquentent les femmes et les familles. Les cibles ont été choisies au fur et à mesure de la constatation des besoins d'interventions :

Pour chaque cible, la démarche de production est toujours la même :

Consultation du comité sur le contenu → Recherches (terrain, publications) → Rédaction d'une ébauche → Révision par le comité → Validation sur le terrain → Présentation aux membres

Le lancement des feuillets réalisés au cours de l'exercice 2019-2020 a eu lieu en novembre 2020, pendant la Grande semaine des tout-petits. Pour l'occasion, un communiqué de presse a été publié et un article du MAQ mettant de l'avant ces feuillets a circulé sur les réseaux sociaux. Au cours de l'exercice :

Feuillets existants	Nouveaux feuillets	Traduction	Impression
•5 révisés et uniformisés	•2 finalisés •2 en révision •Choix du 10e thème	•5 révisés •2 traduits	•En français •1 000 à 1 300 exemplaires des 7 feuillets finalisés

Protégeons l'allaitement :

- *Les pharmacies communautaires ont un rôle à jouer*
- *Les sites Web et les blogues ont un rôle à jouer*
- *Les services d'urgence ont un rôle à jouer* (en partenariat avec NourrirSansNuire/SafelyFed Canada)
- *Les banques alimentaires ont un rôle à jouer* (en partenariat avec le Dispensaire diététique de Montréal)
- *Les cliniques médicales ont un rôle à jouer*
- *Les organismes communautaires ont un rôle à jouer*
- *Les interactions avec les familles ont un rôle à jouer*
- *Les épiceries ont un rôle à jouer* (en révision)
- *Les boutiques de maternité ont un rôle à jouer* (en révision)
- *Les arts graphiques ont un rôle à jouer* (en projet)

Modèle de politique pour la sollicitation et l'acceptation de dons, commandites et partenariats

Plusieurs ressources communautaires en allaitement (RCA) ont adressé au MAQ leur problématique avec la recherche de financement. Certaines ont aussi confié leur malaise lorsqu'un organisme accepte en commandite un produit qui donne de la visibilité à une marque de PCN.

Défi *Pour le personnel des ressources communautaires en allaitement, la recherche de financement pour les activités offertes aux femmes et aux familles pose un défi bien particulier. En effet, comment ces organismes peuvent-ils accepter ou solliciter des commandites de la part d'entreprises locales qui ne respectent pas toujours le Code dans leurs pratiques commerciales ?*

La solution retenue par le comité Code pour répondre aux besoins des RCA – mais aussi à ceux des autres organismes communautaires et des fondations – est un modèle de politique que les organisations peuvent adapter avant de l'adopter ou inclure dans une politique existante. La démarche pour la production de cet outil a inclus une recherche comparative de politiques existantes et une recherche pour la section « terminologie ». Ce modèle de politique, qui s'applique à tous les donateurs, commanditaires, partenaires d'évènements et partenaires financiers, s'insère dans une démarche de transparence, d'équité et d'intégrité des organismes. Le but de cet outil est de protéger leur image, leur réputation et leur indépendance en clarifiant les critères de sélection pour l'acceptation de dons, commandites et partenariats éthiques en conformité avec le Code. La politique sert également à prévenir les conflits d'intérêts et apparences de conflits d'intérêts, tout en protégeant l'allaitement, en protégeant les familles contre toute forme de pression et en valorisant l'engagement et la mobilisation d'entreprises et d'autres organisations à contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement.

Le MAQ souhaite que ce modèle de politique soit adopté par ses membres et qu'il serve également de source d'information pour les partenaires potentiels qui aimeraient soutenir la mission ou les activités d'une RCA.

Défi *Encore aujourd'hui, peu de personnes ont conscience qu'un important facteur ayant contribué à la chute des taux d'allaitement et au manque d'information et de soutien global aux personnes qui souhaitent allaiter, est la banalisation des PCN et produits connexes par l'industrie. Dans ces circonstances, comment contribuer à la création d'environnements favorables à l'allaitement ? La revue de littérature sur les impacts des manquements au Code sur la santé et le bien-être des femmes et des familles apporte une information scientifique et actuelle sur le sujet.*

Les dessous du marketing de l'alimentation des tout-petits : revue de littérature

Une revue de littérature a été faite pour démontrer l'impact des stratégies marketing contraires au Code.

Une soixantaine d'études scientifiques ont été retenues. À quelques exceptions près, elles ont été publiées au cours des dix dernières années et ont été réalisées dans le contexte des pays industrialisés. Bien que non exhaustive, cette revue de littérature dresse un portrait global – et alarmant – des principales stratégies marketing utilisées par l'industrie des premiers aliments et de leurs conséquences.

Au 30 juin, la revue de littérature est en révision par la permanence. Elle sera accessible à toutes au cours du prochain exercice.

Défi *Les ventes mondiales de préparations commerciales pour nourrissons sont passées de 1,5 milliard de dollars US en 1978 à 55,6 milliards de dollars US en 2019, soit une augmentation de 3 600 % en 40 ans (Baker et al., 2021). Le Code n'étant pas légalement exécutoire, il repose sur l'adoption de mesures légales par les États signataires.*

Enquête auprès des organismes communautaires

Les organismes communautaires ne cherchent pas à faire de profits financiers, mais ont à cœur de desservir au mieux leur clientèle. Mesurer l'impact des tactiques marketing de l'alimentation des tout-petits sur leurs pratiques est un excellent indicateur de l'aspect pernicieux de ce marketing. C'est pourquoi le MAQ a voulu documenter les violations au Code observées dans les organismes communautaires dans un document complémentaire au rapport d'enquête. Une première enquête de terrain a été réalisée à l'hiver 2021, auprès d'organismes communautaires qui offrent des services aux femmes et aux familles avec des tout-petits, afin de mieux saisir l'impact sur leurs pratiques des tactiques commerciales de l'industrie des PCN et autres produits visés par le Code.

Cette enquête a permis de prendre note des défis que rencontrent les organismes au quotidien, de répondre à leurs questions, et de réaliser, à nouveau, qu'un peu de sensibilisation au Code suffit souvent à en faire saisir l'importance. Lorsqu'ils sont au fait du Code et des enjeux liés, les organismes communautaires ont à cœur de le respecter et ainsi de protéger l'allaitement. Le personnel trouve des façons pour desservir toutes les familles, y compris celles qui n'allaitent pas ou ne le font pas de manière optimale, sans banaliser l'usage des PCN et des produits connexes. Les personnes qui ont répondu à l'enquête ont toutes remercié le MAQ de lui avoir transmis ces informations essentielles à leur travail de soutien des mères et des familles. Certaines ont aussi demandé s'il existait des outils pour les aider. Elles ont été référées aux feuillets publiés sur le site Web du MAQ, ce qui a contribué à leur validation sur le terrain.

Alors que la première intention du MAQ était de publier ce rapport d'enquête comme un document préliminaire à un rapport sur l'ensemble de la société québécoise, il est apparu en cours de route que c'était un rapport complémentaire et non préliminaire. L'échéance de parution au 31 mars 2021 a donc été repoussée pour qu'il soit diffusé en même temps que le rapport d'enquête global.

Défi ***Joindre les organismes qui n'œuvrent pas en périnatalité***

Un large appel a été lancé aux organismes communautaires afin de les inviter à partager leurs pratiques et les défis rencontrés dans leurs interactions avec les familles, particulièrement en ce qui concerne leurs pratiques entourant l'allaitement et l'alimentation des 0-36 mois. Malgré les efforts du MAQ, beaucoup d'organismes interpelés n'ont pas répondu à l'appel. Le personnel de maisons d'hébergement pour femmes, de regroupements féministes ou d'organisme pour le travail de rue, par exemple, ne s'est peut-être pas senti concerné par le sujet ou n'a tout simplement pas conscience de sa responsabilité en matière d'environnements favorables à l'allaitement.

Enquête sur la (non) application du Code au Québec

L'objectif principal de ce projet est de produire un rapport d'enquête sur les violations du Code constatées au Québec. Il s'agit de réaliser une analyse des stratégies commerciales utilisées par l'industrie des PCN et des produits connexes (« industrie des premiers aliments ») : quelles sont ces stratégies ? Comment sont-elles déployées dans la province ? Comment cette industrie parvient-elle à entrer en contact avec les femmes ? En quoi contreviennent-elles au Code ? Quels sont les secteurs les plus vulnérables ?

À ces fins, le MAQ a lancé une seconde enquête, en deux volets. Au printemps 2021, un appel à la participation a été envoyé à ses membres et à ses partenaires via son infolettre. Cet appel a aussi été publié sur son site Web et sur ses médias sociaux afin de le diffuser auprès du plus grand nombre possible. Des participantes de 5 à 85 ans ont répondu à l'appel, en partageant leur témoignage ou en faisant suivre des dizaines d'observations provenant de plusieurs sources différentes : réseaux sociaux, circulaires de pharmacies ou d'épiceries, lieux physiques (cliniques médicales, points de vente…), voire directement de leur boite aux lettres !

Le deuxième volet s'est déroulé directement sur le « terrain » à partir du printemps 2021, principalement sur les sites Web et les réseaux sociaux de fabricants, distributeurs et points de vente, et sur des blogues et médias sociaux de personnes qui travaillent au marketing d'influence. Il répertorie des exemples factuels d'innombrables violations du Code observées au Québec. La quantité et la portée de ces exemples concrets permettent de prendre conscience de l'étendue de ce marketing.

H. Synergie entre les ressources communautaires en allaitement

#contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté #transformation-sociale #approche-globale #esprit-de-collaboration #vie-associative #bienveillance #féminisme

1. Contexte

Le dernier portrait québécois des groupes et organismes d'entraide et de soutien à l'allaitement date de 2007, soit du dernier rassemblement de ces ressources communautaires. Pourtant, le soutien par les pairs, qui fait l'objet de la dixième condition de l'Initiative des amis des bébés (IAB), est un élément indispensable dans les environnements favorables à l'allaitement. Il vient en complément des services professionnels. Au Québec, ce soutien est assuré par des groupes communautaires.

Ces groupes étaient 85 en 2007 et leur nombre actuel est incertain. Ils présentent une grande diversité en nombre de bénévoles, de population desservie, d'étendue des services offerts, de financement, etc. Ces organismes représentent une grande partie des membres partenaires du MAQ.

Bien que la plupart d'entre elles sont très indépendantes les unes des autres, ces ressources communautaires en allaitement (RCA) ont montré de plus en plus d'intérêt à créer des synergies entre elles. Plusieurs ont présenté leurs idées d'activités locales au MAQ avec l'envie de les partager avec les autres RCA, afin de mieux soutenir les personnes qui allaitent à travers la province, tout en conservant leur autonomie. Toutes reconnaissent le MAQ comme un organisme central et comme leur porte-parole auprès du gouvernement.

Défi *80 % des membres partenaires du MAQ sont des RCA. Toutefois, seules 36 de ces ressources sont membres du MAQ, sur les 82 qui sont répertoriées sur la liste du site Web du MAQ (qui se veut la plus complète possible, mais qui n'est pas exhaustive). Le MAQ est le seul lien entre tous ces groupes et organismes, puisqu'il n'existe aucune autre concertation provinciale en périnatalité. Il déploie des efforts continus pour joindre le plus grand nombre de ces ressources.*

2. Objectifs spécifiques

Parmi ses priorités d'action, le MAQ défend le rôle du soutien des personnes allaitantes et de leur famille par les RCA et l'importance d'améliorer l'accès aux services communautaires en allaitement. L'objectif n'est pas d'uniformiser les pratiques des RCA à travers la province, mais de créer une synergie entre elles afin de faciliter l'échange de connaissances, de proposer des projets provinciaux portés par les acteurs locaux, et d'unir les voix pour les revendications auprès du gouvernement.

Avant de jouer un rôle de regroupement de toutes les RCA, c'est-à-dire de porter les revendications collectives auprès du gouvernement et de servir de pont entre elles, il faut les identifier et créer des liens. Pour les identifier, il faut partir d'une définition commune.

Objectifs des actions menées au cours de l'exercice :

- Encadrer l'appellation « ressource communautaire en allaitement ».
- Identifier les RCA et les regrouper autour de projets communs.
- Participer au renforcement de leurs capacités, de leur visibilité et de la reconnaissance de leur apport à la société québécoise.

3. Financement

Au cours de l'exercice, le MAQ a reçu un financement dans le cadre du Plan d'action en santé et bien-être des femmes, dont trois montants pour des projets concernant les RCA :

- 120 000 $ pour l'achat de tire-laits de grade hospitalier et de tubulures destinés à être distribués aux RCA pour de la location à moindre cout ou gratuite.
- 120 000 $ pour permettre aux RCA d'offrir ponctuellement des consultations gratuites en allaitement par des IBCLC.
- 14 087 $ pour divers projets visant à mieux connaitre les RCA (services offerts, besoins en matière d'outils, etc.) et pour mettre en place les programmes ci-dessus.

Toutes les sommes ont été utilisées au cours de l'exercice. Le dépassement du budget est essentiellement dû à l'augmentation rétroactive des salaires et à la prolongation de certains contrats de travail au-delà du 31 mars 2021. Pour plus de détails sur les dépenses, voir le chapitre du rapport financier.

4. Avancées

Définition de « ressource communautaire en allaitement »

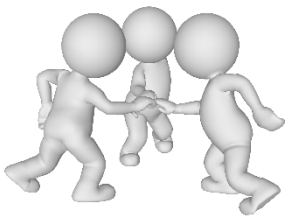

Cette appellation a été repérée pour la première fois par le MAQ à l'automne 2019. Elle avait été utilisée dans un document sur l'optimisation des services en allaitement qui avait été soumis au MAQ par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour consultation. Dans une démarche d'autodétermination, le conseil d'administration a alors décidé de proposer une définition approuvée par ses membres, dont de nombreuses RCA.

Une première définition a été formulée au cours de l'été 2020. Bien qu'aucune membre n'ait envoyé ses commentaires lors de la consultation par courriel, plusieurs ont montré leur réticence face au texte présenté lors de l'assemblée générale de septembre 2020. Ne sachant pas quand le MSSS publierait son document, les membres ont adopté la définition, mais en demandant au conseil d'administration de la réviser.

Un comité de cinq personnes représentatives de la diversité des RCA (organismes d'entraide en allaitement, centres de ressources périnatales et maisons de la famille) a rédigé une nouvelle formulation, plus large que la précédente, avec la recommandation d'adopter une typologie des services afin de mieux identifier les RCA. Cette proposition a été adoptée par le conseil d'administration, puis présentée aux membres, sans demande d'ajustement. Elle a servi de référence pour tous les travaux du comité RCA qui ont suivi et elle a eu l'assentiment des 24 RCA représentées sur le comité ainsi que celui des autres RCA qui ont bénéficié de l'un ou l'autre des programmes du MAQ qui leur étaient réservés. Elle sera soumise aux membres pour ratification lors de l'assemblée générale de septembre 2021.

Une ressource communautaire en allaitement (RCA) offre au moins un service gratuit en allaitement et respecte les critères suivants :

- être une organisation à but non lucratif, incorporée ou non ;
- être enraciné dans la communauté ;
- faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches axées sur les environnements favorables à l'allaitement ;
- être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations ;
- entretenir une vie associative et démocratique ;
- être dirigé indépendamment du réseau public par un groupe de bénévoles.

Recensement des RCA et des services offerts

Afin de réunir les groupes et organismes qui répondaient aux critères de la définition des RCA, il était important de faire l'état actuel des organismes familles et périnataux de la province qui offrent des services en allaitement.

Le recensement a permis de dénombrer 83 organismes dans les 17 régions sociosanitaires, de connaitre leurs principaux champs de pratique et les services offerts en allaitement. Parmi les organismes dénombrés, on retrouve des organismes familles, des organismes en périnatalité, des organismes et regroupements en allaitement.

Les sujets abordés avec les RCA concernaient entre autres l'enquête sur les besoins et les stratégies utilisées pour joindre les femmes en situation de vulnérabilité et sur l'adaptation des services, les balises des programmes de dotation de tire-laits et de services gratuits de consultante en allaitement, ainsi que les rencontres provinciales en allaitement.

Enquête sur les besoins et les stratégies utilisées pour joindre les femmes en situation de vulnérabilité

En même temps que le recensement des RCA, une enquête a été menée sur les besoins et les stratégies utilisées pour joindre les femmes en situation de vulnérabilité, ainsi que sur l'adaptation des services. Ce projet visait à documenter les besoins des RCA en matière d'outils et de formation pour joindre et accompagner ces femmes.

Défis identifiés pour joindre les familles en situation de vulnérabilité :

- Le roulement du personnel dans les CI(U)SSS
- Certaines familles en situation de vulnérabilité ne connaissent pas les RCA ou hésitent à demander de l'aide
- Le personnel de la santé ne dirige pas toujours ces familles vers une RCA
- Le manque de formation des bénévoles
- Le manque d'outils de communication misant sur l'inclusivité
- Des difficultés liées à la communication (langue)
- Les difficultés d'accès aux services (distance, transport, etc.)

Stratégies identifiées pour joindre les familles en situation de vulnérabilité :

- Un partenariat avec les infirmières du programme Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) et les intervenantes du programme Olo
- Un partenariat avec d'autres organismes communautaires
- La participation aux tables de concertation de la petite enfance
- La formation auprès d'organismes communautaires

Défi allaitement

Le Défi allaitement est un évènement dont l'objectif est de normaliser l'allaitement dans l'espace public. Il a lieu chaque année en marge de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel. Des femmes se réunissent en un lieu et mettent leur enfant au sein au même moment. Depuis 2005, le Québec est en première place du palmarès canadien et les différents sites bénéficient d'une certaine couverture médiatique.

Au printemps 2020, devant l'incertitude de pouvoir regrouper physiquement des personnes, une convergence d'idées a eu lieu au sein du conseil d'administration, portée par la représentante de Soutien Lactéa (Saint-Jean-sur-Richelieu), dont la réputation du Salon parents enfants et du Défi allaitement dépasse les frontières de la Montérégie, et les représentantes du réseau Nourri-Source, fort de ses groupes présents dans plusieurs régions du Québec. Si le Défi allaitement se fait à distance, autant regrouper toutes les participantes québécoises en un seul évènement, coorganisé par des ressources communautaires en allaitement.

Grâce à la contribution de 21 RCA, de 32 bénévoles et d'une dizaine de rencontres du comité, un évènement à la hauteur des activités du MAQ a été organisé le 4 octobre 2020. Les porte-paroles étaient la comédienne Mirianne Brûlé et Sandra Griffin, nutritionniste et fondatrice du blogue Maman mange bien. Pour patienter avant la mise au sein, les tout-petits ont pu apprécier la prestation de l'incroyable Magislain. Le Défi allaitement virtuel s'est déployé pour la première fois à la grandeur de la province et a touché plus de 900 personnes. Au moment même de la tétée, 474 mères et 485 bébés étaient en ligne. Plusieurs numéros d'artistes allumés, engagés dans leur famille et proallaitement ont été présentés.

Organiser une réunion Zoom pour un si grand nombre de participantes est un véritable défi, surtout pour une première édition. Lors des tirages de prix, comme il était impossible d'avoir la liste des présences en direct, la validation des gagnantes a été un processus fastidieux. Pour le reste, les participantes qui se sont exprimées étaient satisfaites de leur expérience.

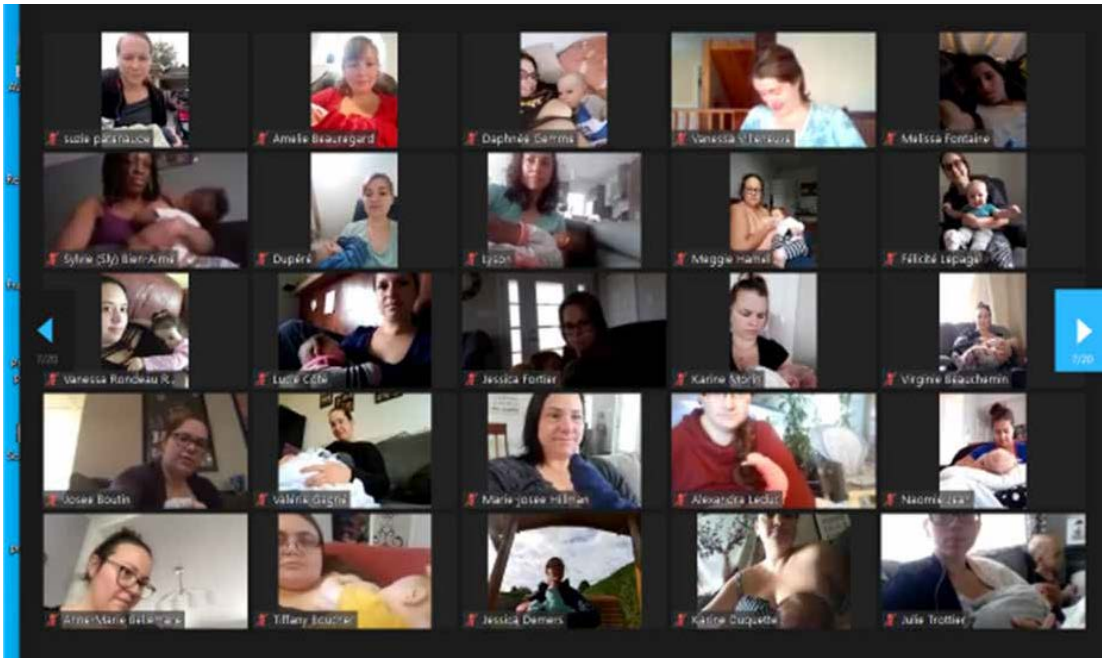

Alors que la situation vis-à-vis de la pandémie et de la vaccination était imprévisible pour l'automne, le comté RCA a décidé de se lancer dans l'organisation d'un nouvel évènement provincial pour le 3 octobre 2021, avec l'espoir que de petits rassemblements locaux puissent être organisés par les RCA et que ces groupes, ainsi que toutes celles qui voudraient participer à distance, puissent se joindre virtuellement. Un sous-comité a été créé pour organiser l'évènement. Des comités de travail – ouverts aux travailleuses et bénévoles des RCA non membres du MAQ – ont été mis sur pied. Au 30 juin, l'évènement prenait forme avec la confirmation d'un spectacle d'humour par Émilie Ouellette et des contacts pour les porte-paroles de l'évènement.

Rencontres provinciales pour les RCA

La dernière rencontre nationale des RCA était en 2007, soit avant même la création du MAQ. Permettre aux RCA de se rencontrer – même virtuellement – renforcera leur synergie et encouragera le partage de trucs, d'astuces et de pratiques inspirantes.

Le comité RCA a finalement proposé non pas d'organiser une rencontre, mais plutôt cinq ou six rencontres récurrentes par an. Huit thématiques ont été retenues, par exemple le partage des outils de gestion et d'organisation ou l'animation de discussions sur différents sujets, tels que la position féministe des RCA ou les diverses pistes de financement.

Les rencontres se tiendront sous forme virtuelle dès l'automne 2021. Ce format de rencontre favorise la participation des RCA de toutes les régions, mais oblige à limiter le temps de réunion et est moins favorable au réseautage.

Programme de dotation de tire-laits

Dans des situations très particulières – un état de santé particulier du bébé, des difficultés d'allaitement mal prises en charge ou une séparation de la dyade mère-enfant par exemple – l'utilisation d'un tire-lait de calibre hospitalier est nécessaire pour stimuler la production lactée, et ce, pour des périodes allant de quelques semaines à plusieurs mois. L'objectif de ce projet est d'accroitre l'accessibilité de ce type de tire-lait en augmentant le nombre de tire-laits disponibles dans les RCA des différentes régions sociosanitaires du Québec. La quantité de tire-laits pouvant être répartis à travers la province a été déterminée en fonction des naissances dans les régions.

Défi *Avant même la pandémie, trouver un tire-lait de location pouvait représenter un défi pour de nombreuses personnes allaitantes, surtout celles qui n'avaient pas les moyens financiers de s'en procurer un au plein tarif dans une pharmacie. Dans le contexte de la pandémie, non seulement plus de femmes se sont trouvées aux prises avec des difficultés d'allaitement nécessitant un tire-lait, mais de nombreux points de location ou de prêts ont été fermés dans le réseau public et privé de la santé.*

Favoriser le prêt ou la location à moindre cout par les RCA, c'est rendre accessible cet outil parfois indispensable pour plus de familles, gérer les couts en fonction de la capacité de la famille à payer, et surtout, c'est assurer aux utilisatrices d'avoir le soutien nécessaire pour une bonne utilisation et la remise au sein ou la poursuite du tire-allaitement.

Grâce au financement du MSSS, le MAQ a pu acquérir et distribuer des tire-laits et des ensembles de bouteilles. Le comité RCA a validé les balises du programme et de la distribution des tire-laits. Si la majorité des organismes offraient déjà la location de tire-laits, ce programme a permis d'élargir ce service. Au total, 235 tire-laits ont été distribués dans 37 organismes, et ce, dans 14 des 17 régions administratives du Québec. En Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec, il a été impossible de développer le projet, puisqu'aucun organisme ne correspondait aux critères établis par le projet. Il n'y a eu aucune demande pour la Mauricie.

Les RCA membres du comité ont pu aussi discuter sur des enjeux tels que les frais entre les régions afin d'éviter que des personnes se déplacent vers une autre région pour se procurer un tire-lait à un cout plus intéressant et pénalisent ainsi les familles de la région, puisque le nombre de tire-laits par région demeure limité. Celles qui avaient déjà une expérience en location ou en prêt de tire-laits ont participé à la rédaction de pratiques de gestion recommandées.

Défi *Toutes les RCA ne sont pas membres du MAQ, mais il était primordial de leur offrir tout de même la possibilité de participer aux programmes du MAQ. La définition des RCA a été l'un des critères importants pour sélectionner les groupes et organismes qui se qualifiaient. Par contre, seules les membres partenaires du MAQ ont eu le privilège de siéger au comité RCA et de participer aux décisions importantes.*

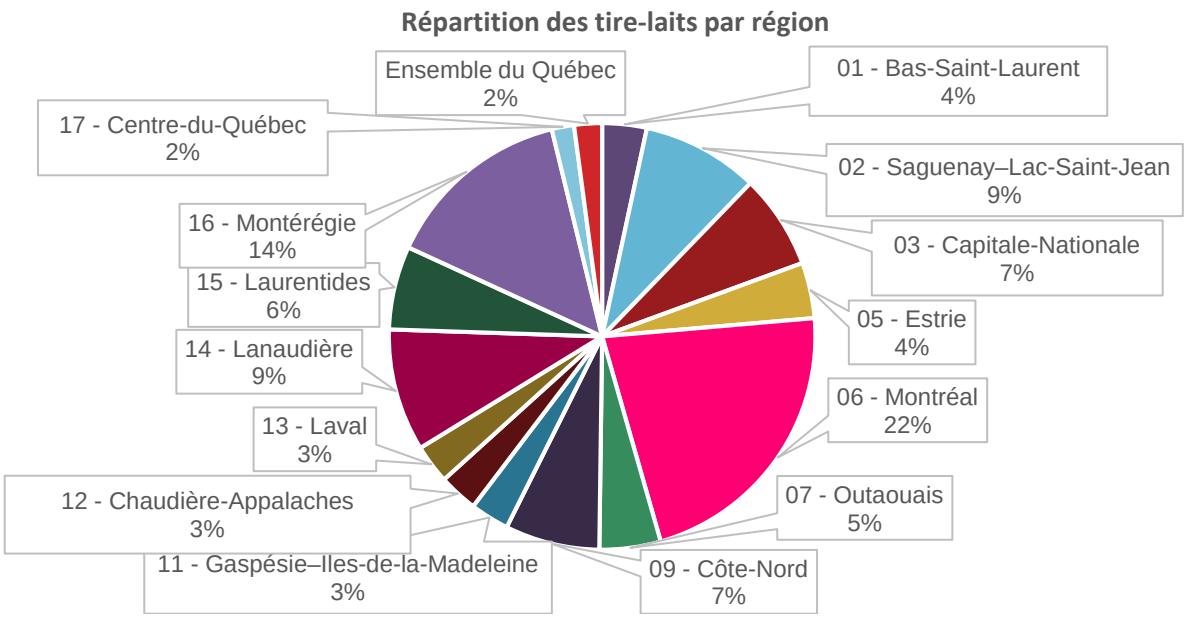

Programme de services gratuits de consultante en lactation (IBCLC)

L'objectif de ce programme était d'offrir des services gratuits de consultante en lactation IBCLC dans le cadre des activités des RCA, et ce, aux personnes qui font face à des difficultés liées à l'allaitement.

Défi *Lors du premier confinement, de nombreux services en santé ont dû fermer. Plusieurs RCA ont d'abord constaté une baisse des demandes de soutien en allaitement, essentiellement parce que les femmes et les personnes qui venaient de donner naissance n'étaient plus dirigées vers leurs services. Par la suite, un grand nombre de RCA ont vu un accroissement des demandes de services, en particulier pour des problématiques d'allaitement. Parallèlement, les listes d'attente pour les quelques cliniques d'allaitement du réseau public se sont drastiquement allongées.*

C'est pour pallier ces listes d'attente que le MSSS a proposé de financer des consultations par des IBCLC en pratique privée. Lorsque le MAQ a été consulté sur la faisabilité de ce projet, il a fait part de l'importance que ces consultations se déroulent dans le cadre des activités des RCA, qui peuvent offrir des services complémentaires à ces consultations, dont un suivi par une bénévole. Cela permettait aussi de ne pas laisser croire que les consultations privées en allaitement ne sont pas prises en charge par le gouvernement – ce qui serait pourtant très rentable –, de ne pas créer de confusion vis-à-vis des RCA qui offraient déjà ce service et d'assurer une répartition juste du financement entre les différentes régions et selon les besoins.

Les deux représentantes permanentes de l'Association québécoise des consultantes en lactation (AQC) se sont jointes au comité RCA pour que les réalités des IBCLC en pratique privée soient prises en considération. L'apport du comité RCA a été essentiel pour rédiger des balises claires et applicables. L'AQC a facilité le recrutement des IBCLC par les RCA. Toutes les RCA qui n'étaient pas représentées sur le comité RCA et qui souhaitaient bénéficier de ce programme ont eu une entrevue avec le MAQ, afin de s'assurer qu'elles comprenaient bien

tous les aspects et leurs responsabilités. Les fonds alloués aux organismes ont été initialement repartis en se basant sur le taux de naissance par région. Les soldes non utilisés ont ensuite été distribués selon le besoin réel des différentes RCA (voir les données en annexe).

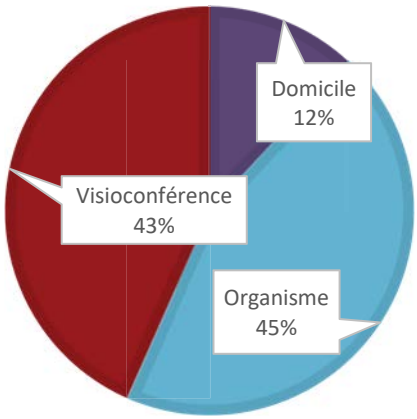

Les RCA avaient la responsabilité de recruter les IBCLC (salariées ou travailleuses autonomes), de faire la publicité du service sur leur territoire, d'organiser les rendez-vous de consultation et de fournir l'équipement de protection ou un lien de visioconférence sécurisé. Le MAQ avait la responsabilité de la distribution équitable des fonds et de leur utilisation, de s'assurer de la reddition de compte par les RCA, de rembourser les RCA ou de payer directement les IBCLC selon les ententes signées.

La rémunération des IBCLC était déterminée par les RCA, mais limitée à 50 $ par heure. Certaines RCA qui avaient déjà des IBCLC parmi leurs salariées ont simplement ajouté des heures de consultation. Les IBCLC pouvaient comptabiliser leur temps de transport ainsi que le temps pour la tenue de dossier. Les consultantes ont toutefois relevé que la rémunération maximale imposée était souvent en dessous de leur tarif habituel. Les RCA avaient aussi la possibilité de conserver 10 % du budget pour les frais d'administration.

Défi *Le programme devait se terminer à la fin du mois de mars 2021. Toutefois, à ce moment-là, les RCA n'avaient eu que deux semaines pour déployer le programme dans leur région (les fonds ont été versés le 15 mars 2021). De plus, seulement 24 % du budget avait été utilisé. Une extension a été accordée jusqu'à la fin du mois de juin, ce qui a permis à une plus grande proportion de femmes d'en bénéficier.*

Certains organismes ont eu de la difficulté à recruter une IBCLC, surtout en région plus éloignée où il n'y a aucune IBCLC en pratique privée. Toutefois, plusieurs RCA et IBCLC ont fait preuve de créativité et ont offert des consultations en visioconférences, parfois avec l'assistance d'une intervenante de la RCA auprès de la cliente.

22 RCA signataires de l'entente avec le MAQ (18 ont offert le service)

1 350 bénéficiaires (dans 14 régions sociosanitaires)

1 670 consultations (de 2 à 538 par organisme)

Les quatre RCA qui, malgré leur volonté, n'ont pu offrir ce service ont nommé des difficultés à recruter une IBCLC pour couvrir leur territoire, des difficultés pour déployer le programme dans les délais ou n'ont pas eu de demandes.

Les consultations ont eu lieu dans trois endroits différents, soit en visioconférence, dans un local d'un organisme ou au domicile des bénéficiaires. Les consultations en visioconférence ont permis de toucher des familles en territoire plus éloigné et difficiles à joindre autrement.

Un sondage effectué auprès des IBCLC a démontré que les retombées étaient aussi bénéfiques pour elles que pour les bénéficiaires. En effet, l'une d'elles mentionne : « *Rendre nos services et notre expertise – encore méconnus – plus accessibles pour les familles, c'est vraiment apprécié et valorisant. Le programme est la clé pour améliorer l'allaitement au Québec une fois que les premières semaines sont passées, pour prévenir de nombreuses maladies infantiles et assurer un accompagnement aux mères en postnatal* ». L'expérience a été grandement appréciée (4,7/5, selon 13 réponses) et elles souhaiteraient toutes participer une autre fois à ce type de programme. De nombreuses IBCLC ont également témoigné de leur satisfaction de travailler en équipe avec une RCA et de la richesse de ce travail d'équipe, assurant ainsi un service plus complet aux femmes allaitantes.

Dofi *Toutes les participantes ont émis le regret que ce programme ne puisse être offert de manière permanente. De trop nombreuses personnes cessent l'allaitement à cause de difficultés qui n'ont pas été prises en charge ou l'ont été trop tardivement. «* L'allaitement maternel est l'un des investissements les plus efficaces et les plus rentables qu'un pays puisse faire en faveur de la santé de ses plus jeunes habitants et de la santé future de son économie et de sa société *», explique le Directeur général de l'UNICEF, Anthony Lake (UNICEF, 2017). L'investissement à travers les organismes communautaires est rentable, facile à mettre en place et efficace.*

Outils pour respecter le Code

Dans le cadre des projets visant la protection des familles face aux tactiques marketing de l'alimentation des tout-petits, le MAQ a créé des outils particulièrement adaptés aux RCA, dont deux feuillets et le modèle de politique.

{Photo : Mathieu Langlois}

I. En conclusion

Peut-il y avoir deux années charnières, l'une après l'autre ? Oui, le MAQ en a fait la démonstration. L'exercice 2020-2021 est sans commune mesure avec l'exercice précédent, qui avait pourtant fait date dans l'histoire du MAQ. Plusieurs indicateurs sont incontestables :

- Augmentation de 33 % des membres ;
- Augmentation de 37 % des membres sur les comités ;
- Augmentation de près de 300 % du nombre d'abonnées à l'infolettre ;
- Augmentation de 77 % des heures des travailleuses, accompagnée d'un rehaussement de 25 % des salaires ;
- Diversification des sources de financements.

Cette croissance exceptionnelle a été collectivement portée par la permanence, les bénévoles du MAQ (dont les administratrices) et l'ensemble des membres. Plus que jamais, les valeurs du MAQ ont été fondamentales pour façonner autant les relations à l'intérieur du MAQ qu'avec ses partenaires.

Le MAQ est incontestablement la référence en environnements favorables à l'allaitement, et un acteur incontournable en allaitement au Québec, avec une influence de plus en plus tangible à la fois sur le reste du Canada et le monde francophone.

Défi *Ce n'est pas un hasard si la croissance du MAQ a suivi le rehaussement important du financement de base à la mission, le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). C'est la démonstration des grandes choses que peut faire un organisme avec des moyens qui restent dérisoires, d'autant plus que le MAQ est financé au seuil plancher. C'est la preuve de l'importance d'un soutien financier récurrent pour assurer la pérennité d'un organisme. Sans ce financement à la mission, le MAQ n'aurait pu prétendre aux financements de projet qu'il a obtenus en complément.*

IV. PRIORITÉS 2021-2022

A. Assurer la continuité

- Maintenir les activités courantes (animation de la vie associative, gestion documentaire, financière et des membres, publications sur le site Web et les médias sociaux, mises à jour de la bibliothèque virtuelle, etc.)

Les priorités présentées ci-dessous ne concernent que les nouvelles activités ou les développements prévus dans les projets en cours.

B. Consolider la visibilité et la stabilité de l'organisme

- Augmenter le nombre de membres
  - Augmenter le nombre de membres individuelles en multipliant les activités de visibilité du MAQ et en proposant systématiquement aux personnes jointes d'adhérer au MAQ
  - Augmenter le nombre de membres partenaires en incitant les organisations qui bénéficient des programmes du MAQ à en devenir membre ainsi que celles représentées sur le Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS)

- Développer les médias du MAQ
  - Consolider le site Web en améliorant le référencement par les moteurs de recherche et en publiant régulièrement du contenu de qualité, y compris l'ajout de pages selon les besoins
  - Poursuivre l'ajout d'outils dans la bibliothèque virtuelle, maintenir les révisions bisannuelles et migrer la plateforme sous le domaine mouvementallaitement.org
  - Assurer une croissance régulière des abonnées aux différents médias sociaux et ouvrir un compte TikTok, un média émergent dont l'auditoire s'élargit
  - Faire connaitre l'infolettre du MAQ et inviter les personnes à s'y abonner

Défi *Pour desservir l'ensemble de la population québécoise, le site devrait être accessible dans les deux langues officielles. Outre l'investissement initial pour convertir le site en un site bilingue, la maintenance des pages actuelles et la publication de nouveaux contenus demanderaient le double du temps. Or, maintenir le site à son niveau actuel occupe déjà une part non négligeable du temps de la permanence.*

- Élargir le public du MAQ
  - Diffuser des communiqués de presse et répondre à un plus grand nombre d'entrevues possible afin d'être présent dans les médias traditionnels
  - Répertorier les évènements où le MAQ peut tenir un kiosque ou donner une conférence afin de joindre un public ciblé, mais qui ne connait pas forcément le MAQ

- Compléter les fondements du MAQ
  - Poursuivre la révision des documents afin de les rendre plus inclusifs envers les personnes qui allaitent et qui ne s'identifient pas au genre féminin, mais sans perdre la dimension de condition féminine de l'allaitement
  - Rédiger un énoncé de vision large et centré sur la mission en attendant de travailler sur un énoncé de vision stratégique
  - Faire adopter la définition révisée de « ressource communautaire en allaitement » et la faire connaitre
- Augmenter les ressources de financement
  - Diversifier les sources de financement en déposant des demandes auprès de plusieurs ministres
  - Collaborer avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dans le cadre du deuxième volet (2022-2025) de la P*olitique gouvernementale de prévention en santé* (PGPS) si le financement est accordé au MSSS
  - Déposer une demande de financement pluriannuelle auprès de la Fondation Lucie et André Chagnon
  - Organiser une campagne annuelle de dons
- Stabiliser la permanence
  - Poursuivre l'amélioration des conditions de travail et mettre en place une échelle salariale
  - Mettre en place de nouveaux outils pour le travail collaboratif à distance
  - Organiser des rencontres en personne afin d'améliorer la communication au sein de l'équipe

C. Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour les environnements favorables à l'allaitement

- Positionner le MAQ comme la référence en environnements favorables à l'allaitement
  - Solliciter des rencontres avec les élues
  - Contribuer à la justesse des informations diffusées par des plateformes telles que Wikipédia, l'Office québécois de la langue française et le correcteur Antidote
  - Assurer un leadeurship auprès des ressources communautaires en allaitement (RCA) à travers divers projets (détails ci-dessous)
  - Assurer un leadeurship auprès des professionnelles et des programmes de formation en soutenant le Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS) et des initiatives visant le rehaussement des compétences en allaitement
  - Assurer un leadeurship pour l'implantation du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code)

- Faire découvrir l'importance des environnements favorables à l'allaitement
  - Faire la promotion de la conférence auprès d'organisateurs d'évènements liés et former des conférencières à travers le Québec
  - Utiliser de nouveaux vecteurs d'information tels que des vidéos, des affiches et une *Trousse pour des organismes communautaires favorables à l'allaitement*

- Cibler des enjeux particuliers
  - Offrir des *MAQ'conférences* et des *Tours d'horizon* sur des sujets variés et auprès de divers publics cibles
  - Poursuivre le déploiement de la *Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement*, en particulier en incitant les RCA à la faire connaitre sur leur territoire
  - Terminer la révision de la *Trousse pour des municipalités favorables à l'allaitement* et la diffuser, notamment en participant à des évènements regroupant des municipalités
  - Faire la promotion de l'affiche du MAQ pour normaliser l'allaitement dans l'espace public et encourager les RCA à la distribuer sur leur territoire

{Photo : StrawberryMohawk.com}

- Positionner le MAQ sur des enjeux liés à l'allaitement
  - Offrir une *MAQ'conférence* sur l'allaitement et le féminisme et organiser un atelier de cocréation avec les membres afin d'expliciter les liens entre les environnements favorables à l'allaitement et l'inégalité des femmes envers les hommes

D. Renforcer les stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement

- Avoir des liens avec des acteurs stratégiques
  - Adhérer à des regroupements pertinents, consolider les liens existants et solliciter de nouveaux acteurs

- Participer à des concertations
  - Participer aux concertations régionales en allaitement
  - Participer à des tables provinciales liées à la petite enfance
- Collaborer avec des organisations
  - Identifier des partenaires pour la diffusion des outils du MAQ et participer à la diffusion des publications des partenaires
  - Inviter les membres et d'autres collaborateurs pertinents lorsque le MAQ est sollicité pour des consultations par le MSSS ou autre
  - Inclure la collaboration dans la réalisation des projets du MAQ
- Travailler en partenariat
  - Collaborer avec le MSSS, en particulier dans le cadre du Plan gouvernemental de prévention en santé et de la formation nationale en allaitement
  - Renforcer les liens avec les ressources communautaires en allaitement à travers diverses activités et programmes (détails ci-dessous)

Dofi *Participer à des tables de concertation, à des comités de travail et à la vie associative des organismes dont le MAQ est membre est important autant pour le renforcement de capacité que pour comprendre les réalités et les besoins sur le terrain. Toutefois, cela représente un investissement en temps considérable et les personnes qui y représentent le MAQ doivent avoir des connaissances approfondies des divers environnements favorables à l'allaitement.*

E. Contribuer au renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé

- Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour les environnements favorables à l'allaitement
  - Engager les ordres professionnels et les programmes de formation des professions ciblées dans une démarche de réflexion et d'action par rapport à la formation en allaitement en soutenant le Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS) et en organisant une journée pour la rédaction d'une position conjointe des ordres professionnels sur la formation en allaitement
  - Plaider pour une harmonisation de la formation initiale en allaitement en diffusant les outils du comité formation à chaque occasion et en publiant des articles scientifiques
  - Rendre la formation nationale en allaitement accessible aux apprenantes en l'installant sur le site Web du MAQ et en la faisant accréditer par différents programmes de formation
  - Soutenir l'organisation d'une journée consacrée aux environnements favorables à l'allaitement aux Journées annuelles de santé publique et y présenter plusieurs conférences
- Renforcer les stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement
  - Évaluer les rôles et influences des divers ministères sur les universités et les cégeps
- Consolider la visibilité et la stabilité de l'organisme
  - Joindre davantage de professionnelles de la santé en tenant des kiosques ou en offrant des conférences lors des activités les regroupant
  - Augmenter le nombre d'associations et ordres professionnels membres partenaires du MAQ en incitant les membres du GS-FAPS à plaider pour que les organisations qu'elles représentent adhèrent au MAQ
  - Souligner les dix ans du comité formation en marge de l'assemblée générale annuelle et réfléchir ensemble à la suite des travaux

{Photo : Emmanuelle Pelletier Bérubé photographe}

F. Mener un plaidoyer pour protéger les familles face aux tactiques marketing de l'alimentation des tout-petits

- Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour les environnements favorables à l'allaitement
  - Faire connaitre le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code) et faciliter son application dans différents milieux en développant de nouveaux outils, en intervenant directement auprès des membres du MAQ et des organisations provinciales et en soutenant les ressources communautaires en allaitement (RCA) dans les interventions sur leur territoire
  - Élaborer un plan stratégique de plaidoyer pour le Code en collaborant avec la Fondation Lucie et André Chagnon et des expertes en communication et lobbyisme
- Renforcer les stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement
  - Déconstruire la polarisation autour de l'allaitement et du Code en vulgarisant les arguments sur l'importance des environnements favorables à l'allaitement, leur inclusivité envers toutes les femmes et toutes les familles (incluant celles qui n'allaitent pas ou ne le font pas de manière optimale) et en incluant systématiquement l'alimentation pour les 0-36 mois dans le discours entourant le Code
  - Identifier des partenaires potentiels en dehors des alliés naturels de l'allaitement et organiser un *Tour d'horizon & Table ronde* autour du plan stratégique
  - Offrir une visibilité aux organisations qui respectent le Code en concevant un label « protecteur de la saine alimentation des tout-petits »
  - Chercher des alliés canadiens en diffusant les feuillets en anglais de la série *Protégeons l'allaitement : tout le monde a un rôle à jouer*
- Consolider la visibilité et la stabilité de l'organisme
  - Démontrer l'expertise du MAQ en publiant des rapports d'enquêtes sur les pratiques contrevenant au Code au Québec et publier la revue de littérature sur les conséquences
  - Faire connaitre les travaux du MAQ sur le Code en diffusant les outils à l'international
  - Créer un outil d'autoévaluation sur le respect du Code par les membres partenaires du MAQ

Dofi *2020, 70 % des États membres de l'Organisation mondiale de la santé, incluant la plupart des pays européens, avaient pris des mesures législatives visant à appliquer certaines dispositions du Code (WHO, UNICEF, IBFAN, 2020). Le Canada fait piètre figure ; bien qu'il ait voté en faveur du Code, aucune mesure n'a encore été promulguée, de sorte que l'application du Code est essentiellement soumise à l'autorégulation de l'industrie. Seul l'étiquetage est soumis à certaines règles. Les violations du Code sont par conséquent nombreuses et fréquentes, ce qui porte atteinte à la santé de tous les enfants, qu'ils soient allaités ou alimentés à l'aide de PCN.*

G. Favoriser une synergie entre les ressources communautaires en allaitement

Défi *La précédente rencontre nationale des ressources communautaires en allaitement (RCA) date de 2007, à l'occasion de laquelle un portrait avait été réalisé. Actuellement, personne ne connait le nombre exact de ces ressources indispensables au soutien des femmes qui allaitent.*

- Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer en faveur des RCA
  - Documenter les besoins des RCA, en particulier en faisant la synthèse du programme de consultations gratuites par des IBCLC et en analysant l'utilisation des tire-laits distribués
  - Inviter les RCA à participer lorsque le MAQ est sollicité pour des consultations sur des sujets qui les concernent directement
  - Faire la promotion des services communautaires en allaitement à travers les outils publiés par le MAQ
- Exercer un rôle d'influence auprès des RCA
  - Inciter les RCA à déployer les outils du MAQ sur leur territoire dans une démarche d'action communautaire autonome
  - Prendre en considération les besoins des RCA en matière d'outils
  - Contacter la RCA concernée lorsqu'un fait lié aux environnements favorables à l'allaitement est rapporté au MAQ et la soutenir lors des interventions
- Renforcer les stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement
  - Créer une page Web dynamique et une application pour les téléphones intelligents pour présenter les services communautaires en allaitement selon une typologie commune
  - Organiser des rencontres provinciales thématiques réservées aux RCA (membres ou non du MAQ)
  - Soutenir l'organisation et la promotion du Défi allaitement provincial virtuel

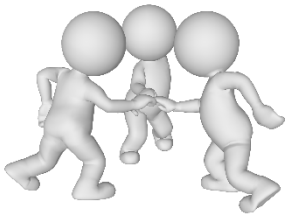

- Consolider la visibilité et la stabilité de l'organisme
  - Inciter toutes les RCA qui ont participé à au moins un des programmes ou à des activités du MAQ à devenir membres partenaires

H. Outiller des acteurs de divers secteurs afin de rendre les milieux de vie favorables à l'allaitement

Ce volet est conditionnel à l'obtention par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) des fonds demandés dans le cadre du deuxième volet de la mise en œuvre de la Politique gouvernementale en prévention en santé (PGPS). Les projets commenceraient en avril 2022 et seraient échelonnés jusqu'en mars 2025 :

- Créer une trousse pour la conciliation allaitement-travail-études
- Créer une page Web dynamique et une application pour téléphones intelligents pour afficher les lieux répertoriés par les différentes Routes du lait du Québec
- Mettre sur pied un programme de financement pour des projets visant les environnements favorables à l'allaitement
- Mettre sur pied un programme de financement pour des projets visant à banaliser l'allaitement dans l'espace public

{Photo : Élisabeth Mekkelholt}

V. RAPPORT FINANCIER

Les états financiers complets sont disponibles sur demande.

A. Faits saillants

1. Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

L'augmentation de 60 % du financement de base à la mission au MAQ a permis de renforcer la permanence en augmentant le salaire des coordonnatrices – qui sert de référence – au salaire moyen du Québec pour les salariées non syndiquées.

Défi *Pour maintenir les postes consacrés à l'administration en 2021-2022 (hors projets), le MAQ devra puiser dans ses réserves (30 heures par semaine pour la direction générale, 20 heures par semaines pour les communications et 20 heures par semaine pour la vie associative). Les besoins reconnus pour un regroupement tel quel le MAQ sont de cinq équivalents temps complet.*

Le rehaussement du PSOC n'ayant été annoncé qu'en mars, seule une partie a été dépensée durant l'exercice, amenant les réserves à 40 % des revenus récurrents. Une partie de ces réserves sera utilisée en 2021-2022 afin de ramener ce taux à 25 %. Toutefois, les actifs nets non affectés au 30 juin 2021 ne comptent que pour 12 % des dépenses de l'année.

Le montant du PSOC inclut la rétroaction pour la partie d'avril à juin 2021, précédant l'exercice 2020-2021 ; c'est pourquoi il dépasse la subvention annuelle de 97 539 $.

2. Financement de projets

Le MAQ a récolté la somme exceptionnelle de 406 197 $ de fonds pour différents projets, provenant tous de fonds publics. Sur cette somme, plus de 230 000 $ ont été distribués aux ressources communautaires en allaitement (RCA) en remboursement de frais pour les consultations gratuites par des IBCLC ou par distribution de tire-laits. Les soldes non utilisés dans l'exercice ont été réservés aux projets concernés pour l'exercice suivant.

Pour la première fois, le MAQ a obtenu un financement du ministre de la Famille. De plus, en raison de la généralisation du télétravail causé par la pandémie, Services Québec accepte de subventionner des emplois à distance dans le cadre des subventions d'aide à l'emploi. Ainsi, le MAQ a pu bénéficier d'une toute première subvention salariale, volet expérience de travail.

3. Dons de bienfaisance

Le MAQ est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada depuis 2018, sous le numéro 724228929RR0001. Un reçu pour fins d'impôt est remis pour chaque don reçu, quel que soit le montant. Il est délivré automatiquement pour tous les dons en ligne.

La totalité des dons provient de membres individuelles et la majorité a été versée en même temps que la cotisation annuelle. Malgré l'augmentation du nombre de membres individuelles, le nombre de donatrices a un peu baissé, ce qui a été compensé par une légère augmentation du montant des dons. Le total des dons reçus est resté relativement stable.

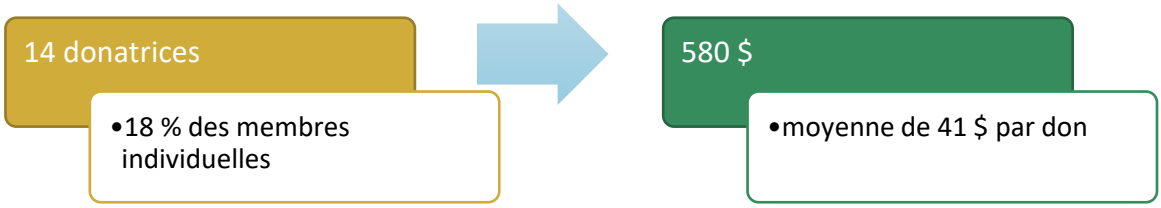

Défi *Certaines des donatrices du MAQ offrent déjà beaucoup de leur temps en bénévolat. C'est une preuve supplémentaire de leur engagement envers la mission du MAQ. MERCI à toutes celles qui font une différence dans la société québécoise.*

4. Fonds en fiducie

Depuis avril 2021, le MAQ gère en fiducie un fonds constitué par des contributions volontaires des RCA pour l'organisation du Défi allaitement et des rencontres provinciales. Le solde du fonds est inclus dans les actifs sous forme d'encaisse, mais ni les revenus ni les charges ne sont comptés dans les résultats de l'exercice. Au 30 juin 2021, le solde du fonds était de 815 $.

	Crédit	Débit	Solde
Transfert du fonds de Soutien Lactéa	1 425 $		1 425 $
Défi 2020 : Envoi de prix de présence		35 $	1 390 $
Défi 2021 : Spectacle d'humour		575 $	815 $

B. Fonds affectés

Au 30 juin 2021, le conseil d'administration a procédé à l'ajustement des fonds affectés selon les dépenses au cours de l'exercice directement liées aux projets financés. Les soldes des fonds devraient être utilisés au cours de l'exercice 2021-2022, sous réserve des restrictions sanitaires.

- Le comité formation n'a toujours pas pu organiser la journée interordre prévue. Quelques dépenses liées aux activités du comité formation ont été déduites des sommes qui lui sont réservées.
- Les feuillets de la série *Protégeons l'allaitement : tout le monde a un rôle à jouer* ont été imprimés comme prévu. Cependant, le fonds reçu en mars 2021 pour le rapport d'enquête sur le marketing entourant l'alimentation des tout-petits n'a été dépensé qu'en partie, puisque la durée prévue du projet était de six mois. La moitié du budget pour le rapport d'enquête a été affectée, bien que les dépenses de l'exercice aient dépassé les montants reçus pour ce projet (le nombre d'heures des employées affectées à ce dossier a été revu à la hausse).
- Les affiches pour l'allaitement dans l'espace public ont été imprimées. Cependant, l'état d'urgence n'est pas propice à leur promotion à un large public, notamment en raison de l'affichage déjà surabondant pour le respect des consignes sanitaires. Le communiqué de presse n'a pu être diffusé et les sommes prévues pour l'expédition n'ont pas été utilisées en totalité.

- Le MAQ a reçu un fonds pour l'impression de la *Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement*, de la *Trousse pour des municipalités favorables à l'allaitement* et des pochettes de présentation. Certains documents pour les municipalités n'ont pas pu être imprimés, car leur révision n'était pas terminée au 30 juin 2021. Les sommes correspondantes ont été affectées, même si les dépenses ont été supérieures que prévu (car le nombre de pochettes a été revu à la hausse).

	Comité formation	Alimentation des tout-petits	Affiches espace public	Trousse municipalités
Affecté pour 2020-2021	6 455 $	1 400 $	4 200 $	
Reçu en 2020-2021		38 813 $		3 278 $
Utilisé en 2020-2021	1 750 $	40 733	2 652 $	6 456 $
Affecté pour 2021-2022	**4 700 $**	**5 700 $**	**1 550 $**	**400 $**

C. Audit comptable

Le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) exige que les organismes qui reçoivent plus de 150 000 $ de subventions provinciales présentent un rapport de mission d'audit. La comptable qui avait été mandatée par l'assemblée des membres n'avait pas les qualifications requises. Le conseil d'administration a donc mandaté Benoit Dubord, CPA, auditeur, CA et en a avisé les membres.

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de "**MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC**" qui comprennent le bilan au 30 JUIN 2021, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, de l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 JUIN 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section, responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers, du présent rapport.

Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

D. Résultats

1. Bilan

	2021	2020 (3 mois)
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	239 195 $	40 088 $
Débiteurs	7 983	316
Charges payées d'avance	399	393
	247 577 $	40 797 $
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	85 544 $	11 496 $
Revenus reportés	104 610 $	2 260 $
	190 154	13 756
ACTIFS NETS		
Actifs nets non affectés	45 073	14 986
Actifs nets affectés (note 5)	12 350	12 055
	57 423	27 041
	247 577 $	40 797 $

2. État des résultats au 30 juin 2021

En 2020, le MAQ a changé la date de fin d'exercice pour le 30 juin au lieu du 31 mars. C'est pourquoi la période de comparaison n'est que de trois mois. Dans tous les cas, le budget du MAQ étant sans commune mesure, un comparatif avec un exercice de douze mois ne serait pas plus probant.

	2021	2020 (3 mois)
PRODUITS		
Subventions et financements publiques récurrents (note 3)	107 307 $	14 620 $
Subventions et financements publiques ponctuels (note 3)	299 983	-
Cotisations de membres	4 100	-
Dons	580	191
Revenus d'activités	420	110
Revenus divers	527	194
	411 824	15 115
CHARGES		
Honoraires contractuels	39 362	10 538
Salaires et charges sociales	91 274	11 319
Frais de promotion et de représentation	3 724	163
Projets	239 375	3 029
Renforcement des capacités	416	265
Frais de réunions	454	401
Frais de déplacement	27	-
Frais de bureau	4 118	978
Honoraires professionnels	1 839	250
Assurances et taxes	408	90
Frais bancaires	445	102
	381 442	27 135
Excédent des produits sur les charges	30 382 $	(12 020) $

3. Évolution des actifs nets

	Affectés (note 5)	Non affectés	Total 2021	Total 2020 (3 mois)	
Solde au début	12 055	14 986	27 041	39 061	$
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)		30 382	30 382	(12 020)	
Affectations de l'exercice (note 5)	295	(295)	-	-	
Solde à la fin	12 350	45 073	57 423	27 041	$

4. Résultats par projets

Seuls les projets ayant bénéficié d'un financement ciblé ou d'un fonds affecté sont détaillés.

	Renf. des compétences	Alimentation des tout-petits	Affiches espace public	Impressions diverses	Promo Trousse SDG	Rapport COVID	Synergie des RCA
PRODUITS							
Financements MSSS		32 036 $				1 465 $	254 087 $
Marge ministres				3 278 $	1 250 $		
Subvention salariale		6 777 $					
	– $	**38 813 $**	**– $**	**3 278 $**	**1 250 $**	**1 465 $**	**254 087 $**
CHARGES							
Salaires et charges		16 601 $	502 $	424 $	1 571 $	281 $	13 531 $
Hon. chargées de projet	935 $	13 362 $			75 $	954 $	3 905 $
Autres honoraires	815 $	3 269 $		552 $			
Reversé aux RCA							230 856 $
Impression		3 408 $	1 103 $	3 473 $			
Expédition			782 $				
Achats divers		20 $				115 $	
Frais administratifs*		4 073 $	265 $	445 $	165 $	135 $	13 068 $
	1 750 $	**40 733 $**	**2 652 $**	**4 894 $**	**1 811 $**	**1 485 $**	**261 360 $**
Affecté au début	6 455 $	1 400 $	4 200 $				
Affecté à la fin	4 700 $	5 700 $	1 550 $	400 $			
Participation du MAQ	5 $	6 220 $	2 $	1 616 $	561 $	20 $	7 273 $

** Les frais administratifs sont estimés à 10 % du budget total, sauf pour le volet RCA où ils ont été réduits à 5 % à cause du montant élevé du budget.*

E. Budget 2021-2022

Pour l'exercice 2021-2022, la priorité est mise sur les trois thèmes dégagés lors de la réflexion stratégique : la synergie entre les ressources communautaires en allaitement, le plaidoyer sur l'alimentation des tout-petits et le renforcement des compétences en allaitement.

Les produits qui sont pris en compte sont ceux dont la réception est raisonnablement assurée. Les dépenses liées aux projets en attente de financement ne sont donc pas incluses, à l'exception de la subvention pour la traduction de la *Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement*, puisqu'elle ne couvrira que 50 % des frais. Toutefois, la dépense ne sera engagée qu'après l'obtention du fonds. Le déficit prévu sera compensé par les excédents de l'exercice 2020-2021.

PRODUITS		$
Subventions publiques	99 490	
Financements publics ponctuels	17 415	
Dons de fondation	100 000	
Cotisations de membres	4 580	
Dons de particuliers	500	
Revenus d'activités	450	
Revenus divers	4 268	
	226 702	
CHARGES		$
Honoraires des contractuelles	35 070	
Salaires et charges	201 585	
Frais de promotion et de représentation	4 123	
Projets et comités	1 000	
Renforcement de capacités	3 325	
Frais de réunions	1 625	
Frais de déplacement	2 460	
Frais de bureau	6 320	
Honoraires professionnels	1 840	
Assurances et taxes	490	
Frais bancaires	367	
	285 205	
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(31 503)	$
Fonds affectés pour l'exercice 2021-2022	12 350	
Excédent net des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(19 153)	$

VI. REMERCIEMENTS

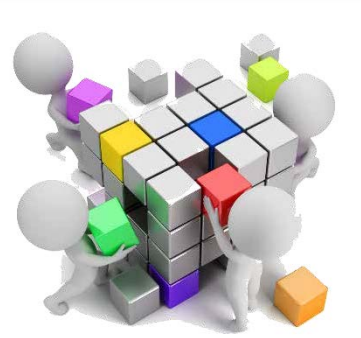

Merci à **Nathalie Lévesque**, répondante en allaitement et coordonnatrice de l'implantation de l'Initiative des amis des bébés (IAB) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec, pour sa disponibilité et ses conseils sur certains projets du MAQ.

Merci au **Dr Horacio Arruda**, pour les financements accordés par la Direction générale de la santé publique, MSSS. Le financement de ces projets démontre l'importance que le ministère accorde aux environnements favorables à l'allaitement et la volonté du MAQ de travailler avec toutes les organisations concernées.

Merci à la **Direction de la santé mère-enfant** et à la **Direction générale de la santé publique** du MSSS pour les financements accordés pour les projets dans le cadre du Plan d'action pour la santé et le bien-être des femmes.

Merci au **Dr Lionel Carmant**, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, et à **Mathieu Lacombe**, ministre de la Famille, pour les financements accordés à même leur marge discrétionnaire. Ces financements démontrent l'importance qu'ils accordent aux environnements favorables à l'allaitement.

Merci à **Valérie Pelletier** et **Anne-Marie Legault**, responsables des relations avec les partenaires, Fondation Lucie et André Chagnon, pour leur ouverture et leur soutien pour la demande de financement.

Merci à **Julie Lauzière** et **Isabelle Michaud-Létourneau**, coresponsables du comité formation pour l'organisation de leur comité et le leadeurship qu'elles ont démontré.

Merci aux conférencières invitées à animer les *MAQ'conférences*, soit **Marie-Caroline Bergouignan, Selma Buckett, Suzanne Lepage** et **Éliane Chaput**, ainsi qu'à celles qui sont intervenues lors des *Tours d'horizon*, soit **Kim Couture**, **Isabelle Paquette**, **Élisabeth Fillion**, **Philippe Grand**, **Louise Dumas**, **Isabelle Michaud-Létourneau** et **Véronique Laberge Gaudin**.

Merci à toutes les membres du **Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS)** pour leur soutien lors du *Tour d'horizon & Table ronde* sur le renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé.

Merci à la **Fédération Nourri-Source** pour le partage de ses listes de diffusion aux médias sur la plateforme CISION, ce qui fait gagner un temps précieux.

Merci à **Chantelait**, **Entraide Naturo-Lait**, la **Fédération Nourri-Source**, **Mieux-Naître à Laval**, la **Maison de la famille de Victoriaville**, **MAM autour de la maternité**, **Naissance-Renaissance Outaouais**, **Nourri-Source Estrie**, **Nourri-Source Lanaudière**, **Nourri-Source Laurentides, Nourri-Source Laval**, **Nourri-Source Montérégie**, **Nourri-Source Montréal**, **Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean**, **Parensemble**, **Soutien Lactéa**, et **TrioLait** d'avoir permis à leurs travailleuses de contribuer aux travaux du MAQ. Cet apport humain est indispensable pour avoir un conseil d'administration représentatif des membres et pour l'avancement des travaux des comités.

Un merci particulier **aux membres du MAQ qui ont répondu à l'appel de don volontaire.** Chaque dollar ainsi récolté a servi pour l'administration du MAQ.

Merci à **toutes les participantes à l'enquête Code**, et à **toutes les répondantes à l'enquête téléphonique auprès des organismes communautaires.** Vos réponses et tous les éléments que vous avez transmis – photos et témoignages – sont précieux pour faire avancer le respect du Code et la protection de l'allaitement au Québec.

Merci à **toutes les photographes** qui partagent généreusement leurs clichés et merci **aux femmes et aux familles** qui acceptent de partager ces moments d'intimité avec le public. Grâce à vous, les documents et les médias du MAQ sont plus vivants. Merci de participer à la normalisation de l'allaitement.

Merci à **toutes les bénévoles** qui participent aux travaux des comités et à celles qui offrent une contribution ponctuelle. Vous êtes inspirantes et vous nous insufflez l'énergie nécessaire pour continuer d'avancer.

Merci à **toutes les femmes et toutes les personnes** du Québec et d'ailleurs qui œuvrent à remettre la femme au cœur de l'allaitement et l'allaitement maternel au cœur de la société.

{Photo : José Cristi}

VII. Annexes

A. Liste des membres au 30 juin 2021

L'identité des membres individuelles est confidentielle.

Entité du système de santé et de services sociaux

CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Associations professionnelles

Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec (AEESICQ)

Association québécoise de chiropratique pédiatrique et périnatale (AQCPP)

Association québécoise des consultantes en lactation (AQC)

Ressources communautaires

À la source Sept-Îles

Aidons-Lait

Allaitement Québec

Allaitement Soleil

Amitié Matern'elle

Centre périnatal Le Berceau

Centre de ressources périnatales Autour du bébé

Centre de ressources périnatales Les relevailles de Montréal

Centre Ressources Naissance Mauricie

Chantelait

Cible Famille Brandon

Comité d'allaitement maternel CALM

Coup de pouce nourrice

Entraide Naturo-lait

Famille à Cœur

Fédération Nourri-Source

Groupe d'entraide Allaitement Sein-Pathique

Groupe MAMAN

Institut national du portage des enfants

La mère à boire

Lait-Mères-Veillent

La Mèreveille

La Maison des Familles de Victoriaville

La Nichée

Ligue La Leche (LLL)

Maison de la Famille Chibougamau

Maison des Familles de La Matanie Lait douces heures

MAM autour de la maternité

Mamie-Lait

Mieux-Naître à Laval

Naissance Renaissance Estrie

Naissance Renaissance Outaouais

Nourri-Source Bas-Saint-Laurent/Entre-Mères Rimouski-Mitis

Nourri-Source Estrie

Nourri-Source Lanaudière

Nourri-Source Laurentides

Nourri-Source Laval

Nourri-Source Montérégie

Nourri-Source Montréal

Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean

Nourrisson-Lait Haute-Gaspésie

Parensemble

Regroupement Naissances Respectées (RNR)

Ressources naissances

Ressource parenfants

Re-Lait Montmagny-L'Islet

Séréna Québec

Soutien Lactéa

Supportons-Lait

TrioLait

B. Composition des comités

Les appartenances sont nommées pour des raisons d'identification et d'information seulement. Les représentations sont clairement indiquées.

« Représentante » est relatif aux membres partenaires du MAQ

★ : membre du comité au 30 juin

☆ : membre ayant quitté le comité au cours de l'exercice

		Conseil d'administration	Comités					
			réflexion stratégique	visibilité	RCA	Code	formation	conceptualisation
Alexandra Maltais Femme engagée		☆	☆					
Alexia Thibault Représentante et directrice générale de Nourri-Source Laurentides						★		
Anabelle Boucher, IBCLC Représentante et vice-présidente de l'Association québécoise des consultantes en lactation (AQC)					★			
Anne-Marie Aumond Représentante et coordonnatrice de Nourri-Source Estrie						★		
Anny-Pier Tremblay Représentante et directrice générale de Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean					★			
Camille Marcotte-Quijada Représentante et directrice adjointe de Naissance-Renaissance Outaouais					★			
Carole Dobrich, B. Sc., RN, IBCLC, ANLC Cofondatrice du MAQ Directrice et instructrice en développement professionnel, *Health e-Learning* et *Step2 Education*						★		

		Conseil d'administration	Comités					
			réflexion stratégique	visibilité	RCA	Code	formation	conceptualisation
Carolyne Bolduc Marraine d'allaitement		★						
Édith Chabot-L. Coordonnatrice de l'application du Code (permanence du MAQ)						★		
Emmanuelle Beauregard, B. Sexologie Sexologue				☆				
Emmanuelle Thériault Représentante et agente de développement de Nourri-Source Laurentides Femme allaitante						★		
Gabrielle Gauvin, B. Musicothérapie *À titre de membre individuelle* Représentante, monitrice de portage et trésorière de l'Institut national du portage des enfants (INPE) Coordonnatrice de Nourri-Source Bas-Saint-Laurent/Entre-Mères Rimouski-Mitis Femme allaitante		★						
Isabelle Michaud-Létourneau, Ph. D., MPH, Dt.P. Prix Micheline Beaudry 2019 (reconnaissance du MAQ) Leadeur de projet, nutrition internationale, Society for Implementation Science in Nutrition Professeure associée, École de santé publique — Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal Nutritionniste-conseil, MSSS, présidente du comité d'agrément IAB			★				★	★
Isabelle Paquette, B.A.A. Représentante et directrice générale de Nourri-Source Montérégie Vice-présidente de la Fédération Nourri-Source			★	★	★	★		
Isabelle Poulin, B. Serv. soc. Représentante et directrice générale de Chantelait Trésorière du Comité de concertation des groupes d'entraide en allaitement de la région de Québec (COCOGREN)					★			

		Conseil d'administration	Comités					
			réflexion stratégique	visibilité	RCA	Code	formation	conceptualisation
Jacqueline Wassef, Ph. D., MPH, Dt.P. Chargée de cours, École de santé publique, Université de Montréal							★	
Julie Lauzière, M. Sc., Dt.P. Cofondatrice du MAQ Candidate au doctorat, département de médecine de famille et de médecine d'urgence, Université de Sherbrooke							★	
Julie Richard Représentante et coordonnatrice de la Fédération Nourri-Source		★			★	★		
Juliette LeRoy, ostéopathe, MD (France), DO, IBCLC, M. Sc. Représentante et présidente du Comité de concertation des groupes d'entraide en allaitement de la région de Québec (COCOGREN)					★			
Karina Sanchez Coordonnatrice des communications (permanence du MAQ)				★	☆	★		
Karine Bélanger Représentante et coordonnatrice de TrioLait					★			
Kim Couture Représentante et directrice de MAM autour de la maternité Porte-parole de Mouvement Maisons de naissance Montérégie				★				
Laura Rosa Pascual, MD (Argentine), Ph. D. *À titre de membre individuelle* Représentante et agente de formation du CIUSSS de l'Estrie – CHUS							★	★
Lizanne Sénécal Représentante et présidente de l'Association québécoise des consultantes en lactation (AQC)					★			

		Conseil d'administration	Comités					
			réflexion stratégique	visibilité	RCA	Code	formation	conceptualisation
Louise Bertrand Représentante et responsable des services aux familles à Nourri-Source Laval					★			
Lysane Grégoire Représentante et directrice générale de Mieux-Naître à Laval					★			
Magali Fournier Coordonnatrice à la vie associative (permanence du MAQ) Femme allaitante					★			
Marie-Christine Brisson Animatrice en périnatalité, Maison de la Famille de Victoriaville					★			
Marie-Claude Brière Présidente de Nourri-Source Lanaudière Présidente de la Fédération Nourri-Source Femme allaitante						★		
Marie-Ève Desforges, B. Sexologie Agente à la vie associative à la Table de concertation de Laval en condition féminine		★	★					
Marie-Lyne Pelletier, IBCLC, C-ALPS Représentante et monitrice (bénévole) de la Ligue La Leche Femme allaitante					★	★		
Marie-Pier Parent Représentante et coordonnatrice responsable de la gestion des bénévoles de Soutien Lactéa Femme allaitante					★			
Marie-Savane Goyette Coordonnatrice des ressources communautaires en allaitement (permanence du MAQ)					☆			
Marion Gayard, M. Sc., Pharm. D Chargée de projet (permanence du MAQ)							★	

		Conseil d'administration	Comités					
			réflexion stratégique	visibilité	RCA	Code	formation	conceptualisation
Marylie Roger Chargée de projet (permanence du MAQ)						★		
Maude Fortin, IBCLC Représentante et coordonnatrice responsable du volet allaitement chez MAM autour de la maternité					★	★		
Micheline Beaudry, Ph. D., MNS, FDtP Cofondatrice du MAQ Première récipiendaire du Prix Micheline Beaudry (reconnaissance du MAQ) Professeure retraitée de nutrition publique, Université Laval							★	
Myriam Henri-Lemens, B. Comm. Représentante et directrice générale de Nourri-Source Laval					☆	★		
Nadia Dallaire Représentante et intervenante responsable en allaitement chez Parensemble					★			
Nathalie Létourneau Représentante et directrice générale de Soutien Lactéa		★			★	★		
Raphaëlle Petitjean Directrice générale (permanence du MAQ) Cofondatrice du MAQ			★	★	★	★	★	★
Sabrina Dupras Représentante et adjointe administrative chez Nourri-Source Lanaudière						★		
Sophie Morel, Diplômée en nutrition (nutritionniste, Dt.P.), IBCLC Représentante et directrice générale de Nourri-Source Montréal					★			

		Conseil d'administration	Comités					
			réflexion stratégique	visibilité	RCA	Code	formation	conceptualisation
Suzanne Dionne, MD Médecin de famille à la retraite		★	★			★		
Sylvie Gauthier, IBCLC Représentante et directrice générale de Naissance-Renaissance Outaouais					★			
Thien Sa Hoang Bibliothécaire à l'Université de Montréal				★				
Véronique Laberge Gaudin, Dt.P., M. Sc. (santé communautaire) Agente de planification, programmation et recherche, allaitement, Direction régionale en santé publique de Montréal Femme allaitante		☆				★		★
Véronique Lieutaud Représentante et marraine d'allaitement de Nourri-Source Montréal Femme allaitante						★		
Vicky Paraschuk Représentante et coordonnatrice de Nourri-Source Lanaudière					★	☆		

{Photo : Francisco-Ramos}

C. Programme IBCLC

Répartition du budget par région sociosanitaire

Régions	Proportion de naissances	Répartition finale
Bas-Saint-Laurent (01)	2 %	1,78 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	3 %	1,39 %
Capitale-Nationale (03)	8 %	16,95 %
Mauricie et Centre-du-Québec (04)	6 %	0,36 %
Estrie (05)	5 %	1,10 %
Montréal (06)	26 %	32,86 %
Outaouais (07)	5 %	5,91 %
Abitibi-Témiscamingue (08)	2 %	
Côte-Nord (09)	1 %	
Nord-du-Québec (10)	1 %	
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	1 %	0,14 %
Chaudière-Appalaches (12)	5 %	3,75 %
Laval (13)	5 %	4,75 %
Lanaudière (14)	6 %	7,45 %
Laurentides (15)	7 %	2,48 %
Montérégie (16)	17 %	19,68 %
Ensemble du Québec	0 %	1,41 %

Services offerts par ressource communautaire en allaitement (RCA)

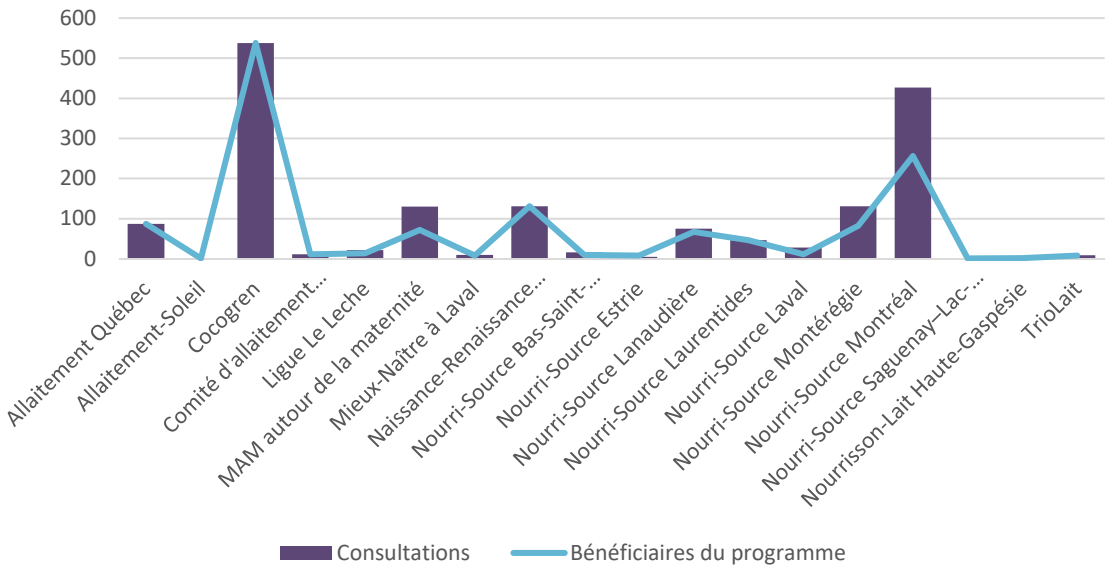

D. Communiqués de presse

- À la recherche de personnalités connues pour le Défi allaitement provincial 2020 — 6 juillet 2020
- Lancement d'une trousse pour les services de garde afin de mieux soutenir les familles allaitantes – 10 aout 2020
- Première édition virtuelle du Défi allaitement – 1er septembre 2020
- Des responsables de divers milieux peuvent bénéficier gratuitement d'outils simples et pratiques pour mieux accueillir les familles allaitantes – 11 novembre 2020
  https://mouvementallaitement.org/feuillets-gratuits-familles-tout-petits/
- Alimentation des tout-petits au Québec : protéger les familles face aux stratégies marketing de l'industrie – 21 mai 2021
  https://mouvementallaitement.org/40-ans-code-proteger-familles-marketing/
- La réouverture des salles d'allaitement/familiales doit suivre celle des commerces – 19 février 2021
  https://mouvementallaitement.org/allaitement-commerces-pandemie/
- Portrait des politiques publiques : quelle place pour l'allaitement au Québec ? – 27 avril 2021
  https://mouvementallaitement.org/portrait-politiques-publiques-place-allaitement/

E. Déclaration de principes du MAQ

Pour devenir *membres du MAQ, les individus et les organisations doivent appuyer cette déclaration de principes. Ce document a été adopté par les membres du MAQ le 3 février 2018.*

En *devenant* membre du MAQ, je déclare que j'adhère aux principes suivants :

a) Je considère que l'allaitement maternel est un droit universel de toutes les femmes, et je m'engage à protéger, soutenir et promouvoir ce droit dans le respect de toutes les femmes et de toutes les familles.

Le droit d'allaiter est protégé par la *Charte canadienne des droits et libertés* et par la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec*. Il s'inscrit dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société.

b) J'appuie la *Déclaration Innocenti 2005 sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant* et j'agirai de façon à faciliter l'atteinte de ses cibles opérationnelles.

Cette déclaration est un appel à l'action dont l'objectif est de créer un environnement permettant aux femmes, aux familles et aux autres personnes qui s'occupent des enfants de choisir en pleine connaissance de cause une alimentation optimale. Cette alimentation optimale est définie comme un allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de six mois, suivi par l'introduction d'une alimentation complémentaire appropriée en parallèle avec la continuation de l'allaitement au sein jusqu'à l'âge de deux ans ou au-delà.

c) Je reconnais l'importance du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé qui s'y rapportent ; je participerai à les faire connaitre et à soutenir leur mise en application.

Le but de ce Code est de contribuer à procurer aux nourrissons une nutrition sécuritaire et adéquate en protégeant et en encourageant l'allaitement au sein. Il permet aussi d'assurer une utilisation correcte des substituts du lait maternel – quand ceux-ci sont nécessaires – sur la base d'une information adéquate et au moyen d'une commercialisation et d'une distribution appropriées.

d) **J'appuie les lignes directrices en allaitement maternel émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.**

Ces lignes directrices ont pour but d'assurer l'excellence dans l'information transmise à la population et d'optimiser le soutien donné aux parents et aux enfants concernant l'allaitement maternel.

F. Bref historique

7 avril 2009 : Création du MAQ, un lieu de concertation indépendant où sont représentés tous les acteurs œuvrant à rendre les environnements plus favorables à l'allaitement au Québec

{Première rencontre – bureaux de l'ASPQ – 7 avril 2009}

2**7 novembre 2010** : Établissement des **fondements du MAQ,** inscription des premières membres et création des premiers comités

3 mai 2014 : Assemblée de fondation du MAQ, cinq ans après le début de ses activités

16 mai 2015 : Lancement officiel de la *Bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement*

29 avril 2016 : Tenue du Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec (Longueuil), organisé par le comité formation

14 mai 2016 : Lancement du **prix Micheline Beaudry**, pour souligner la contribution exceptionnelle d'une bénévole

24 septembre 2016 : Passage du flambeau **d'INFACT Québec** au **MAQ**

1er avril 2017 : Mise en place d'une **cotisation**, entrainant un changement important dans les membres du MAQ

Octobre 2017 : Obtention du **premier financement récurrent à la mission** par le biais du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

Mars 2018 : Adhésion du **premier membre partenaire issu du réseau de la santé et des services sociaux**

Novembre 2019 : Enregistrement du MAQ à titre d'**organisme de bienfaisance**

Mai 2020 : Adoption par les membres de la ***Position féministe du MAQ***

G. Survol des réalisations de 2020-2021

Juillet 2020	Sondages pour évaluer les conséquences de la pandémie sur les familles allaitantes
Aout	Lancement de la *Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement*
Septembre	Publication du rapport COVID
	AGA du MAQ entièrement en virtuel : adoption de la définition provisoire de « ressource communautaire en allaitement » (RCA) et report de la remise du Prix Micheline Beaudry
Octobre	Tenue de la première édition virtuelle du Défi allaitement : plus de 900 personnes inscrites et plus de 500 bébés au sein !
	Conférence dans le cadre du Colloque en allaitement de Nourri-Source Laurentides : *La place des ressources communautaires dans l'optimisation des services en allaitement*
	Lancement officiel des cinq premiers feuillets de la série *Protégeons l'allaitement : tout le monde a un rôle à jouer*
	Entrevues avec des conseillers du ministre Lionel Carmant, du ministre Mathieu Lacombe et de la ministre Isabelle Charest
Novembre	*MAQ'conférence |Sein nourricier, sein sexuel : dualité ou cohabitation ?*
	Financement par la Direction générale de santé publique du rapport COVID
	Financement à même la marge discrétionnaire du ministre de la Famille pour le déploiement de la *Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement*
Décembre	Campagne sur les réseaux sociaux pour que les commerçants acceptent de vendre des articles d'allaitement en tant qu'articles essentiels
1er janvier 2021	Date de la rétroaction pour un rehaussement significatif des salaires du MAQ
Janvier	Adoption par le CA d'une nouvelle définition de « ressources communautaires en allaitement » (RCA) selon les recommandations du comité ponctuel mis en place
	Transformation du comité définition en comité RCA et élargissement de son mandat

	Impression et diffusion auprès des organismes communautaires et du réseau de la santé de l'affiche pour l'espace public avec le logo du gouvernement du Québec
	Embauche d'Édith Chabot-L, coordonnatrice de l'application du Code
	Embauche de Marie-Savane Goyette, coordonnatrice des ressources communautaires
	Embauche d'Anne-Claire Avdjian, coordonnatrice des finances et des registres
	Lancement du recensement des RCA et de l'enquête sur les services communautaires en allaitement auprès des femmes en situation de vulnérabilité
	Financement à même la marge discrétionnaire du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux pour l'impression des divers outils du MAQ
Février	Appel à participer à l'enquête sur le marketing de l'alimentation des tout-petits auprès du grand public
	Campagne de sensibilisation pour que les commerces accommodent les personnes qui ont besoin d'allaiter (ouverture de salles d'allaitement et chaise à disposition)
	Confirmation du financement de projets dans le cadre du Plan d'action pour la santé et le bien-être des femmes (réception le 15 mars)
	Appel auprès des RCA pour participer au programme tire-laits et au programme IBCLC selon les balises définies par le comité RCA
	Enquête auprès d'organismes communautaires pour produire un rapport de leurs pratiques et des défis rencontrés en lien avec l'application du Code
	Participation à la diffusion de la formation nationale en allaitement du MSSS
Mars	Diffusion de visuels et d'un article pour sensibiliser les commerçants sur l'importance du soutien des personnes allaitantes en contexte de pandémie
	Inscriptions des RCA souhaitant participer au programme de consultations gratuites avec une IBCLC ou de répartition de tire-laits sur leur territoire
	Refus du ministère de la Famille du projet du MAQ pour la conciliation allaitement-travail-études
	Annonce d'un rehaussement de 40 % du PSOC, la subvention de base à la mission
	MAQ'conférence | Allaitement et clientèle vulnérable : comment intervenir ?
	Séance d'information de mi-exercice pour les membres
Avril	Embauche de Magali Fournier, coordonnatrice de la vie associative, en remplacement de Marie-Savane Goyette et avec un mandat élargi
	Transfert de la gestion du fonds en fiducie pour le Défi allaitement de Soutien Lactéa au MAQ
	Livraison des tire-laits aux RCA participantes au programme

	Conférence donnée dans le cadre du programme de formation de Nourri-Source Laurentides : *L'allaitement dans l'espace public*
	Conférence donnée dans le cadre du programme Nourrir la vie, du dispensaire diététique de Montréal : *Les environnements favorables à l'allaitement : pourquoi, pour qui, comment ?*
	Adoption par le MAQ de la *Politique d'acceptation de dons et commandites et pour l'établissement de partenariats* et lancement du modèle de politique
	Collaboration avec l'Observatoire des tout-petits pour la sortie de leur portrait sur les politiques publiques : trois entrevues radio
	Publication de deux nouveaux feuillets de la série *Protégeons l'allaitement : tout le monde a un rôle à jouer*
	Tenue de trois ateliers de réflexion stratégique avec les membres
Mai	*Tour d'horizon | L'allaitement après l'entrée au service de garde, c'est possible !*
	Publication d'un communiqué de presse pour souligner le 40e anniversaire du Code
	Présentation auprès du groupe informel Allaitement France-Québec (nom provisoire) : *Plaidoyer entourant l'implantation du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans neuf pays d'Asie du Sud-est et d'Afrique : quelles sont les principales leçons apprises pouvant être appliquées à la revitalisation de l'IAB au Québec ?*
	Réception de 100 000 $ de la Fondation Lucie et André Chagnon pour le projet de plaidoyer pour protéger les familles face au marketing de l'alimentation des tout-petits
Juin	*MAQ'conférence | Une place pour toutes les familles*
	Tour d'horizon & Table ronde | Renforcement des compétences en allaitement
	Adoption par le CA des trois axes stratégiques qui se sont dégagés du bilan de la réflexion stratégique
	Adhésion du MAQ à la Ligue des droits et libertés
	Collaboration avec le MSSS pour une demande de financement sur le thème des environnements favorables à l'allaitement dans le cadre du 2e plan d'action de la Politique gouvernementale de prévention en santé
	Fin du programme de consultations gratuites en allaitement par les IBCLC
30 juin 2021	Clôture de l'exercice financier

H. Sources citées

Baker P, et al. (2021). Globalization, first-foods systems transformations and corporate power: a synthesis of literature and data on the market and political practices of the transnational baby food industry. *Global Health 17*, 58. https://doi.org/10.1186/s12992-021-00708-1

Canadian Medical Education Journal. (2021). *Call for Papers*. https://journalhosting.ucalgary.ca/index.php/cmej/announcement/view/441

Institut national de santé publique. (2021). *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans*. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/mieux-vivre/pdf/mv2021_guide_complet.pdf

International Code Documentation Centre (2019). *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel : résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé*. http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1722

Ministère de la Famille. (2017). *Cadre de référence Gazelle et Potiron pour des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur*. https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/developpement_des_enfants/cadre-de-reference/Pages/index.aspx

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2001). *L'allaitement maternel au Québec : lignes directrices*. http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1606

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2016). *Politique gouvernementale de prévention en santé*. http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-297-08W.pdf

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2015). *Programme de soutien aux organismes communautaires 2015-2016*. http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000190/

Mouvement allaitement du Québec. Bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement. https://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/

Mouvement allaitement du Québec. Liste des ressources communautaires en allaitement du Québec. https://mouvementallaitement.org/ressources/quebec/#par-region

Mouvement allaitement du Québec. Liste des services de garde favorables à l'allaitement. https://mouvementallaitement.org/services-de-garde

Mouvement allaitement du Québec. (2018). *Une meilleure formation initiale en allaitement pour des femmes plus satisfaites de leur expérience de la maternité*.

Mouvement allaitement du Québec. (2019). *Position féministe*. https://mouvementallaitement.org/wp-content/uploads/maq-position-feministe.pdf

Mouvement allaitement du Québec. (2020). *Une meilleure formation des professionnels pour mieux soutenir les femmes dans leur expérience d'allaitement*.

Mouvement allaitement du Québec (2020). *Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement.* https://mouvementallaitement.org/services-de-garde

Mouvement allaitement du Québec. (2021). *Charme et séduction : des tactiques utilisées auprès des familles pour vendre des laits artificiels*. https://mouvementallaitement.org/charme-seduction-tactiques-pour-vendre-laits-artificiels/

Mouvement allaitement du Québec. (2021). *Le 40e du Code : Protéger les familles des stratégies marketing non éthiques. https://mouvementallaitement.org/40-ans-code-proteger-familles-marketing/*

Mouvement allaitement du Québec. (2021). *Les pouvoirs et les pratiques de l'industrie de l'alimentation des tout-petits. https://mouvementallaitement.org/pouvoirs-pratiques-industrie-alimentation-petits/*

Mouvement allaitement du Québec. (2021). *Modèle de politique pour l'acceptation de dons et commandites et pour l'établissement de partenariats*.

Mouvement allaitement du Québec. (2021). *Protégeons l'allaitement : tout le monde a un rôle à jouer*.

Observatoire des tout-petits. (2017). *Principales raisons données par les mères qui n'allaitent plus leur dernier enfant pour expliquer leur décision d'arrêter l'allaitement*. https://tout-petits.org/donnees/environnement-familial/comportements-a-risque-et-comportements-preventifs/allaitement/allaitement-raison-sevrage/

Organisation mondiale de la santé (1981). *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*. http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1619

Rollins NC et al. (2016). Why invest, and what it will take to improve breastfeeding practices? *The Lancet 387(10017)*:491-504. https://doi.org/10.1016/S0140-6736(15)01044-2

UNICEF. (2017). *L'insuffisance des investissements en faveur de l'allaitement nuit aux nourrissons et aux mères de par le monde*. https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/linsuffisance-des-investissements-en-faveur-de-lallaitement-nuit-aux

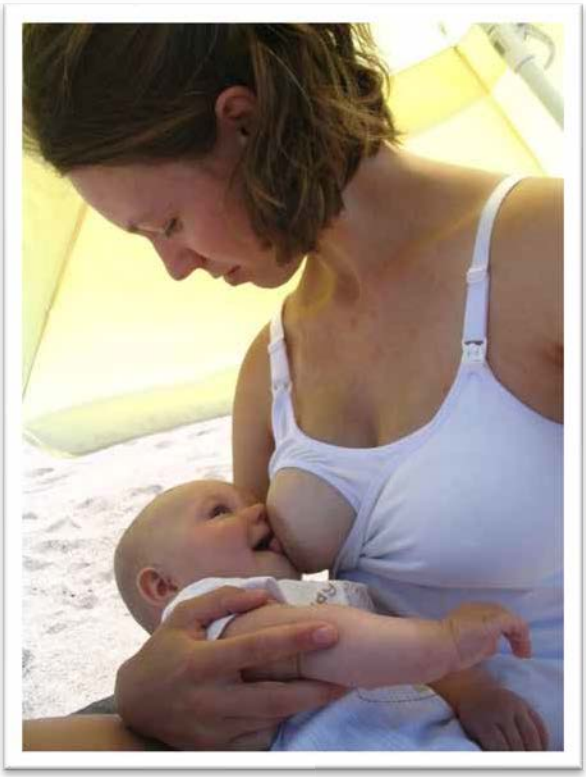

{Photo : Patrice Audet}